

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE LA VILLE DE PARIS



CXXX^e ANNEE. - N° 53

MARDI 5 JUILLET 2011

BULLETIN DEPARTEMENTAL OFFICIEL DU DEPARTEMENT DE PARIS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

ISSN 0152 0377

SOMMAIRE DU 5 JUILLET 2011

	Pages
Pavoisement des bâtiments et édifices publics à l'occasion de la Fête Nationale.....	1577

COMMISSION DU VIEUX PARIS

Extrait du compte-rendu de la séance plénière du 9 juin 2011.....	1579
--	------

VILLE DE PARIS

Délégation de la signature du Maire de Paris (Direction de la Propreté et de l'Eau) (Arrêté du 29 juin 2011)	1580
---	------

Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 2/2011-057 réglementant, à titre provisoire, la circulation générale et le stationnement dans les rues Maurice Rouvier et Vercingétorix, à Paris 14 ^e (Arrêté du 23 juin 2011).....	1584
---	------

Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 3/2011-048 modifiant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation publique rue Falguière, à Paris 15 ^e (Arrêté du 27 juin 2011)	1584
---	------

Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 5/2011-032 réglementant, à titre provisoire, la circulation générale dans le boulevard Berthier, à Paris 17 ^e (Arrêté du 24 juin 2011)	1585
--	------

Voirie et Déplacements. — Arrêté n° 2011-093 modifiant, à titre provisoire, les règles de stationnement rue Martin Garat, à Paris 20 ^e (Arrêté du 28 juin 2011)	1585
---	------

Voirie et Déplacements. — Arrêté n° 2011-094 réglementant, à titre provisoire, la circulation générale rue Géo Chavez, à Paris 20 ^e (Arrêté du 28 juin 2011)	1586
--	------

Direction des Ressources Humaines. — Nominations au choix à l'emploi de chef d'arrondissement de la Ville de Paris, au titre de l'année 2011	1586
---	------

Direction des Ressources Humaines. — Désignation des représentants du personnel appelés à siéger au sein du Comité Technique Paritaire de la Direction des Familles et de la Petite Enfance (Arrêté du 21 juin 2011).....	1586
--	------

Pavoisement des bâtiments et édifices publics à l'occasion de la Fête Nationale.

VILLE DE PARIS

Paris, le 24 juin 2011

—
L'Adjoint au Maire
chargé de l'Organisation
et du Fonctionnement
du Conseil de Paris,
de la Propreté
et du traitement des déchets

NOTE
à l'attention de
*Mesdames et Messieurs les Maires d'arrondissement,
Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux
et Directeurs de la Ville de Paris*

A l'occasion de la Fête Nationale, les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs nationales, **le jeudi 14 juillet 2011 toute la journée.**

Pour le Maire de Paris
et par délégation,
L'Adjoint au Maire,
chargé de l'Organisation et du Fonctionnement
du Conseil de Paris, de la Propreté
et du traitement des Déchets

François DAGNAUD

Direction des Ressources Humaines. — Liste principale par ordre de mérite des candidat(e)s admis(es) au concours externe de jardinier (adjoint technique principal de 2 ^e classe), ouvert à partir du 14 mars 2011, pour vingt postes.....	1587
--	------

Direction des Ressources Humaines. — Liste principale par ordre de mérite des candidat(e)s admis(es) au concours interne de jardinier (adjoint technique principal de 2 ^e classe), ouvert à partir du 14 mars 2011, pour vingt postes.....	1587
--	------

DEPARTEMENT DE PARIS

Délégation de la signature du Maire de Paris, Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général (Direction de la Propreté et de l'Eau) (Arrêté du 29 juin 2011)	1587
---	------

Autorisation donnée à l'Association « Crèche Parentale du Sentier » pour le fonctionnement d'un établissement d'accueil collectif, non permanent, type crèche parentale, situé 17, rue du Sentier, à Paris 2 ^e (Arrêté du 8 juin 2011)	1592
Abrogation de l'autorisation donnée à la Ville de Paris pour le fonctionnement d'un établissement de garde d'enfants, situé 4, square André Lichtenberger, à Paris 14 ^e (Arrêté du 8 juin 2011)	1592
Résultats des élections des 24 et 25 juin 2011 pour le renouvellement des représentant(e)s des assistant(e)s maternel(le)s et assistant(e)s familiaux(les) à la Commission consultative paritaire départementale de Paris (Arrêté du 27 juin 2011)	1592
Renouvellement et désignation des représentants du personnel appelés à siéger au sein du Comité Technique d'Établissement des établissements départementaux de la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé (Arrêté du 28 juin 2011)	1593
Renouvellement des Commissions Administratives Paritaires Locales et du Comité Technique d'Établissement compétents à l'égard du personnel des établissements départementaux de l'Aide Sociale du Département de Paris (Arrêté du 28 juin 2011).....	1594
Annexe : liste des sections de vote.....	1594
Désignation des représentants du personnel appelés à siéger au sein des Commissions Administratives Paritaires Locales compétentes à l'égard du personnel des établissements Départementaux de la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé, régi par le titre IV du statut général de la fonction publique (Arrêté du 28 juin 2011)	1594
Fixation de la capacité d'accueil, du budget 2011 et de la participation journalière opposable aux autres départements du S.A.V.S. IRIS-PARIS situé 5, rue des Messageries, à Paris 10 ^e (Arrêté du 16 juin 2011).....	1595
Fixation , à compter du 1 ^{er} juillet 2011, du tarif journalier afférent au Foyer d'Hébergement Saint-Germain Saint-Jacques, situé 2, rue Félibien, à Paris 6 ^e (Arrêté du 23 juin 2011)	1595
Fixation du tarif journalier afférent à l'établissement du SAMSAH La Note Bleue-Erard situé 10, rue Erard, à Paris 12 ^e (Arrêté du 24 juin 2011).....	1596
Fixation du compte administratif 2009 présenté par l'Association Œuvre Falret pour l'établissement S.A.V.S. Falret, situé au 135, rue de Saussure, à Paris 17 ^e et au 1 bis, impasse Druinot, à Paris 12 ^e (Arrêté du 24 juin 2011)	1596
Direction des Ressources Humaines. — Tableau d'avancement au grade d'assistant socio-éducatif principal du Département de Paris, au titre de l'année 2011.....	1597
PREFECTURE DE PARIS DEPARTEMENT DE PARIS	
Fixation , à compter du 1 ^{er} juin 2011, des tarifs journaliers applicables au Service Educatif Adolescent de l'« Association Nationale de Réadaptation Sociale » situé 18, avenue Victoria, à Paris 1 ^{er} (Arrêté du 21 juin 2011)	1597
Fixation , à compter du 1 ^{er} juin 2011, du tarif journalier applicable au Service d'Aide Educative en Milieu Ouvert de l'Association « ESPOIR - Centres familiaux de Jeunes » situé 50 ter, rue de Malte à Paris 11 ^e (Arrêté du 21 juin 2011)	1598

Fixation , à compter du 1 ^{er} juillet 2011, du tarif journalier applicable au Foyer éducatif « JENNER » situé 37, rue Jenner à Paris 12 ^e (Arrêté du 21 juin 2011)	1599
Fixation , à compter du 1 ^{er} juin 2011, du tarif journalier applicable au Service d'Accueil d'Urgence 75 de l'Association « ANRS », 31, rue Didot et 9, rue Regnault, à Paris 14 ^e (Arrêté du 21 juin 2011)	1600
Arrêté conjoint n° 2011-91 portant autorisation de création d'un Foyer d'Accueil Médicalisé de 46 places situé sur le site de la Z.A.C. des Batignolles à Paris 17 ^e , géré par l'Association Fédération des APAJH (Arrêté du 24 mars 2011)	1600

ASSISTANCE PUBLIQUE - HOPITAUX DE PARIS

Arrêté n° 2011-0409 modifiant le nombre initial et la répartition des autorisations de mises en stage d'agents des services hospitaliers qualifiés, au titre de 2010 (Arrêté du 29 juin 2011)	1601
Arrêté n° 2011-0410 modifiant le nombre initial et la répartition des autorisations de mises en stage d'agents d'entretien qualifiés, au titre de 2010 (Arrêté du 29 juin 2011)	1602

PREFECTURE DE POLICE

Arrêté n° DTPP 2011-605 portant prescriptions dans l'Hôtel « AUX BALCONS » situé 82, rue de la Mare, à Paris 20 ^e (Arrêté du 17 juin 2011)	1603
Annexe : voies et délais de recours	1603
Annexe : mesures de sécurité à réaliser.....	1604
Arrêté n° 2011-00469 modifiant les règles de circulation dans le carrefour formé par les rues de la Santé, Jean Dolent et Léon Maurice Nordmann, à Paris 13 ^e et 14 ^e (Arrêté du 28 juin 2011)	1604
Liste d'immeubles faisant l'objet d'arrêtés abrogeant des arrêtés de péril pris au titre des articles L. 511-1 à L. 511-6 du Code de la construction et de l'habitation.....	1604

AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS ORGANISMES DIVERS

Les Hôpitaux de Saint-Maurice — Marché selon la procédure adaptée — Avis	1605
---	------

COMMUNICATIONS DIVERSES

Secrétariat Général de la Ville de Paris. — Mission « Berges de Seine » — Avis d'enquête publique — Rappel	1605
Direction des Ressources Humaines. — Avis d'ouverture d'un concours sur épreuves professionnelles pour l'accès au grade d'éducateur des activités physiques et sportives de la Commune de Paris pour la spécialité « activités de la natation » et « sports pour tous ». — Dernier rappel....	1606
Direction de l'Urbanisme. — Avis aux constructeurs.....	1607
Urbanisme. — Liste des demandes de permis de construire déposées entre le 1 ^{er} juin et le 15 juin 2011	1607
Urbanisme. — Liste des demandes de permis de démolir déposées entre le 1 ^{er} juin et le 15 juin 2011.....	1610
Urbanisme. — Liste des déclarations préalables déposées entre le 1 ^{er} juin et le 15 juin 2011.....	1610
Urbanisme. — Liste des permis de construire délivrés entre le 1 ^{er} juin et le 15 juin 2011.....	1624

Urbanisme. — Liste des permis de démolir délivrés entre le 1^{er} juin et le 15 juin 2011 1627

Urbanisme. — Permis d'aménager délivré entre le 1^{er} juin et le 15 juin 2011 1627

POSTES A POURVOIR

Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. — Avis de vacance d'un poste de catégorie A (H/F) 1627

Secrétariat Général de la Ville de Paris. — Avis de vacance d'un poste d'agent de catégorie A (F/H) 1628

Direction des Achats. — Avis de vacance d'un poste d'agent de catégorie A (F/H) — (Ingénieur des travaux) .. 1628

COMMISSION DU VIEUX PARIS

Extrait du compte-rendu de la séance plénière du 9 juin 2011

Levée de vœu au 129-131, rue du Faubourg du Temple et 1-2, cour de la Grâce de Dieu (10^e arrondissement).

La Commission du Vieux Paris, réunie le 9 juin 2011 à l'Hôtel de Ville de Paris sous la présidence de Mme Danièle POURTAUD, Adjointe au Maire chargée du patrimoine, a examiné la version modifiée du projet de surélévation du bâtiment sur rue au 129-131, rue du Faubourg du Temple.

Cette nouvelle version prévoit toujours une surélévation de deux niveaux, mais étagée en deux retraits successifs, respectivement de 60 centimètres et d'un mètre par rapport au nu de la façade. Au regard de cette évolution et considérant qu'il s'agit de la troisième version du projet soumise à la Commission, celle-ci a accepté de lever le vœu pris en juin 2010 et renouvelé en mars 2011, qui s'opposait aux surélévations projetées.

Vœu place de la Bourse (2^e arrondissement) :

La Commission du Vieux Paris, réunie le 9 juin 2011 à l'Hôtel de Ville de Paris sous la présidence de Mme Danièle POURTAUD, Adjointe au Maire chargée du patrimoine, a examiné le projet de réhabilitation du palais Brongniart, ancien siège de la Bourse de Paris.

La Commission s'est opposée au projet d'installation de panneaux solaires tel qu'il est actuellement envisagé. Elle a demandé qu'ils soient déplacés de manière à être moins visibles, ou bien qu'ils soient d'un dessin particulièrement soigné afin qu'ils s'intègrent parfaitement à la toiture du palais Brongniart.

Elle s'est également prononcée contre l'implantation d'un monte-charge extérieur, proposée à l'angle nord-est du monument, demandant qu'une implantation intérieure soit étudiée.

Vœu au 2-20 et 28-30, rue Giordano Bruno et 66-68, rue des Plantes (14^e arrondissement) :

La Commission du Vieux Paris, réunie le 9 juin 2011 à l'Hôtel de Ville de Paris sous la présidence de Mme Danièle POURTAUD, Adjointe au Maire chargée du patrimoine, a examiné le projet de restructuration lourde de l'hôpital Notre-Dame de Bon Secours, dans le 14^e arrondissement.

La Commission a demandé que l'accès à la chapelle, envisagé dans le bâtiment neuf, conserve le principe des

dispositions actuelles avec une entrée et un vestibule dignes d'une future église paroissiale — lisibilité en façade, ampleur des volumes, fluidité des circulations...

Elle a également demandé que le projet de réhabilitation de l'infirmierie, bâtiment très soigné des années 1930, soit revu dans un sens moins destructeur et plus respectueux de l'existant.

Vœu au 21, rue Caillié et 27, rue du Département (18^e arrondissement) :

La Commission du Vieux Paris, réunie le 9 juin 2011 à l'Hôtel de Ville de Paris sous la présidence de Mme Danièle POURTAUD, Adjointe au Maire chargée du patrimoine, a examiné le projet de réhabilitation d'un immeuble du 19^e siècle situé à l'angle des rue Caillié et du Département, dans le 18^e arrondissement.

La Commission a bien noté l'évolution du projet qui prévoyait initialement une isolation par l'extérieur de cet immeuble, mais s'est prononcé contre l'intervention portant sur les fenêtres, qui en modifierait sensiblement l'aspect. Elle a donc demandé la conservation des garde-corps et des persiennes existantes — y compris sur la travée de fenêtres feintes, éléments constitutifs du caractère et de l'authenticité des façades du bâtiment.

Vœu au 26, rue de Mouzaïa et 1, villa Eugène Leblanc (19^e arrondissement) :

La Commission du Vieux Paris, réunie le 9 juin 2011 à l'Hôtel de Ville de Paris sous la présidence de Mme Danièle POURTAUD, Adjointe au Maire chargée du patrimoine, a examiné le projet de surélévation d'une maison ouvrière du quartier de la Mouzaïa (secteur « Maisons et Villas » dans le P.L.U.), construite en 1912 avec la maison jumelle au n° 24 de la même rue.

La Commission s'est prononcée contre la surélévation de cette maison, située dans un lotissement particulièrement homogène, et dont l'unité architecturale est encore intacte aujourd'hui.

Elle a d'ailleurs rappelé que le cahier des charges fixé par la Ville de Paris lors de la construction de ces maisons imposait qu'elles se limitent à un étage carré, en raison de la fragilité du sous-sol.

Vœu au 39, avenue Trudaine (9^e arrondissement) :

La Commission du Vieux Paris, réunie le 9 juin 2011 à l'Hôtel de Ville de Paris sous la présidence de Mme Danièle POURTAUD, Adjointe au Maire chargée du patrimoine, a examiné, en faisabilité, le projet transformation et de restructuration lourde d'une ancienne école de la Chambre de commerce de Paris.

La Commission s'est prononcée contre la surélévation des bâtiments qui bordent la parcelle le long des rues Condorcet et Bochart de Saron, protégés au titre du P.L.U.

Elle a également demandé que le futur projet de restructuration respecte la partie originelle du bâtiment construite en cœur de parcelle en 1863 par l'architecte Just LISCH, auteur notamment de l'agrandissement de la Gare Saint-Lazare.

Elle a recommandé que soit menée une réflexion sur l'organisation spatiale de la parcelle qui respecte l'équilibre actuel entre les parties construites et les espaces non bâtis.

Vœu au 7, rue Jean Mermoz (8^e arrondissement) :

La Commission du Vieux Paris, réunie le 9 juin 2011 à l'Hôtel de Ville de Paris sous la présidence de Mme Danièle POURTAUD, Adjointe au Maire chargée du patrimoine, a examiné, en faisabilité, le projet de surélévation d'un hôtel particulier Second Empire, rue Jean Mermoz, dans le 8^e arrondissement.

Très réservée sur le projet de surélévation proposée, la Commission du Vieux Paris a souhaité attirer l'attention du demandeur sur la qualité de l'existant et sur la nécessité de respecter le registre domestique de cette architecture et la logique de sa composition.

VILLE DE PARIS

Délégation de la signature du Maire de Paris (Direction de la Propreté et de l'Eau).

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2511-27 ;

Vu la délibération en date du 21 mars 2008 modifiée par la délibération des 11 et 12 mai 2009 par laquelle le Conseil de Paris a donné au Maire de Paris délégation de pouvoir en ce qui concerne les actes énumérés à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et l'a autorisé à déléguer sa signature en ces matières aux responsables des services de la Ville de Paris ;

Vu l'arrêté en date du 15 juillet 2002 modifié portant réforme des structures générales des services de la Ville de Paris ;

Vu l'arrêté en date du 8 décembre 2008 nommant M. Didier DELY, Directeur de la Propreté et de l'Eau ;

Vu l'arrêté en date du 8 octobre 2010 modifié portant délégation de signature du Maire de Paris (Direction de la Propreté et de l'Eau) ;

Vu l'arrêté du 17 mai 2010 modifié fixant l'organisation de la Direction de la Propreté et de l'Eau ;

Sur la proposition de la Secrétaire Générale de la Ville de Paris ;

Arrête :

Article premier. — La signature du Maire de Paris est déléguée à M. Didier DELY, Directeur de la Propreté et de l'Eau, à l'effet de signer dans la limite des attributions de la Direction de la Propreté et de l'Eau, tous arrêtés, actes et décisions préparés par les services placés sous son autorité, et en cas d'absence ou d'empêchement à Mme Florence POUYOL, Directrice Adjointe et à M. Pierre-Yves DURAND, ingénieur en chef chargé de la coordination technique, Adjoint au Directeur.

Art. 2. — La signature du Maire de Paris est également déléguée aux chefs de service dont les noms suivent pour tous arrêtés, actes et décisions préparés par les services placés sous leur autorité et entrant dans leurs attributions respectives :

— M. Philippe CHEVAL, ingénieur général, chef du Service technique de la propreté de Paris, et en cas d'absence ou d'empêchement à M. Jean-Yves RAGOT, ingénieur des services techniques, adjoint au chef du Service technique de la propreté de Paris ;

— M. Denis PENOUEL, ingénieur en chef, chef du Service technique de l'eau et de l'assainissement, et en cas d'absence ou d'empêchement à M. Max DESAVISSE, ingénieur en chef et à Mlle Marie-Pierre PADOVANI, Ingénieure des services techniques.

Art. 3. — La signature du Maire de Paris s'étend, pour les fonctionnaires cités aux articles 1^{er} et 2 aux actes figurant à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales qui ont pour objet de :

1. fixer dans les limites données par le Conseil Municipal les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics, et, d'une manière générale des droits prévus au profit de la commune, qui n'ont pas un caractère fiscal et qui relèvent de la Direction de la Propreté et de l'Eau ;

2. a) pour MM. DELY, DURAND et Mme POUYOL, prendre toutes les décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres qui peuvent être passés réglementairement en raison de leur montant selon la procédure adaptée relevant de l'article 28 du Code des marchés publics, ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont prévus au budget,

b) pour MM. CHEVAL, RAGOT, PENOUEL, DESAVISSE et Mlle PADOVANI, prendre toutes les décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres dont le montant est inférieur à 90 000 € H.T., passés selon la procédure adaptée relevant de l'article 28 du Code des marchés publics, ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont prévus au budget ;

3. prendre toutes les décisions concernant les avenants et les décisions de poursuivre de tout marché ou accord-cadre dont le montant est inférieur à 5 % du montant initial de ces marchés ou accords-cadres, quel que soit leur montant initial ;

4. décider de la conclusion et de la révision du louage de chose pour une durée n'excédant pas douze ans ;

5. passer les contrats d'assurance ;

6. décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 € ;

7. fixer les rémunérations et régler les frais d'honoraires des avocats, avoués, huissiers de justice et experts ;

8. fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et répondre à leurs demandes ;

9. tenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle dans les cas définis par le Conseil Municipal.

Art. 4. — Les dispositions des trois articles précédents ne sont toutefois pas applicables :

1° — aux actes et décisions se rapportant à l'organisation du service ;

2° — aux arrêtés pris en application de la loi du 31 décembre 1968 sur la prescription des créances sur l'Etat, les Départements, les Communes et les établissements publics ;

3° — aux décisions prononçant des peines disciplinaires supérieures au premier groupe ;

4° — aux ordres de mission pour les déplacements du Directeur ;

5° — aux mémoires en défense, aux recours pour excès de pouvoir.

Art. 5. — La signature du Maire de Paris est également déléguée aux fonctionnaires dont les noms suivent pour les actes suivants, dans la mesure où ils se rapportent à leurs attributions :

1° — états et pièces justificatives à joindre aux propositions de paiement concernant les dépenses à liquider sur les crédits ouverts au budget ;

2° — bordereaux de justification des dépenses en régie et pièces annexes ;

3° — arrêtés et actes de recouvrement des créances de la Ville de Paris : arrêtés de trop-payés et ordres de reversement ;

4° — arrêtés de mémoire de fournitures et de travaux et certificats pour paiement à liquider sur les crédits ouverts au budget ;

5°-1 — ordres de service et bons de commande aux entreprises, fournisseurs et services de la Ville de Paris ainsi que tous actes relatifs au règlement des marchés publics et toutes décisions concernant leurs avenants ;

2 — toutes les décisions concernant la préparation, la passation (à l'exception de la signature proprement dite des marchés) et l'exécution des marchés ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants dont le montant est inférieur à 90 000 € H.T. passés selon une procédure adaptée par application de l'article 28 du Code des marchés publics ;

3 — signature des marchés ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants dont le montant est compris entre 4 000 et 90 000 € H.T. passés selon une procédure adaptée par application de l'article 28 du Code des marchés publics ;

4 — signature des marchés ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants dont le montant est inférieur à 4 000 €

H.T. passés selon une procédure adaptée par application de l'article 28 du Code des marchés publics ;

- 6° — attestations de service fait ;
- 7° — états de traitements et indemnités ;
- 8° — états de paiement des loyers des locaux occupés par les services de la Direction et des dépenses accessoires afférentes ;
- 9° — décisions concernant l'aliénation, de gré à gré, de biens mobiliers jusqu'à 4 600 € ;
- 10° — certificats pour paiement en régie ;
- 11° — arrêtés de comptabilité afférents à des dépenses ou à des recettes prévues aux budgets ;
- 12° — arrêtés de versement ou de remboursement de cautionnement ;
- 13° — application des clauses concernant la révision des prix dans la limite des crédits ouverts et des autorisations de programme ;
- 14° — concernant les marchés dont le montant est inférieur à 90 000 € H.T. passés selon une procédure adaptée par application de l'article 28 du Code des marchés, mention spéciale apposée sur l'exemplaire du marché remis au titulaire en vue de lui permettre de céder ou de nantir des créances résultant du marché ;
- 15° — paiement ou consignation d'indemnités ;
- 16° — approbation des états de retenues et amendes encourues par les entrepreneurs et les fournisseurs ;
- 17° — ampliation des arrêtés municipaux et des divers actes préparés par la Direction ;
- 18° — états des frais de déplacement et bordereaux de remboursement d'avances faites dans l'intérêt du service ;
- 19° — arrêtés de remboursement des frais d'expertise et de paiement d'honoraires aux officiers ministériels et conseils de la Ville de Paris ;
- 20° — permissions de voiries, autorisations d'occupation temporaire précaire et révocable du domaine public et autorisation d'occupation du domaine privé ;
- 21° — autorisations de chantiers sur le domaine public de la Ville de Paris d'une durée inférieure à trois mois n'entraînant pas de modification dans les courants de circulation et n'intéressant pas les voies du réseau primaire ;
- 22° — arrêtés de substitution de propriétaires relatifs à des tolérances de servitudes ;
- 23° — approbation et résiliation d'engagements pour une durée d'une année non renouvelable et pour un montant inférieur à 1 525 € ;
- 24° — autorisation et convention de branchements et de déversements temporaires ou définitifs dans les égouts et collecteurs de la Ville ;
- 25° — autorisation de pose de canalisations et de câbles en égout ;
- 26° — contrats d'hygiène-sécurité ;
- 27° — police d'abonnement au gaz, à l'électricité, à l'eau, à l'air comprimé, au chauffage et au téléphone, et polices d'assurance de moins de 1 525 € par an ;
- 28° — copies conformes de tout arrêté, acte, décision, contrat ou marché ;
- 29° — contrats pour l'enlèvement des déchets non ménagers ;
- 30° — décision infligeant une peine disciplinaire du premier groupe ;
- 31° — attestation d'employeur pour prise de service, état de présence ou fin de présence du personnel ;
- 32° — convention de stage d'une durée de moins de deux mois.

a) Services centraux de la Direction :

— Mme Catherine FRANCLLET, attachée d'administrations parisiennes, chef du Service des affaires financières, M. Benoît CHAUSSE, attaché principal d'administrations parisiennes, chef du Bureau des finances, M. Sylvain BONNET, attaché d'administrations parisiennes, adjoint au chef du Bureau des finances, Mme Guénaëlle ALEXANDROV, attachée d'administration parisiennes ;

— Mme Christine LE SCIELLOUR, chef de service administratif, chef du Service des ressources humaines, Mme Anne-Marie ZANOTTO, attachée d'administrations parisiennes, chef du Bureau des relations humaines, M. Sébastien FEIX, attaché d'administrations parisiennes, adjoint au chef du Bureau des relations humaines, Mme Catherine GALLONI D'ISTRIA, attachée d'administrations parisiennes, chef du Bureau de la formation, M. Grégoire MERRHEIM, ingénieur hydrologue et hygiéniste, chef du Bureau de prévention des risques professionnels, M. Vincent BOITARD, ingénieur hydrologue et hygiéniste, adjoint au chef du Bureau de prévention des risques professionnels, Mme Emilie COURTIEU, attachée principale d'administrations parisiennes, chef du Bureau central du personnel, Mme Nadine ROLAND, attachée d'administrations parisiennes, adjointe au chef du Bureau central du personnel ;

— M. Jacques GUASCH, attaché principal d'administrations parisiennes, chef du Bureau juridique et foncier, et en cas d'absence ou d'empêchement à Mme Dominique LORENZINI, attachée d'administrations parisiennes ;

— Mme Caroline CHAL, chargée de mission cadre supérieure, chef de la mission communication et, sauf en ce qui concerne le 5°-3, et en cas d'absence ou d'empêchement à Mlle Agnès PASQUA, attachée d'administrations parisiennes ;

— M. Jean-Yves SIMON, ingénieur divisionnaire des travaux, chef de la mission systèmes d'information et, sauf en ce qui concerne le 5°-3, et en cas d'absence ou d'empêchement à M. Bernard SERRES, chargé de mission cadre supérieur ;

— M. Michel BINUTTI, ingénieur général, chef du Service des études et de l'innovation et à Mme Isabelle LARDIN, ingénieure en chef, et en cas d'absence ou d'empêchement, et sauf en ce qui concerne le 5°-3 à MM. Mathias GALERNE, Antoine BRUNNER, ingénieurs des services techniques et M. Jean POUILLON, ingénieur divisionnaire des travaux ;

— M. Claude VIGROUX, ingénieur des services techniques, chef de la section des locaux et, en cas d'absence ou d'empêchement, sauf en ce qui concerne le 5°-3, à Mlle Brigitte BEZIAU, ingénieure divisionnaire des travaux, et MM. François SAGNIEZ et Jérôme FRANCESCONI, ingénieurs des travaux, et à M. Arnaud FLAVIGNY, technicien supérieur, uniquement en ce qui concerne les 5°-1, 2°, 4°, 6°, 18°, 20°, 21° et 30° ;

— M. Jean-Luc SERVIERES, agent de maîtrise, chef du Bureau de la logistique ;

— M. Régis LEROUX, ingénieur en chef, conseiller technique et scientifique ;

— M. Bernard CHARDAVOINE, attaché principal d'administrations parisiennes, adjoint à la Directrice Adjointe.

b) Service technique de la propreté de Paris :

— M. Pierre MARC, ingénieur divisionnaire des travaux chef de la mission « Propreté » par intérim ;

— M. Thierry ARNAUD, chef d'arrondissement, chef de la mission « Collectes » et, sauf en ce qui concerne le 5°-3, en cas d'absence ou d'empêchement à M. Pierre COURTIAL, ingénieur divisionnaire des travaux ;

— M. Sébastien LEFILLIATRE, attaché principal d'administrations parisiennes, délégué « stratégie et développement » ;

— Mme Elisabeth QUERE, attachée d'administrations parisiennes, chef de la mission ressources humaines sauf en ce qui concerne le 5° ;

— M. Bernard CLAMAMUS, ingénieur général, chef de la circonscription fonctionnelle, et, sauf en ce qui concerne le 5°-3, en cas d'absence ou d'empêchement à Mme Dominique OUAZANA, ingénieure des travaux ;

M. CLAMAMUS et Mme OUAZANA bénéficient en plus des délégations de signature indiquées à l'article 7-1°, 10°, 11°, 13° de l'alinéa « les arrêtés » et 3° de l'alinéa « les décisions » ;

— Mme Anne-Gaëlle BAPTISTE, ingénieure des services techniques, chef de la section des moyens mécaniques ;

— M. Erik ORBLIN, attaché principal d'administrations parisiennes, chef du Centre d'action pour la propreté de Paris, sauf en ce qui concerne les 5°-2, 5° - 3 et 5° - 4 ;

M. ORBLIN bénéficie en plus des délégations de signature indiquées à l'article 7-1°, 10°, 11°, 13° de l'alinéa « les arrêtés » et 3° de l'alinéa « les décisions » ;

— M. Abdelouahed SAMIR, ingénieur divisionnaire, chef du Centre d'approvisionnement ;

Les agents cités à l'article 5-b bénéficient en plus de la délégation de signature indiquée à l'article 6-7°.

c) Service technique de l'eau et de l'assainissement :

— Mlle Marie-Pierre PADOVANI, ingénieure des services techniques, chef de la section de l'eau de Paris et en cas d'absence ou d'empêchement à M. Ronald CHARVET, ingénieur hydrologue hygiéniste ;

— M. Max DESAVISSE, ingénieur en chef, chef de la section de l'assainissement de Paris et en cas d'absence ou d'empêchement à M. Thomas WALLISER, ingénieur des services techniques.

d) Service des barrages-réservoirs :

— M. Jean-Louis RIZZOLI, ingénieur en chef, uniquement en ce qui concerne les 6°, 7°, 17°, 18°, 26°, 28° et 30°.

M. RIZZOLI bénéficie en plus de la délégation de signature pour les ordres de missions établis en faveur des agents affectés au sein du Service des barrages-réservoirs.

Art. 6. — La signature du Maire de Paris est également déléguée aux fonctionnaires dont les noms suivent, pour les actes ou décisions désignés ci-après dans la mesure où ils se rapportent à leurs attributions :

1° — ordres de service et bons de commande aux entrepreneurs, fournisseurs et services de la Ville ;

2° — attestation d'employeur pour prise de service, état de présence ou fin de présence du personnel ;

3° — arrêtés de mémoires et certificats pour paiement à liquider sur les crédits de la Ville de Paris ;

4° — copies conformes de tout arrêté, acte, décision, contrat ou marché ;

5° — contrat pour l'enlèvement de déchets non ménagers, seulement en ce qui concerne les fonctionnaires mentionnés au a) ;

6° — contrats « comptes de tiers » relatifs à l'enlèvement des déchets de nettoyage et de salubrité publique exécutés par le Service technique de la propreté de Paris, seulement en ce qui concerne les fonctionnaires mentionnés au a) ;

7° — autorisation de conduite de petits engins de nettoyage du Service technique de la propreté de Paris, seulement en ce qui concerne les fonctionnaires mentionnés au a) ;

8° — attestations de service fait ;

9° — toutes les décisions concernant la préparation, la pas-sation, l'exécution et le règlement des marchés dont le montant est inférieur à 4 000 € H.T. passés selon une procédure adaptée par application de l'article 28 du Code des marchés publics ;

10° — concernant les marchés dont le montant est inférieur à 4 000 € H.T. passés selon une procédure adaptée par applica-tion de l'article 28 du Code des marchés publics, mention spé-

ciale apposée sur l'exemplaire du marché remis au titulaire en vue de lui permettre de céder ou de nantir des créances résultant du marché.

a) Service technique de la propreté de Paris :

— M. Jean-François VINCENT, attaché principal d'admi-nistrations parisiennes, chef de l'Ecole de la Propreté, sauf en ce qui concerne les 9° et 10° ;

— M. Michel DES BRUERES, attaché principal d'adminis-trations parisiennes, chef de la division administrative de la section des moyens mécaniques uniquement en ce qui concerne les 1°, 2°, 4° et 8° ;

— Mme Marie-Andrée BOINOT, ingénieure des travaux, chef de la division poids lourds Sud de la section des moyens mécaniques, uniquement en ce qui concerne les 1°, 2°, 3°, 4°, 7°, 8° ;

— M. Ludovic DERIN, ingénieur des travaux, chef de la division poids lourds Nord de la section des moyens méca-niques, uniquement en ce qui concerne les 1°, 2°, 3°, 4°, 7°, 8° ;

— M. Marc LELOUCH, ingénieur divisionnaire des tra-vaux, chef de la subdivision poids lourds et engins de la section des moyens mécaniques, uniquement en ce qui concerne les 1°, 2°, 3°, 4°, 7°, 8° ;

— M. Matthieu CARRIER, ingénieur des travaux, chef de la division coordination technique de la section des moyens mécaniques, uniquement en ce qui concerne les 1°, 2°, 3°, 4°, 7°, 8° 9° et 10° ;

— M. Patrick NIEPS, chef d'arrondissement, chef de la division des 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e arrondissements, et en cas d'absence ou d'empêchement à M. Damien SUEVELOR, attaché d'administrations parisiennes et Mlle Marie LEGENDRE, ingénieure des travaux, sauf en ce qui concerne les 9° et le 10° ;

— M. Patrick GRALL, ingénieur des travaux, chef de la division des 5^e et 6^e arrondissements, et en cas d'absence ou d'empêchement à M. Aurélien LAMPE, ingénieur des tra-vaux, et M. Bastien CREPY, attaché d'administrations pari-siennes, sauf en ce qui concerne le 9° et le 10° ;

— M. Cyril MOUET, ingénieur divisionnaire des travaux, chef de la division des 7^e et 8^e arrondissements, et en cas d'absence ou d'empêchement à Mme Edith LUPI, attachée d'administrations parisiennes, sauf en ce qui concerne le 9° et le 10° ;

— M. Jean-Paul BIDAUD, ingénieur divisionnaire des tra-vaux, chef de la division des 9^e et 10^e arrondissements, et en cas d'absence ou d'empêchement à M. David AMSALLEM, ingénieur des travaux, et M. Eric BROUX atta-ché d'administrations parisiennes, sauf en ce qui concerne le 9° et le 10° ;

— M. François BIROT, attaché d'administrations parisien-nes, responsable du bureau administratif de la division du 11^e arrondissement ;

— M. Pascal PILOU, ingénieur divisionnaire des travaux, chef de la division du 12^e arrondissement, et en cas d'absence ou d'empêchement à M. Ronan LEONUS, attaché d'administrations parisiennes, sauf en ce qui concerne le 9° et le 10° ;

— M. Benjamin MOIGNOT, ingénieur des travaux, chef de la division du 13^e arrondissement, et en cas d'absence ou d'empêchement à Mme Malgorzata TORTI, attachée d'administrations parisiennes, sauf en ce qui concerne le 9° et le 10° ;

— Mlle Mélanie JEANNOT, ingénieure des travaux, chef de la division du 14^e arrondissement, et en cas d'absence ou d'empêchement à M. Nabil MIMOUN, attaché d'administra-tions parisiennes, sauf en ce qui concerne le 9° et le 10° ;

— M. Michel TONIN, ingénieur des travaux, chef de la division du 15^e arrondissement, et en cas d'absence ou d'empêchement à Mlle Alexandra TREMOLIERES, attachée principale d'administrations parisiennes, sauf en ce qui concerne le 9° et le 10° ;

— M. Reynald GILLERON, ingénieur des travaux, chef de la division du 16^e arrondissement, et en cas d'absence ou d'empêchement à Mme Isabelle MAKOWSKI, attachée d'administrations parisiennes, sauf en ce qui concerne le 9^e et 10^e ;

— M. Olivier RAYNALT, ingénieur des travaux, chef de la division du 17^e arrondissement, et en cas d'absence ou d'empêchement à Mme Isabelle PACINI-DAOUD, attachée d'administrations parisiennes, sauf en ce qui concerne le 9^e et le 10^e ;

— M. Stéphane LAGRANGE, ingénieur divisionnaire, chef de la division du 18^e arrondissement, et en cas d'absence ou d'empêchement à M. Alain FROMENT, attaché d'administrations parisiennes, sauf en ce qui concerne le 9^e et le 10^e ;

— M. Etienne RAPACIOLI, chef d'exploitation, chef de la division du 19^e arrondissement par intérim, et en cas d'absence ou d'empêchement à M. Jean-Baptiste BERTIN, attaché d'administrations parisiennes, sauf en ce qui concerne le 9^e et le 10^e ;

— Mlle Stéphanie JUDE, ingénieure des travaux, chef de la division du 20^e arrondissement, et en cas d'absence ou d'empêchement à Mlle Gaëlle BITAUD, attachée d'administrations parisiennes, sauf en ce qui concerne le 9^e et le 10^e ;

Les agents cités à l'article 6-a bénéficient en plus de la délégation de signature indiquée à l'article 5-30 ;

Les agents cités à l'article 6-a, sauf Mme BOINOT et MM. DERIN, LELOUCH et CARRIER, bénéficient également des délégations de signature indiquées à l'article 7-1^o, 10^o, 11^o, 13^o de l'alinéa « les arrêtés » et 3^o de l'alinéa « les décisions ».

b) Service technique de l'eau et de l'assainissement :

— Mme Hélène ERLICHMAN, ingénieure divisionnaire des travaux, chef du Bureau de la commande publique, uniquement en ce qui concerne le 4^o ;

— Mme Marie-Christine AMABLE, attachée principale d'administrations parisiennes, chef de la division communication et relations externes, solidarité internationale ;

— Mlle Isabelle GUILLOTIN de CORSON, chef de service administratif, chef de la division administrative et financière, et en cas d'absence ou d'empêchement à Mme Annick MESNARD-ROBBE, attachée principale d'administrations parisiennes, chef du Bureau des ressources humaines, et à Mme Nathalie BERGIER, attachée principale d'administrations parisiennes, chef du Bureau des finances ;

Mlle Isabelle GUILLOTIN de CORSON et Mme Nathalie BERGIER bénéficient en plus de la délégation de signature indiquée à l'article 5-11^o ;

— M. Vincent EVRARD, chargé de mission cadre supérieur, chef de la division informatique, et, en cas d'absence ou d'empêchement, à Mme Marie-Emilie LE GRAND, chargée de mission cadre supérieur ;

— M. Thomas WALLISER, ingénieur des services techniques, chef de la division études et innovations ;

— M. Jean-François FERRANDEZ, ingénieur des services techniques, chef de la division des grands travaux de la section de l'assainissement de Paris, et en cas d'absence ou d'empêchement à M. Claude GARO, ingénieur divisionnaire des travaux et M. Christian PEUZIAT, ingénieur économiste de la construction ;

— Mme Bertrande BOUCHET, ingénieure en chef, chef de la division gestion des flux de la section de l'assainissement de Paris, et en cas d'absence ou d'empêchement à M. Frédéric BETHOUART, ingénieur divisionnaire des travaux, chef de la subdivision exploitation du réseau régulé ;

— M. Patrick DELFOSSE, ingénieur divisionnaire des travaux, chef de la subdivision curage collecteurs et atelier de la section de l'assainissement de Paris ;

— M. Thierry GAILLOT, chargé de mission cadre supérieur, chef de la subdivision maintenance des équipements de la section de l'assainissement de Paris ;

— M. Gaël PIERROT, ingénieur des services techniques, chef de la division coordination de l'exploitation territoriale de la section de l'assainissement de Paris, et en cas d'absence ou d'empêchement à Mme Annie SEILER, ingénieure divisionnaire des travaux et M. Christophe POYNARD, ingénieur des travaux ;

— M. Stéphane LE BRONEC, ingénieur des travaux, chef de la subdivision logistique de la section de l'assainissement de Paris ;

— M. Julien ROUQUET, ingénieur des services techniques, chef de la circonscription territoriale d'exploitation Ouest de la section d'assainissement de Paris, et en cas d'absence ou d'empêchement à MM. Emmanuel TOMI et Johan AL NAKIB, ingénieurs des travaux ;

— M. Sinicha MIJAJLOVIC, ingénieur des services techniques, chef de la circonscription territoriale d'exploitation Sud de la section de l'assainissement de Paris, et en cas d'absence ou d'empêchement à MM. Stéphane FOURNET et Samuel COLIN, ingénieurs des travaux ;

— M. Christian NIEL, chef d'arrondissement, chef de la circonscription territoriale d'exploitation est de la section de l'assainissement de Paris, et en cas d'absence ou d'empêchement à M. David MAIGNAN, ingénieur des travaux et Mme Corinne GUEROUT, ingénieure divisionnaire des travaux ;

— Mes LE GRAND, SEILER et MM. GARO, PEUZIAT, DELFOSSE, BETHOUART, GAILLOT, LE BRONEC, ROUQUET, MIJAJLOVIC, POYNARD et NIEL ne bénéficient pas de la délégation de signature prévue aux alinéas 9^e et 10^e.

Art. 7. — La signature du Maire de Paris est également déléguée aux fonctionnaires dont les noms suivent, pour les actes suivants entrant dans leurs attributions :

Les arrêtés :

- 1^o — arrêté d'attribution de la prime d'installation ;
- 2^o — arrêté de titularisation ;
- 3^o — arrêté de mise en disponibilité ;
- 4^o — arrêté de travail à temps partiel ;
- 5^o — arrêté de temps partiel thérapeutique ;
- 6^o — arrêté portant attribution d'indemnité de bicyclette ;
- 7^o — arrêté portant l'attribution de la nouvelle bonification indiciaire ;
- 8^o — arrêté de mise en cessation progressive d'activité ;
- 9^o — arrêté de mise en congé sans traitement ;
- 10^o — arrêté de mise en congé suite à un accident de travail ou de service lorsque l'absence constatée ne dépasse pas 10 jours ;
- 11^o — arrêté de suspension de traitement pour absence de service fait et pour absence injustifiée ;
- 12^o — arrêtés de mise en congés parental, de présence parentale, de maternité et d'adoption ;
- 13^o — arrêté de mise en congé de paternité ;
- 14^o — arrêté de mise en congé pour effectuer une période d'instruction militaire en tant que réserviste ;
- 15^o — arrêté de mise en congé d'accompagnement d'une personne en fin de vie.

Les décisions :

- 1^o — décision d'affectation ou de mutation interne ;
- 2^o — décision infligeant une peine disciplinaire du premier groupe ;
- 3^o — décision de mise en congé bonifié ;
- 4^o — décision d'affectation d'agents vacataires ;
- 5^o — décision portant l'attribution d'indemnité de faisant fonction.

Autres actes :

- 1° — documents relatifs à l'assermentation ;
- 2° — attestation d'employeur pour prise de service, état de présence ou fin de présence du personnel ;
- 3° — copies conformes de tout arrêté, acte, décision concernant le personnel.

— Mme Christine LE SCIELLOUR, chef de service administratif, chef du Service des ressources humaines ;

— Mme Emilie COURTIEU, attachée principale d'administrations parisiennes, chef du Bureau central du personnel, et en cas d'absence ou d'empêchement à Mme Nadine ROLAND, attachée d'administrations parisiennes, adjointe au chef du Bureau central du personnel ;

— M. Guy MARTIN, chef de service administratif, chef de la division centrale administrative du Service des barrages-réservoirs ;

— Mlle Isabelle GUILLOTIN de CORSON, chef de service administratif, chef de la division administrative et financière, et en cas d'absence ou d'empêchement à Mme Annick MESNARD-ROBBE, attachée principale d'administrations parisiennes, chef du Bureau des ressources humaines ;

— Mme Anne-Gaëlle BAPTISTE, ingénieure des services techniques, chef de la section des moyens mécaniques, et en cas d'absence ou d'empêchement à M. Michel DES BRUERES, attaché principal d'administrations parisiennes, uniquement en ce qui concerne les 1°, 10°, 11°, 13° de l'alinéa « les arrêtés » et 1° et 3° de l'alinéa « les décisions » ;

— M. Sébastien LEFILLIATRE, attaché principal d'administrations parisiennes, délégué « stratégie et développement » bénéficie de la délégation de signature pour les décisions de mutations internes des personnels ouvriers du Service technique de la propreté de Paris ;

— Mme Elisabeth QUERE, attachée d'administrations parisiennes, chef de la mission ressources humaines, bénéficie de la délégation de signature pour les décisions de mutations internes des personnels ouvriers du Service technique de la propreté de Paris.

Art. 8. — Les dispositions de l'arrêté du 17 mai 2010 déléguant la signature du Maire de Paris au Directeur de la Propreté et de l'Eau ainsi qu'à certains de ses collaborateurs sont abrogées par le présent arrêté qui s'y substitue.

Art. 9. — Le présent arrêté sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Art. 10. — Ampliation du présent arrêté sera adressée :

- à M. le Préfet de la Région d'Ile-de-France, Préfet de Paris,
- à M. le Directeur Régional des Finances Publiques d'Ile-de-France et du Département de Paris,
- aux intéressés.

Fait à Paris, le 29 juin 2011

Bertrand DELANOË

Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 2/2011-057 réglementant, à titre provisoire, la circulation générale et le stationnement dans les rues Maurice Rouvier et Vercingétorix, à Paris 14^e.

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment ses articles L. 325-1 à 3, R. 110-2, R. 411-8, R. 411-25, R. 417-10 et 417-11 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 89-10393 du 5 mai 1989 instaurant les sens uniques à Paris ;

Vu l'arrêté municipal n° 2009-174 du 3 novembre 2009 désignant les emplacements réservés au stationnement des véhicules utilisés par les personnes handicapées titulaires de la carte de stationnement européenne dans les voies du 14^e arrondissement de Paris de compétence municipale ;

Considérant que, dans le cadre des travaux de voirie rue Maurice Rouvier, à Paris 14^e arrondissement, il convient de la mettre en impasse, à titre provisoire, et d'y modifier les règles de stationnement ainsi que dans la rue Vercingétorix ;

Considérant dès lors, qu'il est nécessaire d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux (dates prévisionnelles : du 4 juillet au 22 août 2011 inclus) ;

Arrête :

Article premier. — La rue Maurice Rouvier, à Paris 14^e arrondissement, est mise en impasse, à titre provisoire, à partir de la rue Raymond Losserand, vers et jusqu'à la rue Vercingétorix.

Art. 2. — Les dispositions de l'arrêté préfectoral n° 89-10393 du 5 mai 1989 susvisé sont suspendues, à titre provisoire, en ce qui concerne la voie mentionnée à l'article précédent du présent arrêté.

Art. 3. — Le stationnement est interdit, à titre provisoire, et considéré comme gênant la circulation publique au droit du n° 19 de la rue Maurice Rouvier, à Paris 14^e arrondissement.

Art. 4. — Les dispositions de l'arrêté municipal n° 2009-174 du 3 novembre 2009 susvisé sont suspendues provisoirement en ce qui concerne l'emplacement réservé au stationnement des véhicules utilisés par les personnes handicapées titulaires de la carte européenne situé au droit du n° 19, rue Maurice Rouvier, à Paris 14^e arrondissement, qui est reporté au n° 172, rue Vercingétorix.

Art. 5. — Les mesures prévues aux articles précédents sont applicables jusqu'à la fin des travaux et la dépose des signalisations correspondantes.

Art. 6. — La Directrice de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne et le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 23 juin 2011

Pour le Maire de Paris
et par délégation,

*L'Ingénieur en Chef des Services Techniques,
Chef de la 2^e Section Territoriale*

Bernard LEGUAY

Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 3/2011-048 modifiant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation publique rue Falguière, à Paris 15^e.

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment ses articles L. 325-1 à 3, R. 110-2, R. 411-8, R. 411-25 et R. 417-10 ;

Considérant que dans le cadre d'une emprise de travaux de voirie rue Falguière, à Paris 15^e arrondissement, il est nécessaire d'instaurer, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant dans une section de cette voie ;

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux (dates prévisionnelles : du 11 juillet 2011 au 28 février 2012 inclus) ;

Arrête :

Article premier. — Le stationnement est interdit et considéré, à titre provisoire, comme gênant la circulation publique dans la voie suivante du 15^e arrondissement :

— Falguière (rue) : côté pair, au droit des n^{os} 22 à 24.

Art. 2. — La mesure prévue à l'article précédent est applicable jusqu'à la fin des travaux et la dépose des signalisations correspondantes.

Art. 3. — La Directrice de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne et le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 27 juin 2011

Pour le Maire de Paris
et par délégation,
*L'Ingénieur Chef d'Arrondissement,
Chef de la 3^e Section Territoriale de Voirie*
Daniel LE DOUR

Voirie et Déplacements. — Arrêté n^o STV 5/2011-032 réglementant, à titre provisoire, la circulation générale dans le boulevard Berthier, à Paris 17^e.

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment ses articles R. 411-8 et R. 411-25 ;

Considérant que, dans le cadre de travaux de remplacement d'un pont par la SNCF boulevard Berthier, à Paris 17^e arrondissement, il convient d'y neutraliser, à titre provisoire, la circulation générale ;

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux (dates prévisionnelles : du 9 juillet à 5 h 30 au 10 juillet 2011 inclus à 18 h) ;

Arrête :

Article premier. — Le boulevard Berthier, dans sa partie comprise entre l'avenue de la Porte d'Asnières et l'avenue de la Porte de Clichy, à Paris 17^e arrondissement est interdit, à titre provisoire, à la circulation générale.

Art. 2. — L'accès des véhicules de secours, des riverains et des transports de fonds, le cas échéant, restera assuré.

Art. 3. — Les mesures prévues aux articles précédents sont applicables jusqu'à la fin des travaux et la dépose des signalisations correspondantes.

Art. 4. — La Directrice de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne et le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 24 juin 2011

Pour le Maire de Paris
et par délégation,
*L'Ingénieur Chef d'Arrondissement,
Adjoint au Chef de la 5^e Section Territoriale
de Voirie*
Jean-Jacques ERLICHMAN

Voirie et Déplacements. — Arrêté n^o 2011-093 modifiant, à titre provisoire, les règles de stationnement rue Martin Garat, à Paris 20^e.

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment ses articles L. 325-1 à 3, R. 110-2, R. 411-8, R. 411-25 et R. 417-10 ;

Considérant que, dans le cadre de l'aménagement du Tramway ET3, d'importants travaux de voirie nécessitent d'instaurer la règle du stationnement gênant la circulation publique dans la rue Martin Garat à Paris 20^e arrondissement ;

Considérant dès lors, qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux (dates prévisionnelles : du 18 juillet jusqu'au 19 août 2011 inclus) ;

Sur proposition de la Directrice de la Voirie et des Déplacements ;

Arrête :

Article premier. — Le stationnement est interdit et considéré comme gênant la circulation publique, à titre provisoire, rue Martin Marat, à Paris 20^e arrondissement :

— côté impair, au droit du n^o 15 (suppression de deux emplacements).

Art. 2. — La mesure prévue à l'article précédent est applicable jusqu'à la fin des travaux et la dépose des signalisations correspondantes.

Art. 3. — La Directrice de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne et le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 28 juin 2011

Pour le Maire de Paris
et par délégation,
*L'Ingénieur en Chef,
Chef du Service des Déplacements*
Thierry LANGE

Voirie et Déplacements. — Arrêté n° 2011-094 réglementant, à titre provisoire, la circulation générale rue Géo Chavez, à Paris 20^e.

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-1 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment ses articles R. 411-8 et R. 411-25 ;

Considérant que dans le cadre de l'aménagement du Tramway ET3, d'importants travaux de voirie conduisent à réglementer provisoirement la circulation générale rue Géo Chavez à Paris 20^e arrondissement,

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux (dates prévisionnelles des travaux : du 18 juillet au 19 août 2011 inclus) ;

Sur proposition de la Directrice de la Voirie et des Déplacements ;

Arrête :

Article premier. — La rue Géo Chavez, à Paris 20^e arrondissement, est mise en impasse, à titre provisoire :

— à partir de la rue du Capitaine Tarron, vers et jusqu'au boulevard Mortier.

Art. 2. — La mesure prévue à article précédent est applicable jusqu'à la fin des travaux et la dépose des signalisations correspondantes.

Art. 3. — La Directrice de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de la Sécurité de Proximité de l'agglomération Parisienne et le Directeur de l'ordre Public et de la Circulation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 28 juin 2011

Pour le Maire de Paris
et par délégation,
L'Ingénieur en Chef,
Chef du Service des Déplacements
Thierry LANGE

Direction des Ressources Humaines. — Nominations au choix à l'emploi de chef d'arrondissement de la Ville de Paris, au titre de l'année 2011.

Par arrêté en date du 27 juin 2011 :

— M. Jean-Paul BIDAUD, ingénieur divisionnaire des travaux de la Ville de Paris, est détaché sur l'emploi de chef d'arrondissement, à compter du 1^{er} juillet 2011, pour une durée de cinq ans.

— Mme Annick BIZOUERNE, ingénieur divisionnaire des travaux de la Ville de Paris, est détachée sur l'emploi de chef d'arrondissement, à compter du 1^{er} juillet 2011, pour une durée de cinq ans.

— M. Gérard BOURDY, ingénieur divisionnaire des travaux de la Ville de Paris, est détaché sur l'emploi de chef d'arrondissement, à compter du 1^{er} juillet 2011, pour une durée de cinq ans.

— Mme Pascale CARTIER-MARTIN, ingénieur divisionnaire des travaux de la Ville de Paris, est détachée sur l'emploi de chef d'arrondissement, à compter du 1^{er} juillet 2011, pour une durée de cinq ans.

— M. Gilles DELAVALD, ingénieur divisionnaire des travaux de la Ville de Paris, est détaché sur l'emploi de chef d'arrondissement, à compter du 1^{er} juillet 2011, pour une durée de cinq ans.

— M. Patrick DELFOSSE, ingénieur divisionnaire des travaux de la Ville de Paris, est détaché sur l'emploi de chef d'arrondissement, à compter du 1^{er} juillet 2011, pour une durée de cinq ans.

— M. Christian DELORME, ingénieur divisionnaire des travaux de la Ville de Paris, est détaché sur l'emploi de chef d'arrondissement, à compter du 1^{er} juillet 2011, pour une durée de cinq ans.

— M. Bernard FARGIER, ingénieur divisionnaire des travaux de la Ville de Paris, est détaché sur l'emploi de chef d'arrondissement, à compter du 1^{er} juillet 2011, pour une durée de cinq ans.

— M. Jean-Pierre FOURNET, ingénieur divisionnaire des travaux de la Ville de Paris, est détaché sur l'emploi de chef d'arrondissement, à compter du 1^{er} juillet 2011, pour une durée de cinq ans.

— Mme Christiane LE BRAS, ingénieur divisionnaire des travaux de la Ville de Paris, est détachée sur l'emploi de chef d'arrondissement, à compter du 1^{er} décembre 2011, pour une durée de cinq ans.

— M. Pierre REBRION, ingénieur divisionnaire des travaux de la Ville de Paris, est détaché sur l'emploi de chef d'arrondissement, à compter du 1^{er} juillet 2011, pour une durée de cinq ans.

Direction des Ressources Humaines. — Désignation des représentants du personnel appelés à siéger au sein du Comité Technique Paritaire de la Direction des Familles et de la Petite Enfance.

Le Maire de Paris,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 118 ;

Vu le décret n° 94-415 du 24 mai 1994 modifié portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes ;

Vu le décret n° 82-452 du 28 mai 1982 modifié relatif aux Comités Techniques Paritaires ;

Vu le décret n° 85-565 du 30 mai 1985 modifié relatif aux Comités Techniques Paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

Vu la délibération DRH 97-12 en date des 24 et 25 mars 1997 instituant un Comité Technique Paritaire de la Commune de Paris et des Comités Techniques Paritaires de directions et de services, modifiée par la délibération DRH 2008-24 réorganisant certains Comités Techniques Paritaires ;

Vu l'arrêté du 11 février 2009 fixant la répartition des sièges des représentants du personnel entre les organisations syndicales aux Comités Techniques Paritaires et aux Comités d'Hygiène et de Sécurité de la Commune et du Département de Paris ;

Vu la demande du syndicat CGT en date du 9 juin 2011 ;

Arrête :

Article premier. — Sont désignés comme représentants du personnel pour siéger au sein du Comité Technique Paritaire de la Direction des Familles et de la Petite Enfance :

En qualité de titulaires :

- Mme Maria DA COSTA PEREIRA
- Mme Emmanuelle LAVANDIER
- M. Alan HOMONT
- Mme Frédérique JACQUOT
- Mme Bernadette LEROUX
- Mlle Véronique VOISINE-FAUVEL
- Mme Annick INGERT
- Mme Marie-Pierre JEANNIN
- Mme Michèle MATTHEY JEANTET
- M. Benoît LEVASSEUR.

En qualité de suppléants :

- M. Lionel DI MARCO
- Mlle Christine DERVAL
- Mme Antonia PARRAGA GORDO
- Mme Christine LANDEMARRE
- Mme Yasmina DJOUADI
- Mme Marie-Pierre BOULLE
- Mme Marie KARIMIAN
- Mme Emmanuelle PROTEAU
- Mme Véronique DURANTET
- M. Thierry LENOBLE.

Art. 2. — L'arrêté du 2 mai 2011 désignant les représentants du personnel au Comité Technique Paritaire de la Direction des Familles et de la Petite Enfance est abrogé.

Art. 3. — Le Directeur des Ressources Humaines et la Directrice des Familles et de la Petite Enfance sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 21 juin 2011

Pour le Maire de Paris
et par délégation,

Le Directeur des Ressources Humaines

Thierry LE GOFF

Direction des Ressources Humaines. — Liste principale par ordre de mérite des candidat(e)s admis(es) au concours externe de jardinier (adjoint technique principal de 2^e classe), ouvert à partir du 14 mars 2011, pour vingt postes.

- 1 — M. PION Daniel
- 2 — M. ARROUS Adrien
- 3 — M. FERRATON Benjamin
- 4 — M. DEBOUDT Sébastien
- 5 — M. VASSEUR Guillaume
- 6 — Mme PURON Christine
- 7 — M. ZANOTTI Jérémy
- 8 — M. HOUCHE Bertrand
- 9 — M. BONIFACE Lourthessamy
- 10 — M. DINTILHAC Etienne
- 11 — M. BURBAUD Loïc
- 12 — Mme CROUZIER Claire
- 13 — M. RAUCH William
- 14 — M. LANDRY Thomas
- 15 — Mme ROGER-PINGOUROUX Marion
née PINGOUROUX
- 16 — M. BOUAZZA Abdellatif

17 — M. BALLETTI Dino

18 — M. CHATEL Savinen.

Arrête la présente liste à 18 (dix-huit) nom(s).

Fait à Paris, le 23 juin 2011

Le Président du Jury

Jean-François PLET

Direction des Ressources Humaines. — Liste principale par ordre de mérite des candidat(e)s admis(es) au concours interne de jardinier (adjoint technique principal de 2^e classe), ouvert à partir du 14 mars 2011, pour vingt postes.

- 1 — Mme ACHILLE Sabrina
- 2 — M. CUIGNET Nicolas
- 3 — Mme LACOMBE Natacha
- 4 — M. DOUCE Pascal
- 5 — M. CURTET Thierry
- 6 — M. FOUART Benoît
- 7 — M. LE BRETON Patrick
- 8 — M. MICHAUX Jean-Bernard
- 9 — M. MANDARD Stéphane
- 10 — M. DETAY Jacques
- 11 — M. IDIEDER Jean-Michel
- 12 — M. COURTEILLE Ludovic
- 13 — M. HADJ-SAFI Mohamed
- 14 — Mme MERIGOU Nathalie née CHABERNAUD
- 15 — M. LACHAIZE Thomas
- 16 — M. FERNANDEZ BONINI Rai.

Arrête la présente liste à 16 (seize) nom(s).

Fait à Paris, le 23 juin 2011

Le Président du Jury

Jean-François PLET

DEPARTEMENT DE PARIS

Délégation de la signature du Maire de Paris, Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général (Direction de la Propreté et de l'Eau).

Le Maire de Paris,
Président du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil Général,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2512-1, L. 2512-8, L. 3221-1 et L. 3221-3 ;

Vu la délibération en date du 21 mars 2008, par laquelle le Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général a donné au Maire de Paris, Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général, délégation de pouvoir dans les conditions de l'article L. 3121-22 du code général des collectivités territoriales sur les matières visées aux articles L. 3211-2, L. 3221-11, L. 3221-12 et L. 3221-1 du même Code ;

Vu l'arrêté en date du 15 juillet 2002 modifié portant réforme des structures générales des services de la Ville de Paris ;

Vu l'arrêté en date du 8 décembre 2008 nommant M. Didier DELY, Directeur de la Propreté et de l'Eau ;

Vu l'arrêté en date du 8 octobre 2010 modifié portant délégation de signature du Maire de Paris (Direction de la Propreté et de l'Eau) ;

Vu l'arrêté du 17 mai 2010 modifié fixant l'organisation de la Direction de la Propreté et de l'Eau ;

Sur la proposition de la Directrice Générale des Services administratifs du Département de Paris ;

Arrête :

Article premier. — La signature du Maire de Paris, Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général est déléguée à M. Didier DELY, Directeur de la Propreté et de l'Eau, à l'effet de signer dans la limite des attributions de la Direction de la Propreté et de l'Eau tous arrêtés, actes et décisions préparés par les services placés sous son autorité, et en cas d'absence ou d'empêchement à Mme Florence POUYOL, Directrice Adjointe et à M. Pierre-Yves DURAND, ingénieur en chef chargé de la coordination technique, Adjoint au Directeur.

Art. 2. — La signature du Maire de Paris, Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général, est également déléguée aux chefs de service dont les noms suivent pour tous arrêtés, actes et décisions préparés par les services placés sous leur autorité et entrant dans leurs attributions respectives :

— M. Philippe CHEVAL, ingénieur général, chef du Service technique de la propreté de Paris, et en cas d'absence ou d'empêchement à M. Jean-Yves RAGOT, ingénieur des services techniques, adjoint au chef du Service technique de la propreté de Paris ;

— M. Denis PENOUEL, ingénieur en chef, chef du Service technique de l'eau et de l'assainissement, et en cas d'absence ou d'empêchement à M. Max DESAVISSE, ingénieur en chef et à Mlle Marie-Pierre PADOVANI, ingénieure des services techniques.

Art. 3. — La signature du Maire de Paris, Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général s'étend, pour les fonctionnaires cités aux articles 1 et 2 aux actes figurant à l'article L. 3122-22 du Code général des collectivités territoriales qui ont pour objet de :

1. fixer dans les limites données par le Conseil Général les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics, et, d'une manière générale des droits prévus au profit du département, qui n'ont pas un caractère fiscal et qui relèvent de la Direction de la Propreté et de l'Eau ;

2. a) pour MM. DELY, DURAND et Mme POUYOL, prendre toutes les décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres qui peuvent être passés réglementairement en raison de leur montant selon la procédure adaptée relevant de l'article 28 du Code des marchés publics, ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont prévus au budget,

b) pour MM. CHEVAL, RAGOT, PENOUEL, DESAVISSE et Mlle PADOVANI, prendre toutes les décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres dont le montant est inférieur à 90 000 € H.T, passés selon la procédure adaptée relevant de l'article 28 du Code des marchés publics, ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont prévus au budget ;

3. prendre toutes les décisions concernant les avenants et les décisions de poursuivre de tout marché ou accord-cadre dont le montant est inférieur à 5 % du montant initial de ces marchés ou accords-cadres, quel que soit leur montant initial ;

4. décider de la conclusion et de la révision du louage de chose pour une durée n'excédant pas douze ans ;

5. passer les contrats d'assurance ;

6. décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 € ;

7. fixer les rémunérations et régler les frais d'honoraires des avocats, avoués, huissiers de justice et experts ;

8. fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres du département à notifier aux expropriés et répondre à leurs demandes ;

9. intenter au nom du Département les actions en justice ou de défendre le Département dans les actions intentées contre elle dans les cas définis par le Conseil Général.

Art. 4. — Les dispositions des trois articles précédents ne sont toutefois pas applicables :

1° — aux actes et décisions se rapportant à l'organisation du service ;

2° — aux arrêtés pris en application de la loi du 31 décembre 1968 sur la prescription des créances sur l'Etat, les Départements, les Communes et les établissements publics ;

3° — aux décisions prononçant des peines disciplinaires supérieures au premier groupe ;

4° — aux ordres de mission pour les déplacements du Directeur ;

5° — aux mémoires en défense, aux recours pour excès de pouvoir ;

Art. 5. — La signature du Maire de Paris, Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général, est également déléguée aux fonctionnaires dont les noms suivent pour les actes suivants, dans la mesure où ils se rapportent à leurs attributions :

1° — états et pièces justificatives à joindre aux propositions de paiement concernant les dépenses à liquider sur les crédits ouverts au budget ;

2° — bordereaux de justification des dépenses en régie et pièces annexes ;

3° — arrêtés et actes de recouvrement des créances du Département de Paris : arrêtés de trop-payés et ordres de reversement ;

4° — arrêtés de mémoire de fournitures et de travaux et certificats pour paiement à liquider sur les crédits ouverts au budget ;

5°-1 — ordres de service et bons de commande aux entreprises, fournisseurs et services du Département de Paris ainsi que tous actes relatifs au règlement des marchés publics et toutes décisions concernant leurs avenants ;

2 — toutes les décisions concernant la préparation, la passation (à l'exception de la signature proprement dite des marchés) et l'exécution des marchés ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants dont le montant est inférieur à 90 000 € H.T. passés selon une procédure adaptée par application de l'article 28 du Code des marchés publics ;

3 — signature des marchés ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants dont le montant est compris entre 4 000 et 90 000 € H.T. passés selon une procédure adaptée par application de l'article 28 du Code des marchés publics ;

4 — signature des marchés ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants dont le montant est inférieur à 4 000 € H.T. passés selon une procédure adaptée par application de l'article 28 du Code des marchés publics ;

6° — attestations de service fait ;

7° — états de traitements et indemnités ;

8° — états de paiement des loyers des locaux occupés par les services de la Direction et des dépenses accessoires afférentes ;

9° — décisions concernant l'aliénation, de gré à gré, de biens mobiliers jusqu'à 4 600 € ;

10° — certificats pour paiement en régie ;

11° — arrêtés de comptabilité afférents à des dépenses ou à des recettes prévues aux budgets ;

12° — arrêtés de versement ou de remboursement de cautionnement ;

13° — application des clauses concernant la révision des prix dans la limite des crédits ouverts et des autorisations de programme ;

14° — concernant les marchés dont le montant est inférieur à 90 000 € H.T. passés selon une procédure adaptée par application de l'article 28 du Code des marchés, mention spéciale apposée sur l'exemplaire du marché remis au titulaire en vue de lui permettre de céder ou de nantir des créances résultant du marché ;

15° — paiement ou consignation d'indemnités ;

16° — approbation des états de retenues et amendes encourues par les entrepreneurs et les fournisseurs ;

17° — ampliation des arrêtés départementaux et des divers actes préparés par la Direction ;

18° — états des frais de déplacement et bordereaux de remboursement d'avances faites dans l'intérêt du service ;

19° — arrêtés de remboursement des frais d'expertise et de paiement d'honoraires aux officiers ministériels et conseils du Département de Paris ;

20° — permissions de voiries, autorisations d'occupation temporaire précaire et révocable du domaine public et autorisation d'occupation du domaine privé ;

21° — autorisations de chantiers sur le domaine public du Département de Paris d'une durée inférieure à trois mois n'entraînant pas de modification dans les courants de circulation et n'intéressant pas les voies du réseau primaire ;

22° — arrêtés de substitution de propriétaires relatifs à des tolérances de servitudes ;

23° — approbation et résiliation d'engagements pour une durée d'une année non renouvelable et pour un montant inférieur à 1 525 € ;

24° — autorisation et convention de branchements et de déversements temporaires ou définitifs dans les égouts et collecteurs du Département ;

25° — autorisation de pose de canalisations et de câbles en égout ;

26° — contrats d'hygiène-sécurité ;

27° — police d'abonnement au gaz, à l'électricité, à l'eau, à l'air comprimé, au chauffage et au téléphone, et polices d'assurance de moins de 1 525 € par an ;

28° — copies conformes de tout arrêté, acte, décision, contrat ou marché ;

29° — contrats pour l'enlèvement des déchets non ménagers ;

30° — décision infligeant une peine disciplinaire du premier groupe ;

31° — attestation d'employeur pour prise de service, état de présence ou fin de présence du personnel ;

32° — convention de stage d'une durée de moins de deux mois.

a) Services centraux de la Direction :

— Mme Catherine FRANCLLET, attachée d'administrations parisiennes, chef du service des affaires financières, M. Benoît CHAUSSE, attaché principal d'administrations parisiennes, chef du Bureau des finances, M. Sylvain BONNET, attaché d'administrations parisiennes, adjoint au chef du Bureau des finances, Mme Guénaëlle ALEXANDROV, attachée d'administration parisiennes ;

— Mme Christine LE SCIELLOUR, chef de service administratif, chef du service des ressources humaines, Mme Anne-Marie ZANOTTO, attachée d'administrations parisiennes, chef du Bureau des relations humaines, M. Sébastien FEIX, attaché d'administrations parisiennes, adjoint au chef du Bureau des relations humaines, Mme Catherine GALLONI D'ISTRIA, attachée d'administrations parisiennes, chef du Bureau de la formation, M. Grégoire MERRHEIM, ingénieur hydrologue et hygiéniste, chef du Bureau de prévention des risques professionnels, M. Vincent BOITARD, ingénieur hydrologue et hygiéniste, adjoint au chef du Bureau

de prévention des risques professionnels, Mme Emilie COURTIEU, attachée principale d'administrations parisiennes, chef du Bureau central du personnel, Mme Nadine ROLAND, attachée d'administrations parisiennes, adjointe au chef du Bureau central du personnel ;

— M. Jacques GUASCH, attaché principal d'administrations parisiennes, chef du Bureau juridique et foncier et en cas d'absence ou d'empêchement à Mme Dominique LOREZINI, attachée d'administrations parisiennes ;

— Mme Caroline CHAL, chargée de mission cadre supérieure, chef de la mission communication et, sauf en ce qui concerne le 5°-3, et en cas d'absence ou d'empêchement à Mlle Agnès PASQUA, attachée d'administrations parisiennes ;

— M. Jean-Yves SIMON, ingénieur divisionnaire des travaux, chef de la mission systèmes d'information et, sauf en ce qui concerne le 5°-3, et en cas d'absence ou d'empêchement à M. Bernard SERRES, chargé de mission cadre supérieur ;

— M. Michel BINUTTI, ingénieur général, chef du Service des études et de l'innovation et à Mme Isabelle LARDIN, ingénieure en chef, et en cas d'absence ou d'empêchement, et sauf en ce qui concerne le 5°-3 à MM. Mathias GALERNE, Antoine BRUNNER, ingénieurs des services techniques et M. Jean POUULOT, ingénieur divisionnaire des travaux ;

— M. Claude VIGROUX, ingénieur des services techniques, chef de la section des locaux et, en cas d'absence ou d'empêchement, sauf en ce qui concerne le 5°-3, à Mlle Brigitte BEZIAU, ingénieure divisionnaire des travaux, MM. François SAGNIEZ et Jérôme FRANCESCONI, ingénieurs des travaux, et à M. Arnaud FLAVIGNY, technicien supérieur, uniquement en ce qui concerne les 5°-1, 2°, 4°, 6°, 18°, 20°, 21° et 30° ;

— M. Jean-Luc SERVIERES, agent de maîtrise, chef du Bureau de la logistique ;

— M. Régis LEROUX, ingénieur en chef, conseiller scientifique et technique ;

— M. Bernard CHARDAVOINE, attaché principal d'administrations parisiennes, adjoint à la Directrice Adjointe.

b) Service technique de la propreté de Paris :

— M. Pierre MARC, ingénieur divisionnaire des travaux, chef de la mission « Propreté » par interim ;

— M. Thierry ARNAUD, chef d'arrondissement, chef de la mission « Collectes » et, sauf en ce qui concerne le 5°-3, en cas d'absence ou d'empêchement à M. Pierre COURTIAL, ingénieur divisionnaire des travaux ;

— M. Sébastien LEFILLIATRE, attaché principal d'administrations parisiennes, délégué « stratégie et développement » ;

— Mme Elisabeth QUERE, attachée d'administrations parisiennes, chef de la mission ressources humaines sauf en ce qui concerne le 5° ;

— M. Bernard CLAMAMUS, ingénieur général, chef de la circonscription fonctionnelle et, sauf en ce qui concerne le 5°-3, en cas d'absence ou d'empêchement à Mme Dominique OUAZANA, ingénieure des travaux ;

— M. CLAMAMUS et Mme OUAZANA bénéficient en plus des délégations de signature indiquées à l'article 7-1°, 10°, 11°, 13° de l'alinéa « les arrêtés » et 3° de l'alinéa « les décisions » ;

— Mme Anne-Gaëlle BAPTISTE, ingénieure des services techniques, chef de la section des moyens mécaniques ;

— M. Erik ORBLIN, attaché principal d'administrations parisiennes, chef du Centre d'action pour la propreté de Paris, sauf en ce qui concerne les 5°-2, 5°-3 et 5°-4 ;

— M. ORBLIN bénéficie en plus des délégations de signature indiquées à l'article 7-1°, 10°, 11°, 13° de l'alinéa « les arrêtés » et 3° de l'alinéa « les décisions » ;

— M. Abdelouahed SAMIR, ingénieur divisionnaire, chef du Centre d'approvisionnement ;

Les agents cités à l'article 5-b bénéficient en plus de la délégation de signature indiquée à l'article 6-7°.

c) Service technique de l'eau et de l'assainissement :

— Mlle Marie-Pierre PADOVANI, ingénieure des services techniques, chef de la section de l'eau de Paris et en cas d'absence ou d'empêchement à M. Ronald CHARVET, ingénieur hydrologue hygiéniste ;

— M. Max DESAVISSE, ingénieur en chef, chef de la section de l'assainissement de Paris et en cas d'absence ou d'empêchement à M. Thomas WALLISER, ingénieur des services techniques.

d) Service des barrages-réservoirs :

— M. Jean-Louis RIZZOLI, ingénieur en chef, uniquement en ce qui concerne les 6^o, 7^o, 17^o, 18^o, 26^o, 28^o et 30^o.

M. RIZZOLI bénéficie en plus de la délégation de signature pour les ordres de missions établis en faveur des agents affectés au sein du Service des barrages-réservoirs.

Art. 6. — La signature du Maire de Paris, Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général, est également déléguée aux fonctionnaires dont les noms suivent, pour les actes ou décisions désignés ci-après dans la mesure où ils se rapportent à leurs attributions :

1^o — ordres de service et bons de commande aux entrepreneurs, fournisseurs et services du Département ;

2^o — attestation d'employeur pour prise de service, état de présence ou fin de présence du personnel ;

3^o — arrêtés de mémoires et certificats pour paiement à liquider sur les crédits du Département de Paris ;

4^o — copies conformes de tout arrêté, acte, décision, contrat ou marché ;

5^o — contrat pour l'enlèvement de déchets non ménagers, seulement en ce qui concerne les fonctionnaires mentionnés au a) ;

6^o — contrats « comptes de tiers » relatifs à l'enlèvement des déchets de nettoyage et de salubrité publique exécutés par le Service technique de la propreté de Paris, seulement en ce qui concerne les fonctionnaires mentionnés au a) ;

7^o — autorisation de conduite de petits engins de nettoyage du Service technique de la propreté de Paris, seulement en ce qui concerne les fonctionnaires mentionnés au a) ;

8^o — attestations de service fait ;

9^o — toutes les décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés dont le montant est inférieur à 4 000 € H.T. passés selon une procédure adaptée par application de l'article 28 du Code des marchés publics ;

10^o — concernant les marchés dont le montant est inférieur à 4 000 € H.T. passés selon une procédure adaptée par application de l'article 28 du Code des marchés publics, mention spéciale apposée sur l'exemplaire du marché remis au titulaire en vue de lui permettre de céder ou de nantir des créances résultant du marché.

a) Service technique de la propreté de Paris :

— M. Jean-François VINCENT, attaché principal d'administrations parisiennes, chef de l'Ecole de la Propreté, sauf en ce qui concerne les 9^o et 10^o ;

— M. Michel DES BRUERES, attaché principal d'administrations parisiennes, chef de la division administrative de la section des moyens mécaniques uniquement en ce qui concerne les 1^o, 2^o, 4^o et 8^o ;

— Mme Marie-Andrée BOINOT, ingénieure des travaux, chef de la division poids lourds Sud de la section des moyens mécaniques, uniquement en ce qui concerne les 1^o, 2^o, 3^o, 4^o, 7^o, 8^o ;

— M. Ludovic DERIN, ingénieur des travaux, chef de la division poids lourds Nord de la section des moyens mécaniques, uniquement en ce qui concerne les 1^o, 2^o, 3^o, 4^o, 7^o, 8^o ;

— M. Marc LELOUCH, ingénieur divisionnaire des travaux, chef de la subdivision poids lourds et engins de la section des moyens mécaniques, uniquement en ce qui concerne les 1^o, 2^o, 3^o, 4^o, 7^o, 8^o ;

— M. Matthieu CARRIER, ingénieur des travaux, chef de la division coordination technique de la section des moyens mécaniques, uniquement en ce qui concerne les 1^o, 2^o, 3^o, 4^o, 7^o, 8^o 9^o et 10^o ;

— M. Patrick NIEPS, chef d'arrondissement, chef de la division des 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e arrondissements, et en cas d'absence ou d'empêchement à M. Damien SVELOR, attaché d'administrations parisiennes et Mlle Marie LEGENDRE, ingénieure des travaux, sauf en ce qui concerne le 9^o et le 10^o ;

— M. Patrick GRALL, ingénieur des travaux, chef de la division des 5^e et 6^e arrondissements, et en cas d'absence ou d'empêchement à M. Aurélien LAMPE, ingénieur des travaux, et M. Bastien CREPY, attaché d'administrations parisiennes, sauf en ce qui concerne le 9^o et le 10^o ;

— M. Cyril MOUET, ingénieur divisionnaire des travaux, chef de la division des 7^e et 8^e arrondissements, et en cas d'absence ou d'empêchement à Mme Edith LUPI, attachée d'administrations parisiennes, sauf en ce qui concerne les 9^o et le 10^o ;

— M. Jean-Paul BIDAUD, ingénieur divisionnaire des travaux, chef de la division des 9^e et 10^e arrondissements, et en cas d'absence ou d'empêchement à M. David AMSALLEM, ingénieur des travaux, et M. Eric BROUX, attaché d'administrations parisiennes, sauf en ce qui concerne le 9^o et le 10^o ;

— M. François BIROT, attaché d'administrations parisiennes, responsable du bureau administratif de la division du 11^e arrondissement ;

— M. Pascal PILOU, ingénieur divisionnaire des travaux, chef de la division du 12^e arrondissement, et en cas d'absence ou d'empêchement à M. Ronan LEONUS, attaché d'administrations parisiennes, sauf en ce qui concerne le 9^o et le 10^o ;

— M. Benjamin MOIGNOT, ingénieur des travaux, chef de la division du 13^e arrondissement, et en cas d'absence ou d'empêchement à Mme Magorzata TORTI, attachée d'administrations parisiennes, sauf en ce qui concerne le 9^o et le 10^o ;

— Mlle Mélanie JEANNOT, ingénieure des travaux, chef de la division du 14^e arrondissement, et en cas d'absence ou d'empêchement à M. Nabil MIMOUN, attaché d'administrations parisiennes, sauf en ce qui concerne le 9^o et le 10^o ;

— M. Michel TONIN, ingénieur des travaux, chef de la division du 15^e arrondissement, et en cas d'absence ou d'empêchement à Mlle Alexandra TREMOLIERES, attachée principale d'administrations parisiennes, sauf en ce qui concerne le 9^o et le 10^o ;

— M. Reynald GILLERON, ingénieur des travaux, chef de la division du 16^e arrondissement, et en cas d'absence ou d'empêchement à Mme Isabelle MAKOWSKI, attachée d'administrations parisiennes, sauf en ce qui concerne le 9^o et le 10^o ;

— M. Olivier RAYNALT, ingénieur des travaux, chef de la division du 17^e arrondissement, et en cas d'absence ou d'empêchement à Mme Isabelle PACINI-DAOUD, attachée d'administrations parisiennes, sauf en ce qui concerne le 9^o et le 10^o ;

— M. Stéphane LAGRANGE, ingénieur divisionnaire, chef de la division du 18^e arrondissement, et en cas d'absence ou d'empêchement à M. Alain FROMENT, attaché d'administrations parisiennes, sauf en ce qui concerne le 9^o et le 10^o ;

— M. Etienne RAPACIOLI, chef d'exploitation, chef de la division du 19^e arrondissement par intérim, et en cas d'absence ou d'empêchement à M. Jean-Baptiste BERTIN, attaché d'administrations parisiennes, sauf en ce qui concerne le 9^o et le 10^o ;

— Mlle Stéphanie JUDE, ingénieure des travaux, chef de la division du 20^e arrondissement et en cas d'absence ou d'empêchement à Mlle Gaëlle BITAUD, attachée d'administrations parisiennes, sauf en ce qui concerne le 9^o et le 10^o ;

Les agents cités à l'article 6-a bénéficient en plus de la délégation de signature indiquée à l'article 5-30 ;

Les agents cités à l'article 6-a, sauf Mme BOINOT, MM. DERIN, LELOUCH et CARRIER, bénéficient également des délégations de signature indiquées à l'article 7-1°, 10°, 11°, 13° de l'alinéa « les arrêtés » et 3° de l'alinéa « les décisions ».

b) Service technique de l'eau et de l'assainissement :

— Mme Hélène ERLICHMAN, ingénieure divisionnaire des travaux, chef du Bureau de la commande publique, uniquement en ce qui concerne le 4° ;

— Mme Marie-Christine AMABLE, attachée principale d'administrations parisiennes, chef de la division communication et relations externes, solidarité internationale ;

— Mlle Isabelle GUILLOTIN de CORSON, chef de service administratif, chef de la division administrative et financière, et en cas d'absence ou d'empêchement à Mme Annick MESNARD-ROBBE, attachée principale d'administrations parisiennes, chef du Bureau des ressources humaines, et à Mme Nathalie BERGIER, attachée principale d'administrations parisiennes, chef du Bureau des finances ;

Mlle Isabelle GUILLOTIN de CORSON et Mme Nathalie BERGIER bénéficient en plus de la délégation de signature indiquée à l'article 5-11° ;

— M. Vincent EVRARD, chargé de mission cadre supérieur, chef de la division informatique et cartographie, et, en cas d'absence ou d'empêchement, à Mme Marie-Emilie LE GRAND, chargée de mission cadre supérieur ;

— M. Thomas WALLISER, ingénieur des services techniques, chef de la division études et innovations ;

— M. Jean-François FERRANDEZ, ingénieur des services techniques, chef de la division des grands travaux de la section de l'assainissement de Paris, et en cas d'absence ou d'empêchement à M. Claude GARO, ingénieur divisionnaire des travaux et M. Christian PEUZIAT, ingénieur économiste de la construction ;

— Mme Bertrande BOUCHET, ingénieure en chef, chef de la division gestion des flux de la section de l'assainissement de Paris, et en cas d'absence ou d'empêchement à M. Frédéric BETHOUART, ingénieur divisionnaire des travaux, chef de la subdivision exploitation du réseau régulé ;

— M. Patrick DELFOSSE, ingénieur divisionnaire des travaux, chef de la subdivision curage collecteurs et atelier de la section de l'assainissement de Paris ;

— M. Thierry GAILLOT, chargé de mission cadre supérieur, chef de la subdivision maintenance des équipements de la section de l'assainissement de Paris ;

— M. Gaël PIERROT, ingénieur des services techniques, chef de la division coordination de l'exploitation territoriale de la section de l'assainissement de Paris, et en cas d'absence ou d'empêchement à Mme Annie SEILER, ingénieure divisionnaire des travaux et M. Christophe POYNARD, ingénieur des travaux ;

— M. Stéphane LE BRONEC, ingénieur des travaux, chef de la subdivision logistique de la section de l'assainissement de Paris ;

— M. Julien ROUQUET, ingénieur des services techniques, chef de la circonscription territoriale d'exploitation Ouest de la section d'assainissement de Paris, et en cas d'absence ou d'empêchement à MM. Emmanuel TOMI et Johan AL NAKIB, ingénieurs des travaux ;

— M. Sinicha MIJALOVIC, ingénieur des services techniques, chef de la circonscription territoriale d'exploitation Sud de la section de l'assainissement de Paris, et en cas d'absence ou d'empêchement à MM. Stéphane FOURNET et Samuel COLIN, ingénieurs des travaux ;

— M. Christian NIEL, chef d'arrondissement, chef de la circonscription territoriale d'exploitation est de la section de l'assainissement de Paris, et en cas d'absence ou d'empêchement à M. David MAIGNAN, ingénieur des travaux et Mme Corinne GUEROULT, ingénieure divisionnaire des travaux ;

— Mmes LE GRAND, SEILER et MM. GARO, PEUZIAT, DELFOSSE, BETHOUART, GAILLOT, LE BRONEC, ROUQUET, MIJALOVIC, POYNARD et LEROY ne bénéficient pas de la délégation de signature prévue aux alinéas 9° et 10°.

Art. 7. — La signature du Maire de Paris, Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général, est également déléguée aux fonctionnaires dont les noms suivent, pour les actes suivants entrant dans leurs attributions :

Les arrêtés :

1° — arrêté d'attribution de la prime d'installation ;

2° — arrêté de titularisation ;

3° — arrêté de mise en disponibilité ;

4° — arrêté de travail à temps partiel ;

5° — arrêté de temps partiel thérapeutique ;

6° — arrêté portant attribution d'indemnité de bicyclette ;

7° — arrêté portant l'attribution de la nouvelle bonification indiciaire ;

8° — arrêté de mise en cessation progressive d'activité ;

9° — arrêté de mise en congé sans traitement ;

10° — arrêté de mise en congé suite à un accident de travail ou de service lorsque l'absence constatée ne dépasse pas 10 jours ;

11° — arrêté de suspension de traitement pour absence de service fait et pour absence injustifiée ;

12° — arrêtés de mise en congés parental, de présence parentale, de maternité et d'adoption ;

13° — arrêté de mise en congé de paternité ;

14° — arrêté de mise en congé pour effectuer une période d'instruction militaire en tant que réserviste ;

15° — arrêté de mise en congé d'accompagnement d'une personne en fin de vie.

Les décisions :

1° — décision d'affectation ou de mutation interne ;

2° — décision infligeant une peine disciplinaire du premier groupe ;

3° — décision de mise en congé bonifié ;

4° — décision d'affectation d'agents vacataires ;

5° — décision portant l'attribution d'indemnité de faisant fonction ;

Autres actes :

1° — documents relatifs à l'assermentation ;

2° — attestation d'employeur pour prise de service, état de présence ou fin de présence du personnel ;

3° — copies conformes de tout arrêté, acte, décision concernant le personnel.

— Mme Christine LE SCIELLOUR, chef de service administratif, chef du Service des ressources humaines ;

— Mme Emilie COURTIEU, attachée principale d'administrations parisiennes, chef du Bureau central du personnel, et en cas d'absence ou d'empêchement à Mme Nadine ROLAND, attachée d'administrations parisiennes, adjointe au chef du Bureau central du personnel ;

— M. Guy MARTIN, chef de service administratif, chef de la division centrale administrative du service des barrages-réservoirs ;

— Mlle Isabelle GUILLOTIN de CORSON, chef de service administratif, chef de la division administrative et financière, et en cas d'absence ou d'empêchement à Mme Annick MESNARD-ROBBE, attachée principale d'administrations parisiennes, chef du Bureau des ressources humaines ;

— Mme Anne-Gaëlle BAPTISTE, ingénieure des services techniques, chef de la section des moyens mécaniques, et en cas d'absence ou d'empêchement à M. Michel DES BRUERES, attaché principal d'administrations parisiennes, uniquement en ce qui concerne les 1^o, 10^o, 11^o, 13^o de l'alinéa « les arrêtés » et 1^o et 3^o de l'alinéa « les décisions » ;

— M. Sébastien LEFILLIATRE, attaché principal d'administrations parisiennes, délégué « stratégie et développement » bénéficie de la délégation de signature pour les décisions de mutations internes des personnels ouvriers du Service technique de la propreté de Paris ;

— Mme Elisabeth QUERE, attachée d'administrations parisiennes, chef de la mission ressources humaines, bénéficie de la délégation de signature pour les décisions de mutations internes des personnels ouvriers du Service technique de la propreté de Paris.

Art. 8. — Les dispositions de l'arrêté du 8 octobre 2010 déléguant la signature du Maire de Paris, Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général au Directeur de la Propreté et de l'Eau ainsi qu'à certains de ses collaborateurs sont abrogées par le présent arrêté qui s'y substitue.

Art. 9. — Le présent arrêté sera publié au « Bulletin Départemental Officiel du Département de Paris ».

Art. 10. — Ampliation du présent arrêté sera adressée :

— à M. le Préfet de la Région d'Ile-de-France, Préfet du Département de Paris,

— à M. le Directeur Régional des Finances Publiques d'Ile-de-France et du Département de Paris,

— aux intéressés.

Fait à Paris, le 29 juin 2011

Bertrand DELANOË

Autorisation donnée à l'Association « Crèche Parentale du Sentier » pour le fonctionnement d'un établissement d'accueil collectif, non permanent, type crèche parentale, situé 17, rue du Sentier, à Paris 2^e.

Le Maire de Paris,
Président du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil Général,

Vu le Code de la santé publique, notamment les articles L. 2324-1 à L. 2324-4 et R. 2324-16 à R. 2324-47 ;

Vu le décret n° 2010-613 du 7 juin 2010 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans et modifiant le Code de la santé publique ;

Vu l'arrêté du 26 décembre 2000 relatif au personnel des établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans ;

Vu le rapport du Service départemental de protection maternelle et infantile ;

Arrête :

Article premier. — L'Association « Crèche Parentale du Sentier » dont le siège social est situé 23, rue Greneta, à Paris 2^e, est autorisée à faire fonctionner, à compter du 16 mai 2011, un établissement d'accueil collectif, non permanent, type crèche parentale, sis 17, rue du Sentier, à Paris 2^e.

Art. 2. — La capacité d'accueil de cet établissement est fixée à 10 enfants présents simultanément âgés de 1 à 3 ans.

Art. 3. — La Directrice des Familles et de la Petite Enfance est chargée de l'exécution de la présente autorisation, qui sera publiée au « Bulletin Départemental Officiel du Département de Paris ».

Fait à Paris, le 8 juin 2011

Pour le Maire de Paris,
Président du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil Général
et par délégation,

*Le Directeur Adjoint
chargé de la Sous-Direction de l'Accueil
de la Petite Enfance*

Philippe HANSEBOUT

Abrogation de l'autorisation donnée à la Ville de Paris pour le fonctionnement d'un établissement de garde d'enfants, situé 4, square André Lichtenberger, à Paris 14^e.

Le Maire de Paris,
Président du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil Général,

Vu le Code de la santé publique, notamment les articles L. 2324-1 à L. 2324-4 et R. 2324-16 à R. 2324-47 ;

Vu le décret n° 2010-613 du 7 juin 2010 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans et modifiant le Code de la santé publique ;

Vu l'arrêté du 30 mai 1988 autorisant la Ville de Paris à faire fonctionner un établissement de garde d'enfants, sis 4, square André Lichtenberger, à Paris 14^e, comportant sous une direction unique, une section halte-garderie pour l'accueil de 15 enfants âgés de 3 mois à 6 ans et une section crèche collective pour l'accueil de 5 enfants âgés de 3 mois à 3 ans ;

Vu la décision du Maire de Paris de fermer la structure à compter du 11 mai 2011 ;

Arrête :

Article premier. — L'arrêté du 30 mai 1988 est abrogé.

Art. 2. — La Directrice des Familles et de la Petite Enfance est chargée de l'exécution de la présente abrogation, qui sera publiée au « Bulletin Départemental Officiel du Département de Paris ».

Fait à Paris, le 8 juin 2011

Pour le Maire de Paris,
Président du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil Général
et par délégation,

*Le Directeur Adjoint
chargé de la Sous-Direction de l'Accueil
de la Petite Enfance*

Philippe HANSEBOUT

Résultats des élections des 24 et 25 juin 2011 pour le renouvellement des représentant(e)s des assistant(e)s maternel(le)s et assistant(e)s familiaux(les) à la Commission consultative paritaire départementale de Paris.

Le Maire de Paris,
Président du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil Général,

Vu les articles L. 421-6 et R. 421-27 à R. 421-35 du Code de l'action sociale et des familles ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2011 concernant les élections à la Commission consultative paritaire départementale ;

Vu l'arrêté du 18 avril 2011 concernant les élections à la Commission consultative paritaire départementale ;

Vu l'arrêté du 31 mai 2011 modifiant l'arrêté du 18 avril 2011 concernant les élections à la Commission consultative paritaire départementale ;

Vu l'arrêté du 21 juin 2011 désignant M. Didier HOTTE comme Président de la Commission électorale ;

Vus le procès-verbal établi par le bureau de vote le 25 juin 2011 et le résultat du dépouillement mené par la Commission électorale ;

Arrête :

Article premier. — Les résultats des élections des 24 et 25 juin 2011 pour le renouvellement des représentant(e)s des assistant(e)s maternel(le)s et assistant(e)s familiaux(les) à la Commission consultative paritaire départementale de Paris sont les suivants :

Inscrits	3 370
Votants	840
Blancs ou nuls	26
Suffrages exprimés	814

Ont obtenu :

APAAM	192
CFDT	39
CFTC	16
CGT	109
SPAMAF	110
UNSA	348

Au vu des résultats, la répartition des sièges, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, est la suivante :

APAAM	1
CFDT	0
CFTC	0
CGT	0
SPAMAF	1
UNSA	3

Selon l'ordre de présentation des candidats sur les listes, sont élues :

1 — En qualité de représentantes titulaires :

- BOUHRAOUA Noura (UNSA),
- LAURENT Valérie (UNSA),
- CHANTEL Jocelyne (UNSA),
- CUISSARD Florence (APAAM),
- CORREIA Marie-Christine (SPAMAF).

2 — En qualité de représentantes suppléantes :

- LORIC Ghislaine (UNSA),
- TICOLAT Meherzia (UNSA),
- BEKBACHY Nadia (UNSA),
- COMMON Annick (APAAM),
- DOYEN Martine (SPAMAF).

Art. 2. — Ampliation du présent arrêté sera adressée :
— à M. le Préfet de la Région d'Ile-de-France, Préfet de Paris,
— à Mme la Directrice des Familles et de la Petite Enfance.

Fait à Paris, le 27 juin 2011

Pour le Maire de Paris,
Président du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil Général
et par délégation,
*La Directrice des Familles
et de la Petite Enfance*

Véronique DUROY

Renouvellement et désignation des représentants du personnel appelés à siéger au sein du Comité Technique d'Etablissement des établissements départementaux de la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé.

Le Maire de Paris,
Président du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil Général,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2003-802 du 26 août 2003 modifié relatif aux Comités Techniques d'Etablissements des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Arrête :

Article premier. — Le scrutin pour la désignation des représentants du personnel au sein du Comité Technique d'Etablissement des établissements départementaux de l'Aide Sociale à l'Enfance de Paris aura lieu le 20 octobre 2011.

Art. 2. — Compte tenu du nombre d'agents des établissements départementaux au 30 avril 2011, les représentants du personnel appelés à siéger au Comité Technique d'Etablissement des établissements départementaux sont au nombre de :

- deux représentants titulaires et deux représentants suppléants pour le collège A ;
- trois représentants titulaires et trois représentants suppléants pour le collège B ;
- cinq représentants titulaires et cinq représentants suppléants pour le collège C.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au « Bulletin Départemental Officiel du Département de Paris ».

Art. 4. — La Directrice de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 28 juin 2011

Pour le Maire de Paris,
Président du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil Général
et par délégation
*La Chef du Bureau
des Etablissements Départementaux*

Elisabeth SEVENIER-MULLER

Renouvellement des Commissions Administratives Paritaires Locales et du Comité Technique d'Établissement compétents à l'égard du personnel des établissements départementaux de l'Aide Sociale du Département de Paris.

Le Maire de Paris,
Président du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil Général,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2003-655 du 18 juillet 2003 modifié relatif aux Commissions Administratives Paritaires consultatives locales et départementales de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté ministériel du 27 mai 2011 fixant la date des élections pour le renouvellement des Commissions Administratives Paritaires Locales, Départementales et du Comité Technique d'Établissement des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 ;

Arrête :

Article premier. — Les élections générales pour la désignation des représentants du personnel au sein des Commissions Administratives Paritaires Locales et du Comité technique d'Établissement des établissements départementaux de la Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance et de la Santé auront lieu le jeudi 20 octobre 2011.

Art. 2. — Une section de vote est instituée dans chaque établissement, un arrêté ultérieur en fixera la composition.

Art. 3. — Le jour du scrutin, les sections de vote seront ouvertes aux horaires indiqués en annexe n° 1.

Art. 4. — Le présent arrêté sera publié au « Bulletin Départemental Officiel du Département de Paris ».

Art. 3. — La Directrice Générale de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 28 juin 2011

Pour le Maire de Paris,
Président du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil Général
et par délégation,

*La Chef du Bureau
des Etablissements Départementaux*

Elisabeth SEVENIER-MULLER

Annexe : liste des sections de vote

Sections de vote pour les scrutins du 20 octobre 2011

Adresse de la section de vote	Heures d'ouverture
Centre d'Accueil Saint-Vincent de Paul, 72, avenue Denfert Rochereau, 75014 Paris	6 h 30 - 16 h 30
Foyer Melingue, 22, rue Levert, 75020 Paris	6 h 30 - 16 h 30
Centre d'Orientation Scolaire et Professionnelle d'Annet-sur-Marne, Château d'Etry Annet-sur-Marne, 77410 Claye Souilly	8 h - 18 h

Adresse de la section de vote (<i>suite</i>)	Heures d'ouverture (<i>suite</i>)
C.E.F.P. d'Alembert, 150, avenue Thibaud de Champagne, 77144 Montevrain	8 h - 18 h
Centre Educatif Dubreuil, 13, rue de Chartres, 91400 Orsay	8 h - 18 h
C.E.F.P. de Bénerville, Bénerville, 14910 Blonville sur Mer	8 h - 18 h
C.E.F.P. Le Nôtre, Domaine de Pinceloup, 78120 Sonchamp	8 h - 18 h
C.E.F.P. de Pontourny, Beaumont en Véron, 37420 Avoine	8 h - 18 h
Foyer Tandou, 15-19, rue Tandou, 75019 Paris	8 h - 18 h
C. de Formation Professionnelle de Villepreux, 4, rue Amédée Brocard, 78450 Villepreux	8 h - 18 h
EDASEOP, 9 bis, rue Jean-Baptiste Dumas, 75017 Paris	8 h - 18 h
Centre Maternel Ledru-Rollin – Nationale, 146-152, rue Nationale, 75013 Paris	8 h - 18 h
Centre Michelet, 235-237, rue de Tolbiac, 75013 Paris	6 h 30 - 16 h 30
Foyer des Récollets, 5, passage des Récollets, 75010 Paris	6 h 30 - 16 h 30

Désignation des représentants du personnel appelés à siéger au sein des Commissions Administratives Paritaires Locales compétentes à l'égard du personnel des établissements Départementaux de la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé, régi par le titre IV du statut général de la fonction publique.

Le Maire de Paris,
Président du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil Général,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2003-655 du 18 juillet 2003 modifié relatif aux Commissions Administratives Paritaires consultatives locales et départementales de la fonction publique hospitalière ;

Arrête :

Article premier. — Le scrutin pour la désignation des représentants du personnel au sein des Commissions Administratives Paritaires des Etablissements départementaux de l'Aide Sociale à l'Enfance de Paris aura lieu le 20 octobre 2011.

Art. 2. — Compte tenu des effectifs des établissements départementaux constatés au 30 avril 2011, le nombre de sièges à pourvoir pour chaque commission est fixé comme suit :

C.A.P. n° 2 : personnels de catégorie A des services de soins, des services médico-techniques et des services sociaux : 2 titulaires, 2 suppléants ;

C.A.P. n° 5 : personnels de catégorie B des services de soins, des services médico-techniques et des services sociaux : 3 titulaires, 3 suppléants ;

C.A.P. n° 6 : personnels de catégorie B d'encadrement administratif et des secrétariats médicaux : 1 titulaire, 1 suppléant ;

C.A.P. n° 7 : personnels de catégorie C, personnels techniques, ouvriers, conducteurs ambulanciers et personnels d'entretien et de salubrité : 3 titulaires, 3 suppléants ;

C.A.P. n° 8 : personnels de catégorie C des services de soins, des services médico-techniques et des services sociaux : 3 titulaires, 3 suppléants ;

C.A.P. n° 9 : personnels administratifs de catégorie C : 2 titulaires, 2 suppléants.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au « Bulletin Départemental Officiel du Département de Paris ».

Art. 4. — La Directrice de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 28 juin 2011

Pour le Maire de Paris,
Président du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil Général
et par délégation

*La Chef du Bureau
des Etablissements Départementaux*

Elisabeth SEVENIER-MULLER

Fixation de la capacité d'accueil, du budget 2011 et de la participation journalière opposable aux autres départements du S.A.V.S. IRIS-PARIS situé 5, rue des Messageries, à Paris 10^e.

Le Maire de Paris,
Président du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil Général,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 4311-1 et suivants ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles en son livre II, titre III et son livre III et notamment les articles R. 314-1 et suivants et R. 351-1 et suivants ;

Vu la convention conclue le 21 juillet 1997 entre M. le Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général et l'Association « Initiative, Réalisation, Insertion, Sociale » (IRIS PARIS) pour son service d'accompagnement à la vie sociale IRIS-PARIS situé 5, rue des Messageries, 75010 Paris ;

Vu l'avenant en date du 18 novembre 2005 portant la capacité d'accueil du service de 47 à 50 places ;

Vu l'avenant en date du 6 septembre 2010 portant la capacité d'accueil du service de 50 à 65 places ;

Vu les propositions budgétaires formulées par l'établissement pour l'année 2011 ;

Sur proposition de la Directrice Générale de l'Action Sociale de l'Enfance et de la Santé ;

Arrête :

Article premier. — La capacité d'accueil de l'établissement suivant : S.A.V.S. IRIS-PARIS situé 5, rue des Messageries, 75010 Paris, est fixée à 65 places au titre de l'année 2011.

Art. 2. — Pour l'exercice 2011, les dépenses et les recettes prévisionnelles de cet établissement sont autorisées comme suit :

Dépenses prévisionnelles :

— Groupe I : dépenses afférentes à l'exploitation courante : 13 518,50 € ;

— Groupe II : dépenses afférentes au personnel : 391 937,62 € ;

— Groupe III : dépenses afférentes à la structure : 44 186,48 €.

Recettes prévisionnelles :

— Groupe I : produits de la tarification et assimilés : 436 142,60 € ;

— Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation : 12 500 € ;

— Groupe III : produits financiers et produits non encaissables : 1 000 €.

Art. 3. — La somme imputable au Département de Paris pour ses 65 ressortissants au titre de l'aide sociale est de 436 142,60 €.

Art. 4. — La participation annuelle individuelle pour 2011 opposable aux autres Départements concernés est de 6 709,89 €. La participation journalière qui en découle est fixée à 22,14 € sur la base de 303 jours par an.

Art. 5. — Les recours éventuels contre le présent arrêté doivent être formés auprès du tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale de Paris (58-62, rue de la Mouzaïa, 75935 Paris Cedex 19) dans le délai franc d'un mois à compter de sa notification pour les personnes auxquelles il a été notifié, ou de sa publication pour les autres personnes.

Art. 6. — La Directrice Générale de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé est chargée de l'application du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Départemental Officiel du Département de Paris ».

Fait à Paris, le 16 juin 2011

Pour le Maire de Paris,
Président du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil Général
et par délégation,

*La Sous-Directrice de l'Administration Générale,
du Personnel et du Budget*

Martine BRANDELA

Fixation, à compter du 1^{er} juillet 2011, du tarif journalier afférent au Foyer d'Hébergement Saint-Germain Saint-Jacques, situé 2, rue Félibien, à Paris 6^e.

Le Maire de Paris,
Président du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil Général,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 3411-1 et suivants ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles en son livre II, titre III et son livre III et notamment les articles R. 314-1 et suivants et R. 351-1 et suivants ;

Vu la convention conclue le 17 juin 1992 entre le Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général et l'association Vie et Accompagnement Parisiens pour le Foyer d'hébergement Saint-Germain Saint-Jacques situé 2, rue Félibien à Paris (6^e) ;

Vu les propositions budgétaires de l'établissement pour l'année 2011 ;

Sur proposition de la Directrice Générale de l'Action Sociale de l'Enfance et de la Santé ;

Arrête :

Article premier. — Pour l'exercice 2011, les dépenses et les recettes prévisionnelles du Foyer d'Hébergement Saint-Germain Saint-Jacques situé au 2, rue Félibien, à Paris (6^e), géré par l'Association Vie et Accompagnement Parisiens, sont autorisées comme suit :

Dépenses prévisionnelles :

- Groupe I : dépenses afférentes à l'exploitation courante : 126 871,55 € ;
- Groupe II : dépenses afférentes au personnel : 520 645,66 € ;
- Groupe III : dépenses afférentes à la structure : 229 525,97 €.

Recettes prévisionnelles :

- Groupe I : produits de la tarification et assimilés : 829 057,83 € ;
- Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation : 58 500 € ;
- Groupe III : produits financiers et produits non encaissables : 1 100 €.

Le tarif journalier visé à l'article 2 tient compte d'une reprise de déficit N-2 de 11 614,65 €.

Art. 2. — Le tarif journalier afférent au Foyer d'Hébergement Saint-Germain Saint-Jacques situé 2, rue Félibien, à Paris (6^e), géré par l'Association Vie et Accompagnement Parisiens, est fixé à 105,39 € à compter du 1^{er} juillet 2011.

Art. 3. — Les recours éventuels contre la présente décision doivent être exercés devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale de Paris (58 à 62, rue de Mouzaïa, 75935 Paris Cedex 19) dans le délai franc d'un mois à compter de sa notification ou de la publication de la décision.

Art. 4. — La Directrice Générale de l'Action Sociale de l'Enfance et de la Santé est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Départemental Officiel du Département de Paris ».

Fait à Paris, le 23 juin 2011

Pour le Maire de Paris,
Président du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil Général
et par délégation,

*La Sous-Directrice de l'Administration Générale,
du Personnel et du Budget*

Martine BRANDELA

Fixation du tarif journalier afférent à l'établissement du SAMSAH La Note Bleue-Erard situé 10, rue Erard, à Paris 12^e.

Le Maire de Paris,
Président du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil Général,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 3411-1 et suivants ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles en son livre II, titre III et son livre III, notamment les articles R. 314-1 et suivants et R. 351-1 et suivants ;

Vu la convention conclue le 2 février 2009 entre le Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général et la Fondation des Caisses d'Épargne pour la Solidarité pour le SAMSAH La Note Bleue-Erard situé 10, rue Erard, 75012 Paris ;

Vu les propositions budgétaires de l'établissement pour l'année 2011 ;

Sur proposition de la Directrice Générale de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé ;

Arrête :

Article premier. — Pour l'exercice 2011, les dépenses et les recettes prévisionnelles du SAMSAH La Note Bleue situé 10, rue Erard, à Paris 12^e, d'une capacité de 15 places, géré par la Fondation des Caisses d'Épargne pour la Solidarité, sont autorisées comme suit :

Dépenses prévisionnelles :

- Groupe I : dépenses afférentes à l'exploitation courante : 9 900 € ;
- Groupe II : dépenses afférentes au personnel : 102 203,22 € ;
- Groupe III : dépenses afférentes à la structure : 29 430,75 €.

Recettes prévisionnelles :

- Groupe I : produits de la tarification et assimilés : 61 333,97 € ;
- Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation : 200 € ;
- Groupe III : produits financiers et produits non encaissables : 0 €.

Le tarif visé à l'article 2 tient compte de la reprise du résultat d'un montant de 80 000 €.

Art. 2. — Le tarif journalier afférent à l'établissement du SAMSAH La Note Bleue-Erard situé 10, rue Erard, à Paris, géré par la Fondation des Caisses d'Épargne pour la Solidarité, est fixé à 34,51 €, à compter du 1^{er} juillet 2011.

Art. 3. — Les recours éventuels contre la présente décision doivent être exercés devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale de Paris (58 à 62, rue de Mouzaïa, 75935 Paris Cedex 19) dans le délai franc d'un mois à compter de sa notification pour les personnes auxquelles il a été notifié ou de sa publication pour les autres personnes.

Art. 4. — La Directrice Générale de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Départemental Officiel du Département de Paris ».

Fait à Paris, le 24 juin 2011

Pour le Maire de Paris,
Président du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil Général
et par délégation,

*La Sous-Directrice de l'Administration Générale,
du Personnel et du Budget*

Martine BRANDELA

Fixation du compte administratif 2009 présenté par l'Association Œuvre Falret pour l'établissement S.A.V.S. Falret, situé au 135, rue de Saussure, à Paris 17^e et au 1 bis, impasse Druinot, à Paris 12^e.

Le Maire de Paris,
Président du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil Général,

Vu la convention conclue le 25 juin 2007 entre M. le Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général et l'Association Œuvre Falret pour le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale, situé au 135, rue de Saussure, (17^e) et au 1 bis, impasse Druinot (12^e) ;

Vu le compte administratif présenté par l'établissement pour l'année 2009 ;

Sur proposition de la Directrice Générale de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé ;

Arrête :

Article premier. — Le compte administratif 2009 présenté par l'Association Œuvre Falret pour l'établissement S.A.V.S. Falret, situé au 135, rue de Saussure (17^e) et au 1 bis, impasse Druinot (12^e), est arrêté, après vérification, à la somme de 600 647,22 €.

Art. 2. — La participation du Département de Paris pour ses 82 ressortissants, au titre de 2009, est de 587 211,20 €.

Art. 3. — Compte tenu des avances déjà versées par le Département de Paris, le solde restant à verser par le Département de Paris est 60 063,07 €.

Art. 4. — La Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé est chargée de l'application de la présente décision.

Fait à Paris, le 24 juin 2011

Pour le Maire de Paris,
Président du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil Général
et par délégation,

Le Sous-Directeur de l'Action Sociale

LUDOVIC MARTIN

Direction des Ressources Humaines. — Tableau d'avancement au grade d'assistant socio-éducatif principal du Département de Paris, au titre de l'année 2011.

D.A.S.E.S. :

- LETURQUE Valérie
- PIGALE-FOURMOND Anouk
- NORMANT Catherine
- CHONG Denise
- RODRIGUES DA COSTA Valérie
- BOISDUR Elise
- BRINGER Bruno
- THOMAS Christelle
- KEPEDEN NANA Odette
- DANET Isabelle
- QUEMERE Stéphanie
- MAZA-TSHABALALA Suzanne
- LEVEAU Sylvie
- CHARLES-BREL Carole
- DUBLINEAU Géraldine
- HILY Anne-Yvonne
- JUILLARD-MIGNOT Guylaine
- SORIA Hélène
- DEM N'Deye Raby
- CHARBONNE Marie-Hélène
- PETITJEAN Marianne
- STRIPPE Carine
- BONNIOT DE RUISSELET Ellen
- GIRARDET Sophie
- PONSARD Isabelle
- WISZNIOWSKI Leïtitia
- BARTHE Marie-Céline
- BECHEREL Luc
- DUPUY Marie-Pierre
- KERVRAN Caroline
- MARQUE Stéphane
- WUCHER Florence
- FONTAINE Georges

- BIROT Agnès
- LOSANGE Denis
- ORSONI Cécile
- RAYMOND Sandra
- NOIRET Albane
- FELIX Marlène
- PERRIN Isabelle
- BENSOUSSAN Valérie
- RESSOUG Nassira
- AIGNER Elisa
- LEJARDS Sylvie
- HADDAR Nacer.

D.F.P.E. :

- LAURENT Marie-Claire
- BRUCHLEN Patricia
- LETTELIER Françoise
- DHOUIEB Amel.

D.P.P. :

- BOVILLE Olivier.

D.R.H. :

- BESSON Odile.

Liste arrêtée à 51 (cinquante-un) noms.

Fait à Paris, le 21 juin 2011

Pour le Maire de Paris,
Président du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil Général
et par délégation,

Le Sous-Directeur des Emplois et des Carrières

Marc-Antoine DUCROCQ

**PREFECTURE DE PARIS
DEPARTEMENT DE PARIS**

Fixation, à compter du 1^{er} juin 2011, des tarifs journaliers applicables au Service Educatif Adoléscent de l'« Association Nationale de Réadaptation Sociale » situé 18, avenue Victoria, à Paris 1^{er}.

Le Préfet
de la Région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris,
Officier
de la Légion d'Honneur,
Commandeur
de l'Ordre National du Mérite,

Le Maire de Paris,
Président du Conseil de Paris
siégeant en formation
de Conseil Général,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 3221-9, L. 3411-1 et suivants ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L. 351-1 et suivants, et R. 314-1 et suivants ;

Vu l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 modifiée relative à l'enfance délinquante ;

Vu l'article 375 à 375-8 du Code civil concernant l'assistance éducative ;

Vu le décret n° 46-734 du 16 avril 1946 relatif aux personnes, institutions ou services recevant des mineurs délinquants ;

Vu le décret n° 59-1095 du 21 septembre 1959 portant règlement d'administration publique pour l'application de dispositions relatives à la protection de l'enfance et de l'adolescence en danger, et les arrêtés subséquents ;

Vu le décret n° 88-949 du 6 octobre 1988 modifié relatif à l'habilitation des personnes physiques, établissements, services ou organismes publics ou privés auxquels l'autorité judiciaire confie habituellement des mineurs ou l'exécution de mesures les concernant ;

Vu le dossier présenté par le service ;

Sur proposition conjointe du Directeur Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, de la Directrice Générale des Services administratifs du Département de Paris et de la Directrice Générale de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé ;

Arrêtent :

Article premier. — Pour l'exercice 2011, les dépenses et les recettes prévisionnelles du Service Educatif Adolescent de l'« Association Nationale de Réadaptation Sociale », situé 18, avenue Victoria, 75001 Paris, sont autorisées comme suit :

Dépenses prévisionnelles :

— Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante : 201 440 € ;

— Groupe II : charges afférentes au personnel : 942 792 € ;

— Groupe III : charges afférentes à la structure : 165 379 €.

Recettes prévisionnelles :

— Groupe I : produits de la tarification : 1 201 611 € ;

— Groupe II : produits relatifs à l'exploitation : 4 000 € ;

— Groupe III : produits financiers et non encaissables : 4 000 €.

Les tarifs journaliers visés à l'article 2, tiennent compte de la reprise de résultats excédentaires d'un montant de 100 000 €.

Art. 2. — A compter du 1^{er} juin 2011, les tarifs journaliers applicables au Service Educatif Adolescent de l'« Association Nationale de Réadaptation Sociale », situé 18, avenue Victoria, 75001 Paris, sont fixés comme suit :

— AEMO : 18,37 € ;

— AEMO renforcée : 20,26 €.

Art. 3. — Un recours contre le présent arrêté pourra être porté devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale de Paris (Secrétariat : ARS, Direction territoriale de Paris 58/62, rue de Mouzaïa, 75935 Paris Cedex 19) dans le délai franc d'un mois suivant sa notification ou sa publication.

Art. 4. — Le Préfet, Secrétaire Général de la Préfecture de Paris, le Directeur Interrégional de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, la Directrice Générale des Services administratifs du Département de Paris, la Directrice Générale de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé sont chargées, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Départemental Officiel » et au « Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Paris et de la Préfecture de Police » accessible sur le site internet de la Préfecture de Paris : www.paris.pref.gouv.fr.

Fait à Paris, le 21 juin 2011

Pour le Préfet
de la Région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris,
et par délégation,

La Directrice
de la Modernisation
et de l'Administration
Aimée DUBOS

Pour le Maire de Paris,
Président du Conseil de Paris
siégeant en formation
de Conseil Général
et par délégation,

La Directrice Adjointe
de la D.A.S.E.S.,
en charge de la Sous-Direction
des Actions Familiales
et Educatives
Isabelle GRIMAUT

Fixation, à compter du 1^{er} juin 2011, du tarif journalier applicable au Service d'Aide Educative en Milieu Ouvert de l'Association « ESPOIR - Centres familiaux de Jeunes » situé 50 ter, rue de Malte à Paris 11^e.

Le Préfet
de la Région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris,
Officier
de la Légion d'Honneur,
Commandeur
de l'Ordre National du Mérite

Le Maire de Paris,
Président du Conseil de Paris
siégeant en formation
de Conseil Général,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 3221-9, L. 3411-1 et suivants ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles, notamment les articles R. 314 et R. 351 ;

Vu la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale ;

Vu l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 modifiée relative à l'enfance délinquante ;

Vu l'article 375 à 375-8 du Code civil concernant l'assistance éducative ;

Vu le décret n° 46-734 du 16 avril 1946 relatif aux personnes, institutions ou services recevant des mineurs délinquants ;

Vu le décret n° 59-1095 du 21 septembre 1959 portant règlement d'administration publique pour l'application de dispositions relatives à la protection de l'enfance et de l'adolescence en danger, et les arrêtés subséquents ;

Vu le décret n° 88-949 du 6 octobre 1988 modifié relatif à l'habilitation des personnes physiques, établissements, services ou organismes publics ou privés auxquels l'autorité judiciaire confie habituellement des mineurs ou l'exécution de mesures les concernant ;

Vu le dossier présenté par le service ;

Sur proposition conjointe du Directeur Territorial de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, de la Directrice Générale des Services administratifs du Département de Paris et de la Directrice Générale de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé ;

Arrêtent :

Article premier. — Pour l'exercice 2011, les dépenses et les recettes prévisionnelles du Service d'Aide Educative en Milieu Ouvert de l'Association « ESPOIR - Centres familiaux de Jeunes », sont autorisées comme suit :

Dépenses prévisionnelles :

— Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante : 53 930 € ;

— Groupe II : charges afférentes au personnel : 870 162 € ;

— Groupe III : charges afférentes à la structure : 244 714 €.

Recettes prévisionnelles :

— Groupe I : produits de la tarification : 1 132 042 € ;

— Groupe II : produits relatifs à l'exploitation : 24 249 € ;

— Groupe III : produits financiers et non encaissables : 28 944 €.

Le tarif journalier visé à l'article 2, tient compte de la reprise d'un déficit d'un montant de 16 428,68 €.

Art. 2. — A compter du 1^{er} juin 2011, le tarif journalier applicable au Service d'Aide Educative en Milieu Ouvert de l'Association « ESPOIR - Centres familiaux de Jeunes », 50 ter, rue de Malte, à Paris 11^e, est fixé à 17,52 €.

Art. 3. — Un recours contre le présent arrêté pourra être porté devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale de Paris (secrétariat : Agence Régionale de Santé — Délégation Territoriale de Paris — 58-62 rue de la Mouzaïa, 75935 Paris Cedex 19), dans le délai franc d'un mois suivant sa notification ou sa publication.

Art. 4. — Le Préfet, Secrétaire Général de la Préfecture de Paris, le Directeur Interrégional et le Directeur Territorial de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, la Directrice Générale des Services administratifs du Département de Paris, la Directrice Générale de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Départemental Officiel du Département de Paris » et au « Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Paris et de la Préfecture de Police » accessible sur le site internet de la Préfecture de Paris : www.paris.pref.gouv.fr.

Fait à Paris, le 21 juin 2011

Pour le Préfet
de la Région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris
et par délégation,
*La Directrice
de la Modernisation
et de l'Administration*
Aimée DUBOS

Pour le Maire de Paris,
Président du Conseil de Paris
siégeant en formation
de Conseil Général
et par délégation,
Pour la Directrice Adjointe
en charge de la Sous-direction
des Actions Familiales
et Educatives,
*L'Administratrice,
Chef du Service des Missions
d'Appui et de Gestion*
Lorraine BOUTTES

Fixation, à compter du 1^{er} juillet 2011, du tarif journalier applicable au Foyer éducatif « JENNER » situé 37, rue Jenner à Paris 12^e.

Le Préfet
de la Région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris,
Officier
de la Légion d'Honneur,
Commandeur
de l'Ordre du Mérite

Le Maire de Paris,
Président du Conseil de Paris
siégeant en formation
de Conseil Général,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 3221-9, L. 3411-1 et suivants ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles, notamment les articles R. 314 et R. 351 ;

Vu la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale ;

Vu l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 modifiée relative à l'enfance délinquante ;

Vu l'article 375 à 375-8 du Code civil concernant l'assistance éducative ;

Vu le décret n° 46-734 du 16 avril 1946 relatif aux personnes, institutions ou services recevant des mineurs délinquants ;

Vu le décret n° 59-1095 du 21 septembre 1959 portant règlement d'administration publique pour l'application de dispositions relatives à la protection de l'enfance et de l'adolescence en danger, et les arrêtés subséquents ;

Vu le décret n° 88-949 du 6 octobre 1988 modifié relatif à l'habilitation des personnes physiques, établissements, services ou organismes publics ou privés auxquels l'autorité judiciaire confie habituellement des mineurs ou l'exécution de mesures les concernant ;

Vu le dossier présenté par le service ;

Sur proposition conjointe du Directeur Territorial de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, de la Directrice Générale des Services administratifs du Département de Paris et de la Directrice Générale de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé ;

Arrêtent :

Article premier. — Pour l'exercice 2011, les dépenses et les recettes prévisionnelles du Foyer éducatif « JENNER » de l'Association Jean COTXET, sont autorisées comme suit :

Dépenses prévisionnelles :

— Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante : 497 890 € ;

— Groupe II : charges afférentes au personnel : 2 422 006 € ;

— Groupe III : charges afférentes à la structure : 571 885 €.

Recettes prévisionnelles :

— Groupe I : produits de la tarification : 3 350 099 € ;

— Groupe II : produits relatifs à l'exploitation : 10 929 € ;

— Groupe III : produits financiers et non encaissables : 30 753 €.

Le tarif journalier visé à l'article 2, tient compte de la reprise du résultat excédentaire 2009 d'un montant de 100 000,15 €.

Art. 2. — A compter du 1^{er} juillet 2011, le tarif journalier applicable au Foyer éducatif « JENNER », 37, rue Jenner, à Paris 13^e, de l'Association Jean COTXET sise 52, rue Madame, à Paris 6^e, est fixé à 155,07 €.

Art. 3. — Un recours contre le présent arrêté pourra être porté devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale de Paris : Secrétariat : Agence Régionale de Santé — Délégation Territoriale de Paris — 58/62, rue de Mouzaïa — 75935 Paris Cedex 19, dans le délai franc d'un mois suivant sa notification ou sa publication.

Art. 4. — Le Préfet, Secrétaire Général de la Préfecture de Paris, le Directeur Régional et le Directeur Territorial de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, la Directrice Générale des Services administratifs du Département de Paris, la Directrice Générale de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Départemental Officiel du Département de Paris » et au « Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Paris et de la Préfecture de Police » accessible sur le site internet de la Préfecture de Paris : www.paris.pref.gouv.fr.

Fait à Paris, le 21 juin 2011

Pour le Préfet
de la Région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris,
et par délégation,
*La Directrice
de la Modernisation
et de l'Administration*
Aimée DUBOS

Pour le Maire de Paris,
Président du Conseil de Paris
siégeant en formation
de Conseil Général
et par délégation,
*La Directrice Adjointe
de l'Action Sociale,
de l'Enfance et de la Santé,
en charge de la Sous-Direction
des Actions Familiales
et Educatives*
Isabelle GRIMAULT

Fixation, à compter du 1^{er} juin 2011, du tarif journalier applicable au Service d'Accueil d'Urgence 75 de l'Association « ANRS », 31, rue Didot et 9, rue Regnault, à Paris 14^e.

Le Préfet
de la Région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris,
Officier
de la Légion d'Honneur
Commandeur
de l'Ordre National,

Le Maire de Paris,
Président du Conseil de Paris
siégeant en formation
de Conseil Général,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 3221-9, L. 3411-1 et suivants ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles, notamment les articles R. 314 et R. 351 ;

Vu la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale ;

Vu l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 modifiée relative à l'enfance délinquante ;

Vu l'article 375 à 375-8 du Code civil concernant l'assistance éducative ;

Vu le décret n° 46-734 du 16 avril 1946 relatif aux personnes, institutions ou services recevant des mineurs délinquants ;

Vu le décret n° 59-1095 du 21 septembre 1959 portant règlement d'administration publique pour l'application de dispositions relatives à la protection de l'enfance et de l'adolescence en danger, et les arrêtés subséquents ;

Vu le décret n° 88-949 du 6 octobre 1988 modifié relatif à l'habilitation des personnes physiques, établissements, services ou organismes publics ou privés auxquels l'autorité judiciaire confie habituellement des mineurs ou l'exécution de mesures les concernant ;

Vu le dossier présenté par le service ;

Sur proposition conjointe du Directeur Territorial de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, de la Directrice Générale des Services administratifs du Département de Paris et de la Directrice Générale de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé ;

Arrêtent :

Article premier. — Pour l'exercice 2011, les dépenses et les recettes prévisionnelles du Service d'Accueil d'Urgence 75 de l'Association Nationale de Réadaptation Sociale « ANRS », sont autorisées comme suit :

Dépenses prévisionnelles :

— Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante : 314 641 € ;

— Groupe II : charges afférentes au personnel : 1 762 198 € ;

— Groupe III : charges afférentes à la structure : 476 944 €.

Recettes prévisionnelles :

— Groupe I : produits de la tarification : 2 398 321 € ;

— Groupe II : produits relatifs à l'exploitation : 0 € ;

— Groupe III : produits financiers et non encaissables : 25 000 €.

Le tarif journalier visé à l'article 2, tient compte de la reprise du résultat excédentaire 2009 d'un montant de 130 462 €.

Art. 2. — A compter du 1^{er} juin 2011, le tarif journalier applicable au Service d'Accueil d'Urgence 75 de l'Association « ANRS », 31, rue Didot et 9, rue Regnault, à Paris 14^e, est fixé à 290,89 €.

Art. 3. — Un recours contre le présent arrêté pourra être porté devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale de Paris (secrétariat : Agence Régionale de santé d'Ile-de-France — 58/62, rue de Mouzaïa, 75935 Paris Cedex 19) dans le délai franc d'un mois suivant sa notification ou sa publication.

Art. 4. — Le Préfet, Secrétaire Général de la Préfecture de Paris, le Directeur Interrégional et le Directeur Territorial de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, la Directrice Générale des Services administratifs du Département de Paris, la Directrice Générale de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Départemental Officiel du Département de Paris » et au « Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Paris et de la Préfecture de Police » accessible sur le site internet de la Préfecture de Paris : www.paris.pref.gouv.fr.

Fait à Paris, le 21 juin 2011

Pour le Préfet
de la Région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris,
et par délégation,
*La Directrice
de la Modernisation
et de l'Administration*
Aimée DUBOS

Pour le Maire de Paris,
Président du Conseil de Paris
siégeant en formation
de Conseil Général
et par délégation,
*La Directrice Adjointe
de l'Action Sociale,
de l'Enfance et de la Santé,
en charge de la Sous-Direction
des Actions Familiales
et Educatives*
Isabelle GRIMAUULT

Arrêté conjoint n° 2011-91 portant autorisation de création d'un Foyer d'Accueil Médicalisé de 46 places situé sur le site de la Z.A.C. des Batignolles à Paris 17^e, géré par l'Association Fédération des APAJH.

Le Directeur Général
de l'Agence Régionale
de Santé d'Ile-de-France,

Le Maire de Paris,
Président du Conseil de Paris
siégeant en formation
de Conseil Général,

Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L. 313-1 et suivants, L. 314-3 et suivants, R. 313-1 et suivants, D. 312-1 et suivants ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la santé publique ;

Vu le Code de la sécurité sociale ;

Vu le Code de justice administrative et notamment son article R. 312-1 ;

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu l'ordonnance n° 2010-177 du 23 février 2010 de coordination avec la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé ;

Vu le décret du 1^{er} avril 2010 portant nomination de M. Claude Évin en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France ;

Vu la délibération du Conseil Général de Paris en date du 18 mai 2006 adoptant le schéma départemental des personnes handicapées pour la période 2006-2010 ;

Vu le règlement départemental de l'aide sociale adopté par la délibération du Conseil Général de Paris ;

Vu l'arrêté du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France en date du 12 mai 2010 établissant le PRIAC 2010-2013 pour la Région Ile-de-France ;

Vu l'arrêté n° DS 2010-74 du 29 novembre 2010 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France et publié au « Recueil des Actes Administratifs » du 3 décembre 2010 ;

Vu la demande de la Fédération APAJH située 185 bureaux de la Colline, 92213 Saint-Cloud, tendant à la création d'un Foyer d'Accueil Médicalisé de 46 places, situé dans le 17^e arrondissement de Paris, sur le site de la Z.A.C. des Batignolles, destiné à la prise en charge d'adultes polyhandicapés ;

Vu l'avis du C.R.O.S.M.S. en date du 24 mars 2010 ;

Considérant que le projet est compatible avec les objectifs et répond aux besoins sociaux et médico-sociaux fixé par le schéma départemental du handicap ;

Considérant qu'il satisfait aux règles d'organisation et de fonctionnement prévues par le Code de l'action sociale et des familles ;

Considérant qu'il est compatible avec le PRIAC ;

Considérant qu'il est compatible avec la planification budgétaire du Département de Paris ;

Considérant qu'il présente un coût de fonctionnement, en année pleine compatible avec le montant des dotations mentionnées à l'article L. 313-4 du Code de l'action sociale et des familles ;

Sur propositions conjointes de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France et des services du Département de Paris ;

Arrêtent :

Article premier. — L'autorisation visant la création d'un Foyer d'Accueil Médicalisé situé sur le site de la Z.A.C. des Batignolles, 75017 Paris, est accordée à la Fédération APAJH située 185 bureaux de la Colline, 92213 Saint-Cloud.

Art. 2. — L'établissement, destiné à prendre en charge des adultes polyhandicapés, a une capacité totale de 46 places se répartissant de la façon suivante :

- 38 places d'hébergement permanent ;
- 6 places de centre d'activité de jour médicalisé ;
- 1 place d'hébergement temporaire ;
- 1 place d'accueil d'urgence.

80% des places doivent bénéficier à un public parisien (au sens du domicile de secours).

Art. 3. — Compte tenu des enveloppes notifiées par le Directeur de la Caisse Nationale de la Solidarité et de l'Autonomie pour ce qui concerne les crédits assurance-maladie, la mise en œuvre de cette autorisation est programmée de la façon suivante :

- 901 556 € sur enveloppes anticipées 2013 ;
- 478 444 € sur marge régionale enveloppe anticipé 2013.

Ces montants pourront être actualisés le cas échéant, par l'autorité de tarification, conformément à l'article L. 314-3 du Code de l'action sociale et des familles.

Art. 4. — L'autorisation de création ne vaut pas autorisation de fonctionnement. Celle-ci ne pourra être effective qu'après la visite de conformité réalisée selon les dispositions prévues par l'article L. 313-6 du Code de l'action sociale et des Familles.

Art. 5. — La présente autorisation est délivrée pour une durée de 15 ans à compter de la date de notification du présent arrêté à l'organisme gestionnaire et sous réserve du résultat positif d'une visite de conformité réalisée selon les dispositions prévues par l'article L. 313-6 du Code de l'action sociale et des familles.

Aux termes de cette période de 15 ans, l'autorisation sera renouvelée par tacite reconduction au vu du résultat de l'évaluation externe mentionnée à l'article L. 312-8 du Code de l'action sociale et des familles dans les conditions prévues par l'article L. 313-5 du même Code.

Art. 6. — Cette autorisation est caduque si elle n'a pas reçu un commencement d'exécution dans un délai de trois ans à compter de sa notification conformément aux dispositions de l'article D. 313-7-2 du Code de l'action sociale et des familles.

Art. 7. — Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours hiérarchique auprès du Ministre chargé des Personnes Handicapées dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Ce recours hiérarchique ne constitue pas un préalable obligatoire au recours contentieux, qui peut être formé devant le Tribunal Administratif compétent, dans le même délai de deux mois.

Art. 8. — Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France, la Déléguée Territoriale de Paris, la Directrice Générale de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au demandeur, publié aux « Recueils des Actes Administratifs des Préfectures de Paris et de la région Ile-de-France » et au « Bulletin Départemental Officiel du Département de Paris ».

Fait à Paris, le 24 mars 2011

*Le Directeur Général
de l'Agence Régionale
de Santé
d'Ile-de-France*

Claude ÉVIN

Pour le Président
du Conseil de Paris
siégeant en formation
de Conseil Général
et par délégation,
Pour la Directrice Générale
des Services administratifs
du Département de Paris,
*La Directrice Générale
de l'Action Sociale,
de l'Enfance et de la Santé*
Geneviève GUEYDAN

**ASSISTANCE PUBLIQUE -
HOPITAUX DE PARIS**

Arrêté n° 2011-0409 modifiant le nombre initial et la répartition des autorisations de mises en stage d'agents des services hospitaliers qualifiés, au titre de 2010.

La Directrice Générale
de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris,

Vu le Code de la santé publique ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2007-1188 du 3 août 2007 modifié portant statuts particuliers du corps des aides-soignants et des agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté n° 2010/0775 du 9 décembre 2010 fixant le nombre et la répartition des autorisations de mises en stage d'agents des services hospitaliers qualifiés, au titre de 2010, modifié par

les arrêtés n° 2011/033 du 2 février 2011, n° 2011/0110 du 11 avril 2011 et n° 2011/0404 du 23 juin 2011 ;

Vu l'arrêté directeur n° 2006-0309 du 19 octobre 2006 modifié donnant délégation de compétence aux directeurs fonctionnels du siège ;

Vu le visa VNCOC010-00049 du 4 novembre 2010 du Contrôleur financier ;

Arrête :

Article premier. — La nouvelle répartition des autorisations de mises en stage d'agents des services hospitaliers qualifiés, au titre de 2010, est modifiée et fixée comme suit :

Hôpital Antoine Béchère	4
Hôpital Avicenne	5
Hôpital Ambroise Paré	3
Hôpital Beaujon	6
Hôpital Bicêtre	1
Hôpital Bichat / Claude Bernard	13
Hôpital Charles Richet	6
Hôpital Cochin / Saint-Vincent de Paul	12
Hôpital Emile Roux	11
Hôpital Georges Clemenceau	0
Hôpital Hôtel-Dieu	5
Hôpital Jean Verdier	1
Hôpital Joffre Dupuytren	0
Hôpital Marin de Hendaye	3
Hôpital Necker	10
Hôpital René Muret / Bigottini	7
Hôpital Rothschild	6
Hôpital Saint-Antoine	1
Hôpital Saint-Louis	0
Hôpital Sainte-Périne	2
Hôpital Tenon	0
Groupe Hospitalier Broca / La Rochefoucauld / La Collégiale	3
Groupe Hospitalier Henri Mondor / Albert Chenevier	1
Groupe Hospitalier Lariboisière / Fernand Widal	22
Groupe Hospitalier Raymond Poincaré / Berck	2
Centre de la Formation et du Développement des Compétences	1
TOTAL	125

Art. 2. — Avec l'accord express de M. le Contrôleur financier, le visa VNCOC011-0056 du 1^{er} juin 2011 de l'arrêté modificatif n° 2011/0404 du 23 juin 2011 est conservé pour toutes les mises en stage réalisées entre le 23 juin 2011 inclus et le 30 juin 2011 inclus.

Art. 3. — Le directeur de chaque site concerné assure dans la limite des postes autorisés, les mises en stage de la manière suivante :

— en priorité, en épuisant la dernière liste d'aptitude arrêtée en Commission de sélection dans l'établissement et dans l'ordre établi par cette liste,

— à défaut de liste, ou si cette liste est épuisée, en arrêtant une nouvelle liste d'aptitude après organisation d'une Commission de sélection dans l'établissement.

Art. 4. — Le Directeur des Ressources Humaines de l'A.P.-H.P. est chargé de la publication du présent arrêté au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Le directeur de chaque site concerné assure la publicité des actes relatifs à l'application du présent arrêté selon les dispositions réglementaires en vigueur.

Art. 5. — Le Directeur des Ressources Humaines de l'A.P.-H.P. et le Directeur de chaque site concerné sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 29 juin 2011

Pour la Directrice Générale
et par délégation,
Le Directeur des Ressources Humaines

Christian POIMBOEUF

Arrêté n° 2011-0410 modifiant le nombre initial et la répartition des autorisations de mises en stage d'agents d'entretien qualifiés, au titre de 2010.

La Directrice Générale
de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris,

Vu le Code de la santé publique ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 91-936 du 19 septembre 1991 modifié portant statuts particuliers des personnels ouvriers, des blanchisseurs et des conducteurs ambulanciers de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté n° 2010/0773 du 9 décembre 2010 modifié par les arrêtés n° 2011/0405 du 23 juin 2011 et n° 2011/0032 du 2 février 2011 ;

Vu l'arrêté directeur n° 2006-0309 du 19 octobre 2006 modifié donnant délégation de compétence aux directeurs fonctionnels du siège ;

Vu le visa VNCOC010-00050 du 4 novembre 2010 du Contrôleur financier ;

Arrête :

Article premier. — La nouvelle répartition des autorisations de mises en stage d'agents d'entretien qualifiés au titre de 2010 est modifiée et fixée comme suit :

AGEPS (Agence Générale des Equipements et Produits de Santé)	4
Hôpital Ambroise Paré	1
Hôpital Antoine Béchère	2
Hôpital Armand Trousseau	0
Hôpital Bicêtre	1
Hôpital Bichat / Claude Bernard	3
Hôpital Marin de Hendaye	3
Hôpital René Muret Bigottini	2
Hôpital Rothschild	6
SMS (Sécurité, Maintenance et Services)	15
Groupe Hospitalier Henri Mondor / Albert Chenevier	1
TOTAL	38

Art. 2. — Avec l'accord express de M. le Contrôleur financier, le visa VNCOC011-0057 du 1^{er} juin 2011 de l'arrêté modificatif n° 2011/0405 du 23 juin 2011 est conservé pour toutes les mises en stage réalisées entre le 23 juin 2011 inclus et le 30 juin 2011 inclus.

Art. 3. — Le Directeur de chaque site concerné assure dans la limite des postes autorisés, les mises en stage de la manière suivante :

— en priorité, en épuisant la dernière liste d'aptitude arrêtée en Commission de sélection dans l'établissement et dans l'ordre établi par cette liste,

— à défaut de liste, ou si cette liste est épuisée, en arrêtant une nouvelle liste d'aptitude après organisation d'une Commission de sélection dans l'établissement.

Art. 4. — Le Directeur des Ressources Humaines de l'A.P.-H.P. est chargé de la publication du présent arrêté au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Le Directeur de chaque site concerné assure la publicité des actes relatifs à l'application du présent arrêté selon les dispositions réglementaires en vigueur.

Art. 5. — Le Directeur des Ressources Humaines de l'A.P.-H.P. et le Directeur de chaque site concerné sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 29 juin 2011

Pour la Directrice Générale
et par délégation,
Le Directeur des Ressources Humaines
Christian POIMBOEUF

PREFECTURE DE POLICE

Arrêté n° DTPP 2011-605 portant prescriptions dans l'Hôtel « AUX BALCONS » situé 82, rue de la Mare, à Paris 20^e.

Le Préfet de Police,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la construction et de l'habitation et notamment les articles L. 123-3, L. 521-1 à L. 521-4, L. 541-2, L. 541-3, R. 123-1 à R. 123-55 ;

Vu le décret n° 95-260 du 8 mars 1995 modifié relatif à la Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité ;

Vu l'arrêté ministériel du 25 juin 1980 modifié portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité concernant les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2010-00784 du 4 novembre 2010 fixant la composition et le mode de fonctionnement de la Commission Consultative de Sécurité et d'Accessibilité de la Préfecture de Police ;

Vu le procès-verbal en date du 6 juin 2008 par lequel la Sous-Commission Technique de Sécurité de la Préfecture de Police a émis un avis défavorable à la poursuite de l'exploitation de l'Hôtel « AUX BALCONS » sis 82, rue de la Mare, à Paris 20^e, en raison de graves anomalies au regard de la sécurité préventive ;

Vu la notification du 2 juillet 2008 accordant un délai de 3 mois pour la réalisation de 20 mesures et la notification du 26 décembre 2008 accordant un délai supplémentaire de 2 mois pour réaliser l'ensemble des mesures préconisées ;

Vu les visites du service commun de contrôle des 17 février 2010, 15 septembre 2010 et 31 mars 2011 constatant que les travaux de mise en sécurité notifiés le 20 août 2009, n'ont pas débuté ;

Vu le procès-verbal de la nouvelle visite en date du 26 avril 2011 par lequel la Sous-Commission de Sécurité maintient l'avis défavorable précédemment émis et demande la réalisation de plusieurs mesures nécessaires à la mise en sécurité de l'hôtel ;

Considérant que, par notification du 10 mai 2011, MM. Mohamed BENAMARA, Arezki HAMAM et Ali IGUI, exploitants et cogérants, ont été informés du maintien de l'avis défavorable et des travaux qui restaient à réaliser ;

Considérant que, par la même notification du 10 mai 2011, les exploitants et cogérants ont été mis en état de présenter leurs observations conformément à la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000

relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

Considérant que, par notification du 10 mai 2011, le responsable de la S.C.I. LA MARE-CASCADE, propriétaire des murs, M. Frédéric ALLIOT a été informé de la situation de l'établissement et a été mis en état de présenter ses observations conformément à la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

Considérant que les exploitants et cogérants, MM. Mohamed BENAMARA, Arezki HAMAM et Ali IGUI, n'ont formulé aucune observation à la suite du courrier précité ;

Considérant que M. Frédéric ALLIOT, représentant la S.C.I. LA MARE-CASCADE, n'a formulé aucune observation à la suite du courrier précité ;

Sur proposition du Directeur des Transports et de la Protection du Public ;

Arrête :

Article premier. — MM. Mohamed BENAMARA, Arezki HAMAM et Ali IGUI, exploitants et cogérants de l'Hôtel « AUX BALCONS » sis 82, rue de la Mare, à Paris 20^e et la S.C.I. « LA MARE CASCADE », propriétaire des murs, 14, cours Albert 1^{er}, à Paris 8^e, sont mis en demeure de réaliser les mesures de sécurité figurant en annexe dans les délais prescrits, à compter de la notification du présent arrêté.

Art. 2. — Le présent arrêté sera notifié à MM. Mohamed BENAMARA, Arezki HAMAM et Ali IGUI, exploitants et cogérants de l'Hôtel « AUX BALCONS » sis 82, rue de la Mare, à Paris 20^e et la S.C.I. « LA MARE-CASCADE » 14, cours Albert 1^{er}, à Paris 8^e, représentée par M. Frédéric ALLIOT.

Art. 3. — En application de l'article L. 521-2 du Code de la construction et de l'habitation, le loyer en principal ou toute autre somme versée en contrepartie de l'occupation cesse d'être dû à compter du premier jour du mois suivant la notification de l'arrêté.

Art. 4. — Le Directeur des Transports et de la Protection du Public et le Directeur de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Région d'Ile-de-France, Préfecture de Paris et de la Préfecture de Police » ainsi qu'au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 17 juin 2011

Pour le Préfet de Police
et par délégation,
*Le Directeur des Transports
et de la Protection du Public*
Alain THIRION

Nota : Les voies et délais de recours sont mentionnés ci-après.

Annexe : voies et délais de recours

Si vous estimez devoir contester la présente décision, il vous est possible dans un délai de 2 mois à compter de la date de la notification qui vous en sera faite :

— soit de saisir d'un recours gracieux — le Préfet de Police — 7/9, boulevard du Palais, 75195 Paris RP ;

— soit de saisir d'un recours contentieux — le Tribunal Administratif de Paris — 7, rue de Jouy, 75181 Paris Cedex 04.

Aucune de ces voies de recours ne suspend l'application de la présente décision.

Le recours gracieux doit être écrit, il doit exposer les arguments ou faits nouveaux et comprendre la copie de la décision contestée.

Le recours contentieux s'exerce pour contester la légalité de la présente décision. Il doit également être écrit et exposer votre argumentation juridique relative à ce non-respect.

Si vous n'aviez pas de réponse à votre recours gracieux dans un délai de 2 mois à compter de la date de réception par l'administration de votre recours, celui-ci doit être considéré comme rejeté (décision implicite de rejet).

En cas de rejet des recours gracieux, le Tribunal Administratif peut être saisi d'un recours contentieux dans le délai de 2 mois à compter de la date de la décision de rejet, explicite ou implicite.

Annexe : mesures de sécurité à réaliser

Mesures de sécurité à réaliser en vue de la mise en sécurité de l'Hôtel « AUX BALCONS » 82, rue de la Mare, Paris 20^e

Sous 15 jours :

1. Limiter au seul usage hôtelier le potentiel calorifique entreposé dans les chambres.
2. Débarrasser le sous-sol du stockage divers entreposé.
3. Interdire le stockage du container à ordures dans la circulation horizontale commune et placer celui-ci dans un local réservé à cet effet (local isolé par des parois coupe-feu de degré 1 h et un bloc-porte coupe-feu de degré 1/2 h, la porte étant munie d'un ferme-porte.
4. Assurer le bon fonctionnement de l'ensemble des blocs autonomes d'éclairage de sécurité.
5. Déposer l'ensemble des verrous à pompe installés sur les portes des dégagements accessibles au public.
6. Installer sur la porte de sortie côté hôtel un dispositif d'ouverture par simple manœuvre.
7. Installer un ferme-porte sur les portes des chambres.
8. Afficher à l'entrée de l'établissement les plans de l'établissement facilitant l'intervention des services de secours, selon les dispositions de l'article PE 35 du règlement de sécurité.
9. Signaler soit par la couleur conventionnelle (jaune) soit par un baguage les canalisations de gaz.

Sous un mois :

10. Assurer l'isolement par rapport aux tiers par la mise en place de châssis vitrés pare-flamme de degré 1/2 h dans la cage d'escalier ; ces châssis doivent être fixes ce qui n'exclut pas l'existence d'un dispositif d'ouverture permettant l'entretien de ces châssis.
11. Assurer le degré coupe-feu du plancher du sous-sol notamment au droit des solives métalliques mises à nu.
12. Isoler le sous-sol par rapport à la salle du bar par la mise en œuvre d'une trappe d'accès coupe-feu de degré 1/2 h et munir la trappe d'un dispositif de fermeture automatique.
13. Conférer le degré pare-flamme 1/2 h à la porte donnant dans la circulation horizontale menant à la sortie située dans la partie hôtel.
14. Isoler le conduit d'extraction des gaz brûlés dans la traversée du sous-sol dans la gaine coupe-feu de degré 2 h.
15. Installer un garde-corps aux fenêtres de la cage d'escalier conformes à la norme NFP 01 012.

Sous trois mois :

16. Faire vérifier les installations électriques et de gaz par un organisme agréé et transmettre le rapport correspondant, dans le cas d'observations contenues dans ce rapport, celui-ci devra être accompagné d'une levée de réserves.
17. faire vérifier par un technicien compétent le système d'alarme et l'éclairage de sécurité et les moyens de secours.
18. Réaliser les travaux conformément au dossier d'aménagement ayant donné lieu à un avis favorable avec prescriptions en date du 20 août 2009.

Arrêté n° 2011-00469 modifiant les règles de circulation dans le carrefour formé par les rues de la Santé, Jean Dolent et Léon Maurice Nordmann, à Paris 13^e et 14^e.

Le Préfet de Police,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-2, L. 2512-13 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment ses articles R. 411-21-1 à R. 411-22, R. 411-25 et R. 412-7 ;

Vu l'ordonnance préfectorale n° 71-16757 du 15 septembre 1971 modifiée réglementant l'usage des voies ouvertes à la circulation publique à Paris ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2002-10706 du 6 mai 2002 modifié relatif aux sites énoncés au deuxième alinéa de l'article L. 2512-14 du Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que, dans le cadre des travaux d'aménagement de voirie, il convient de procéder à la mise à sens unique de circulation de la rue de la Santé depuis le boulevard Arago, vers et jusqu'au boulevard Auguste Blanqui, à Paris 13^e et 14^e ;

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux ;

Sur proposition du Directeur des Transports et de la Protection du Public ;

Arrête :

Article premier. — La circulation sera mise à sens unique dans la voie suivante des 13^e et 14^e arrondissements :

— Santé (rue de la) : depuis le boulevard Arago, vers et jusqu'au boulevard Auguste Blanqui.

Art. 2. — Cette mesure est applicable jusqu'à la fin des travaux.

Art. 3. — Conformément aux dispositions de l'article R. 417-10 du Code de la route, les infractions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux de 2^e classe et, lorsqu'une contravention aura été dressée, les véhicules en infraction pourront être enlevés et mis en fourrière dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3 du Code de la route.

Art. 4. — Le Directeur des Transports et de la Protection du Public, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation, le Directeur de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne de la Préfecture de Police et la Directrice de la Voirie et des Déplacements de la Mairie de Paris sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ». Il prendra effet après la mise en place de la signalisation correspondante.

Fait à Paris, le 28 juin 2011

Pour le Préfet de Police
et par délégation

Le Préfet, Directeur du Cabinet

Jean-Louis FIAMENGI

Liste d'immeubles faisant l'objet d'arrêtés abrogeant des arrêtés de péril pris au titre des articles L. 511-1 à L. 511-6 du Code de la construction et de l'habitation.

Immeuble sis 24, avenue Claude Vellefaux / 1, rue Jean Moïnon, à Paris 10^e (arrêté du 17 juin 2011).

L'arrêté de péril du 2 mai 2003 est abrogé par arrêté du 17 juin 2011.

Immeuble sis 55, rue des Poissonniers, à Paris 18^e (arrêté du 20 juin 2011).

L'arrêté de péril du 12 mars 2010 est abrogé par arrêté du 20 juin 2011.

AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS ORGANISMES DIVERS

LES HÔPITAUX DE SAINT-MAURICE

Avis de marché selon la procédure adaptée

Département de publication : 94.

Fournitures.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Les Hôpitaux de Saint-Maurice.

Correspondant : Mme FRANÇOIS, 12-14, rue du Val d'Osne, 94410 Saint-Maurice — Téléphone : (+33)1 43 96 60 07.

Adresse internet du profil d'acheteur :
<http://www.achat-hopital.com>.

Objet du marché : fourniture et pose de jeux de plein air, de sols souples, de tables et de stores dans le cadre du réaménagement de la cour intérieure du service de rééducation des pathologies neurologiques acquises de l'enfant.

Lieu d'exécution et de livraison : Hôpitaux de Saint-Maurice, 94400 Saint-Maurice.

Caractéristiques principales :

Des variantes seront-elles prises en compte : oui.

Possibilité de présenter une offre pour tous les lots.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : le financement est prévu sur le budget des Hôpitaux de Saint-Maurice. Le paiement s'effectue par mandat administratif dans les conditions prévues aux articles 92 à 98 du Code des marchés publics.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

— Formulaire DC1, Lettre de candidature — habilitation du mandataire par ses cotraitants (disponible à l'adresse suivante :

http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm);

— Formulaire DC2, déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm);

— Formulaire DC3, acte d'engagement (disponible à l'adresse suivante :

http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm).

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 8 juillet 2011, à 16 h.

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : Les Hôpitaux de Saint-Maurice.

Correspondant : Mme VAUDIN — Téléphone : 01 43 96 63 43.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : les Hôpitaux de Saint Maurice.

Correspondant : Mme MODOLO — Téléphone : 01 43 96 64 37 — Télécopieur : 01 43 96 66 56 — Adresse internet : <https://achat-hopital.com>.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : les Hôpitaux de Saint-Maurice — 12-14, rue du Val d'Osne, 94410 Saint-Maurice — Téléphone : 01 43 96 64 37 — Télécopieur : 01 43 96 66 56.

Renseignements relatifs aux lots :

— Lot 1 : fourniture et pose d'un sol souple ;

— Lot 2 : fourniture et pose d'un store manuel ;

— Lot 3 : fourniture et pose de structures de jeux ;

— Lot 4 : fourniture de 2 tables de jeux avec poignées pour transfert ;

— Lot 5 : fourniture d'une paire de micro-buts pliables et d'un panneau de basket rectangulaire ;

— Lot 6 : fourniture d'une table banc carrée, d'une table banc en bois grand plateau et d'une table avec deux bancs.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29 juin 2011.

COMMUNICATIONS DIVERSES

SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA VILLE DE PARIS

Mission « Berges de Seine ».

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE - RAPPEL

Projet d'aménagement des Berges de Seine à Paris 1^{er}, 4^e, 7^e et 16^e arrondissements

Il est rappelé qu'une enquête, ouverte par arrêté du Maire de Paris du 9 juin 2011, se déroule :

du lundi 4 juillet 2011

**au vendredi 2 septembre 2011 inclus
dans les Mairies des 1^{er}, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 12^e,
13^e, 15^e et 16^e arrondissements de Paris
et à l'Hôtel de Ville de Paris**

Un dossier d'enquête est déposé et mis à la disposition du public dans les Mairies des 1^{er}, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 12^e, 13^e, 15^e et 16^e arrondissements de Paris, ainsi que dans le salon d'accueil de l'Hôtel de Ville de Paris durant l'enquête publique.

Une exposition illustrant le projet d'aménagement des Berges de Seine est présentée au public pendant la même période dans les 20 mairies d'arrondissement de Paris.

Le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête déposés à cet effet :

— en mairies d'arrondissement, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h (jusqu'à 19 h 30 le jeudi) (bureaux fermés les samedis, dimanches et jours fériés) ;

— dans le salon d'accueil de l'Hôtel de Ville, du lundi au samedi, de 10 h à 19 h (sauf jours fériés).

La consultation du dossier d'enquête sera également possible les samedis lors des permanences de la Commission d'enquête :

- samedi 23 juillet 2011, de 9 h à 12 h, à la Mairie du 4^e arrondissement,
- samedi 27 août 2011, de 9 h à 12 h, à la Mairie du 15^e arrondissement.

Les observations pourront également être adressées par écrit et pendant la durée de l'enquête à M. Philippe LEHEUP, Président de la Commission d'enquête, Mairie du 4^e arrondissement, siège de l'enquête publique — 2, place Baudoyer, 75181 Paris Cedex 04, en vue de les annexer aux registres d'enquête.

Toute information sur le projet d'aménagement des Berges de Seine de Paris, soumis à enquête publique, peut être demandée auprès de la Mairie de Paris — Secrétariat Général de la Ville de Paris — Mission Berges de Seine — Hôtel de Ville — 5, rue de Lobau, 75196 Paris Cedex 04.

Au vu des résultats de l'enquête publique, le Conseil de Paris se prononcera par une déclaration de projet sur l'intérêt général du projet d'aménagement des Berges de Seine conformément aux dispositions de l'article L. 126-1 du Code de l'environnement.

Sont désignés membres de la Commission d'enquête :

- en qualité de Président :
 - M. Philippe LEHEUP, officier général de l'armée de l'air ;
- en qualité de membres titulaires :
 - M. Marc BOISSEAU, juriste conseil, suppléant du Président en cas d'empêchement de celui-ci ;
 - M. Jean PONTHEU, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat ;
- en qualité de membres suppléants, en cas d'empêchement de l'un des membres titulaires :
 - M. Frédéric FERAL, organisateur conseil ;
 - M. Etienne FOUGERON, responsable d'entreprises immobilières.

Afin d'informer et de recevoir les observations du public, la Commission d'enquête ou un de ses membres assurera les permanences dans les mairies d'arrondissement ou dans le salon d'accueil de l'Hôtel de Ville de la manière suivante :

Mairie du 1^{er} arrondissement :

- vendredi 8 juillet 2011, de 14 h à 17 h ;
- lundi 25 juillet 2011, de 9 h à 12 h ;
- jeudi 1^{er} septembre 2011, de 9 h à 12 h.

Mairie du 4^e arrondissement :

- lundi 4 juillet 2011, de 9 h à 12 h ;
- samedi 23 juillet 2011, de 9 h à 12 h ;
- vendredi 2 septembre 2011, de 14 h à 17 h.

Mairie du 5^e arrondissement :

- lundi 11 juillet 2011, de 14 h à 17 h ;
- jeudi 21 juillet 2011, de 16 h à 19 h ;
- vendredi 26 août 2011, de 9 h à 12 h.

Mairie du 6^e arrondissement :

- mardi 5 juillet 2011, de 14 h à 17 h ;
- jeudi 28 juillet 2011, de 14 h à 17 h ;
- lundi 29 août 2011, de 9 h à 12 h.

Mairie du 7^e arrondissement :

- lundi 4 juillet 2011, de 14 h à 17 h ;
- mardi 19 juillet 2011, de 14 h à 17 h ;
- vendredi 2 septembre 2011, de 9 h à 12 h.

Mairie du 8^e arrondissement :

- jeudi 7 juillet 2011, de 9 h à 12 h ;
- mercredi 3 août 2011, de 14 h à 17 h ;
- mercredi 31 août 2011, de 14 h à 17 h.

Mairie du 12^e arrondissement :

- vendredi 8 juillet 2011, de 14 h à 17 h ;
- jeudi 4 août 2011, de 9 h à 12 h ;
- lundi 29 août 2011, de 14 h à 17 h.

Mairie du 13^e arrondissement :

- vendredi 8 juillet 2011, de 9 h à 12 h ;
- vendredi 5 août 2011, de 9 h à 12 h ;
- jeudi 1^{er} septembre 2011, de 16 h à 19 h.

Mairie du 15^e arrondissement :

- jeudi 7 juillet 2011, de 16 h à 19 h ;
- lundi 25 juillet 2011, de 14 h à 17 h ;
- samedi 27 août 2011, de 9 h à 12 h.

Mairie du 16^e arrondissement :

- mardi 12 juillet 2011, de 14 h à 17 h ;
- jeudi 18 août 2011, de 9 h à 12 h ;
- mercredi 31 août 2011, de 14 h à 17 h.

Hôtel de Ville - Salon d'accueil :

- mercredi 6 juillet 2011, de 14 h à 17 h ;
- vendredi 29 juillet 2011, de 14 h à 17 h ;
- jeudi 1^{er} septembre 2011, de 10 h à 13 h.

Toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions de la Commission d'enquête, dans les mairies des 1^{er}, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 12^e, 13^e, 15^e et 16^e arrondissements de Paris, à la Préfecture de la Région d'Île-de-France, Préfecture de Paris — Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Île-de-France — Unité territoriale de l'équipement et de l'aménagement de Paris — 5, rue Leblanc, 75911 Paris Cedex 15 et à la Mairie de Paris — Centre Administratif Morland — Direction de l'Urbanisme — Pôle Accueil et Service à l'Usager (P.A.S.U.) — Bureau 1081 — 17, boulevard Morland, 75181 Paris Cedex 04, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Direction des Ressources Humaines. — Avis d'ouverture d'un concours sur épreuves professionnelles pour l'accès au grade d'éducateur des activités physiques et sportives de la Commune de Paris pour la spécialité « activités de la natation » et « sports pour tous ». — Dernier rappel.

Un concours sur épreuves professionnelles pour l'accès au grade d'éducateur des activités physiques et sportives de la Commune de Paris pour la spécialité « activités de la natation » et « sports pour tous » (F/H) s'ouvrira à partir du lundi 26 septembre 2011.

Peuvent faire acte de candidature les adjoints d'animation et d'action sportive de la Commune de Paris, spécialité activités sportives, en position d'activité ou de détachement dans un emploi d'une collectivité territoriale, comptant au moins 4 années de services publics et possédant les diplômes requis dans chaque spécialité, ces conditions étant appréciées au 31 décembre 2011.

Le nombre de places offertes est fixé à 21.

Les dossiers d'inscription sont à retirer à la Direction des Ressources Humaines — Bureau des personnels administratifs, culturels et non titulaires — Bureau 230 — 2, rue de Lobau, 75004 Paris, du 16 mai 2011 au 8 juillet 2011 inclus — 16 h.

La date limite de dépôt des dossiers d'inscription est le vendredi 8 juillet 2011 — 16 h. Feront l'objet d'un rejet les dossiers d'inscription déposés ou expédiés à la Direction des Ressources Humaines après le vendredi 8 juillet 2011 (délai de rigueur, le cachet de la poste faisant foi, affranchissement en vigueur).

DIRECTION DE L'URBANISME

Avis aux constructeurs

Les constructeurs sont informés de ce que le nouveau régime des autorisations d'urbanisme est entré en vigueur le 1^{er} octobre 2007 pour les demandes déposées à compter de cette date.

Leur attention est appelée sur la nécessité d'attendre l'issue du délai d'instruction de leur demande d'autorisation d'urbanisme avant d'entreprendre les travaux soumis à autorisation ou à déclaration préalable. En effet, d'une part leur demande peut être rejetée dans ce délai et d'autre part l'absence de réponse au terme de ce délai vaut parfois rejet implicite.

Passer outre à cette obligation constitue une infraction passible de sanctions pénales.

Lexique

Arrondissement – Références et numéro du dossier – Lieu des travaux – Nom du pétitionnaire – Nom et adresse de l'architecte – Objet de la pétition.

S.H.O.N. : Surface Hors Œuvre Nette

S.T. : Surface du Terrain

I.S.M.H. : Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques

M1 : 1^{er} permis modificatif

M2 : 2^e permis modificatif (etc.)

Urbanisme. — Liste des demandes de permis de construire déposées entre le 1^{er} juin et le 15 juin 2011.

1^{er} arr. (PC-075-101-11-V-0021). — 7 au 9, place Vendôme, 362 au 366, rue Saint-Honoré. — Pét. : M. Cyrille VIGNERON, SOCIETE CARTIER. — Arch. : CABINET GRANGER & BANIAHMAD ASSOCIES, 102, av. des Champs Elysées, 75008 PARIS. — Démolition partielle d'un mur sur 3 niveaux avec modification des liaisons verticales d'un local commercial. S.H.O.N. à démolir : 76 m². S.H.O.N. créée : 16 m². — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

1^{er} arr. (PC-075-101-11-V-0020). — 19 au 21, place Vendôme, 40 au 48, rue Cambon, 11 au 23, rue des Capucines. — Pét. : Mme CLOT, GALAXIE VENDOME. — Arch. : M. Anthony BECHU, 82, rue Lecourbe, 75015 PARIS. — Réhabilitation d'un ensemble de bâtiments avec changement de destination de locaux de La Poste en commerce et habitation à rez-de-chaussée et 1^{er} étage (2 logements créés) et de locaux de bureau à rez-de-chaussée en commerce, transformation de surfaces de stationnement en bureau au 3^e sous-sol et remplacement partiel des menuiseries extérieures rue des Capucines. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

1^{er} arr. (PC-075-101-11-V-0022). — 6 au 8B, rue de la Ferronnerie, 9 au 13, rue des Innocents. — Pét. : Mme Catherine HELAINE, S.A.R.L. BASE. — Remise en peinture de la devanture d'un local commercial. Immeuble concerné par une inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en date du 22-07-1980. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

1^{er} arr. (PC-075-101-11-V-0023). — 10 au 14, rue Duphot, 1 au 4, voie A/1. — Pét. : M. Luc DONY, CHANEL S.A.S. — Arch. : M. Jean-Claude DI FIORE, 80-82, rue Galliéni, 92100 BOULOGNE BILLAN COURT. — Remplacement partiel des menuiseries extérieures avec pose de lisses, côtés rue et cour, et démolition partielle d'un mur porteur au 2^e étage pour création une liaison entre les 10 et 14, rue Duphot. Immeuble concerné par une inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en date du 03-04-1962 et 03-02-1989. — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

2^e arr. (PC-075-102-08-V-0001-02). — 69, rue de Cléry. — Pét. : M. Antoine PATIER, F.R.E.H.A. — Arch. : M. Hervé d'AVIAU

DE TERNAY, 15-19, rue Michelet, 93100 MONTREUIL. — Aménagement partiel du rez-de-chaussée de la résidence sociale. Modificatif aux PC n^{os} 075-002-08-V-0001 et 075-002-08-V-001-01 délivrés les 19-08-2008 et 28-05-2009. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

2^e arr. (PC-075-102-11-V-0025). — 216, rue Saint-Denis. — Pét. : M. Brice ERRERA, BE PROMOTION. — Arch. : MM. Bernard VALERO et Frédéric GADAN, 17, rue du Pont aux Choux, 75003 PARIS. — Réhabilitation d'un immeuble de 5 étages sur 1 niveau de sous-sol à usage de commerce, bureau, entrepôt et habitation avec changement de destination de l'entrepôt en vue d'une extension du bureau, surélévation partielle des toitures avec pose d'une lucarne, fermeture de deux courettes, suppression et création de trémies d'escalier et d'ascenseur, démolition des réserves sur cour pour la création d'un espace végétalisé, remplacement des garde-corps et ravalement de toutes les façades. S.H.O.N. à démolir : 118 m². S.H.O.N. créée : 112 m². S.T. : 362 m². — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

2^e arr. (PC-075-102-11-V-0026). — 25 au 27, rue Dussoubs, 14, rue Saint-Sauveur. — Pét. : Mme DIMITROVA Ivana, Sté S.A.S. JEFREY. — Arch. : Mme MAHIEU Maud, 16, rue de la Glacière, 75013 PARIS. — Modification de la porte d'entrée d'un commerce. Immeuble concerné par une Inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en date du 09-10-1996. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

3^e arr. (PC-075-103-11-V-0020). — 44X, rue Réaumur, 52, rue de Turbigo. — Pét. : M. Sébastien VAILLE, ABP REAUMUR. — Arch. : ATELIER D'ARCHITECTURE HINCKER, 4, rue Silbermann, 67000 STRASBOURG. — Changement de destination d'un local commercial en sous-sol et rez-de-chaussée, sur rues, en boulangerie, avec modification de la devanture. — Date d'enregistrement : 03-06-2011.

3^e arr. (PC-075-103-11-V-0022). — 45, rue des Archives. — Pét. : M. Gaspard LEMAIRE, RICHARDIERE S.A.S. — Arch. : S.C.P.A. LAGNEAU, 132, bd Saint-Germain, 75006 PARIS. — Restauration des 2 cadrans solaires en façade sur cour. Immeuble concerné par une inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en date du 05-12-1984. — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

4^e arr. (PC-075-104-11-V-0024). — 12 au 14, rue Chanoinesse, 2 au 6, rue des Chantres, 1 au 5, rue des Ursins. — Pét. : M. Hervé GRIFFATON, Michel et Xavier GRIFFATON S.A. — Arch. : M. Patrice CAHOUR, 149, av. du Maine, 75014 PARIS. — Ravalement des façades sur rue et cour au n^o 14, du pignon sur rue au n^o 12, et réfection partielle de la couverture au n^o 14. Immeuble concerné par une inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en date du 10-06-1996. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

4^e arr. (PC-075-104-11-V-0025). — 1, rue Malher, 8, rue de Rivoli, 1, rue du Roi de Sicile. — Pét. : M. Jonathan SABBAN, S.A.R.L. TILT VINTAGE. — Arch. : AGENCE MORLAY BALLIERE, 4, rue de la Basilique, 76240 BONSECOURS. — Implantation d'un magasin de vêtements avec modification de la devanture côtés rue de Rivoli et rue du Roi de Sicile. — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

6^e arr. (PC-075-106-11-V-0021). — 2, place de l'Odéon, 7, rue Crébillon, 22, rue de l'Odéon. — Pét. : Mme Véronique LAMAZERE. — Remise en peinture des huisseries et pose de stores à rez-de-chaussée. Immeuble concerné par une inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en date du 03-10-1946. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

6^e arr. (PC-075-106-11-V-0020). — 8, rue Mayet. — Pét. : Mme BOURRON Marie-Joseph, S.C.I. LAMA. — Arch. : M. BLANC Dominique, 3, rue Marcel Duchamp, 75013 PARIS. — Changement de destination d'un local d'entrepôt à rez-de-chaussée sur cour en habitation (1 logement créé) avec modification des ouvertures en façade. — Date d'enregistrement : 03-06-2011.

6^e arr. (PC-075-106-09-P-0019-01). — 12, rue Clément, 3, rue Mabillon, 13, rue du Four. — Pét. : M. Denis LAMBERT, CROUS DE PARIS. — Arch. : M. Patrick MAUGER, 9, av. de la République, 75011 PARIS. — Modification des baies du restaurant universitaire Mabillon, en façades sur rues Clément et Mabillon avec validation des principes de sécurité. Modificatif au PC n° 075-106-09-P-0019 délivré le 08-02-2010. — Date d'enregistrement : 06-06-2011.

6^e arr. (PC-075-106-08-V-0034-01). — 8, rue Vavin. — Pét. : M. TOLEDANO Maurice, S.C.I. 8, RUE VAVIN. — Arch. : M. MESTER DE PARAJD Gabor, 14, rue Casette, 75006 PARIS. — Déplacement de trémies d'escalier, fermeture du porche et diminution de l'emprise au sol de l'abri de jardin. Modificatif au PC n° 075-006-08-V-0034 délivré le 02-12-2008. S.H.O.N. à démolir : 46 m². S.H.O.N. créée : 67 m² (au lieu de 17 m²). — Date d'enregistrement : 08-06-2011.

7^e arr. (PC-075-107-07-V-0033-01). — 42, rue de Sèvres. — Pét. : M. DAGNEAUX Robert-Patrick, PARIS HABITAT OPH. — Construction d'un bâtiment sur rue de R+5 étages sur 1 niveau de sous-sol, à usage d'habitation (S.H.O.N. créée : 948,37 m²). — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

7^e arr. (PC-075-107-11-V-0022). — 157A, rue de l'Université. — Pét. : M. Alain SIMONNET, CABINET GERARD SAFAR. — Arch. : M. Tristan PAILLARD, 48, rue de Saint-Cloud, 92000 NANTERRE. — Fermeture de trémies d'escalier du 1^{er} au 7^e étage en extension de locaux d'habitation et remplacement des menuiseries extérieures des paliers. S.H.O.N. à démolir : 2 m². S.H.O.N. créée : 24 m². S.T. : 1 297 m². — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

7^e arr. (PC-075-107-11-V-0023). — 63, av. Bosquet, 21X, rue du Champ de Mars. — Pét. : M. Sébastien VAILLE, ABP PARIS. — Arch. : M. Marc HINCKER, 4, rue Silbermann 67000 STRASBOURG. — Modification de la devanture d'une boulangerie avec remplacement des stores. — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

7^e arr. (PC-075-107-05-V-0011-04). — 4, impasse Oudinot, 65 au 77, rue Vaneau, 40 au 42B, rue de Sèvres. — Pét. : M. DAGNEAUX Robert-Patrick, PARIS HABITAT OPH. — Changement de destination d'un bâtiment de R+1 étage + combles à usage d'habitation en bureau, des modifications d'aspect extérieur et réaménagement ponctuel du parc de stationnement (443 places - inchangé) - (S.H.O.N. finale créée : 34 830,79 m²). — Tranfert partiel des PC n°s 075-007-05-V-0011, 075-007-05-V-0011-M1, 075-007-05-V-0011-02, 075-007-05-V-0011-03 à PARIS HABITAT OPH. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

8^e arr. (PC-075-108-10-V-0040-01). — 23 au 25, av. Franklin D.-Roosevelt, 3, impasse d'Antin, 2, rue Jean Goujon. — Pét. : M. Arsène MARQUES, STE FONCIERE FRANKLIN. — Arch. : M. Bruno BOUCHAUD, 24, rue Richard Lenoir, 75011 PARIS. — Redistribution intérieure avec changement de destination de locaux d'habitation en bureau et modification d'aspect extérieur. Modificatif au PC n° 075-108-10-V-0040 délivré le 28-01-2011. — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

10^e arr. (PC-075-110-11-V-0040). — 16, rue du Faubourg Saint-Martin. — Pét. : M. BOUKHALFA Hocine, S.C.I. PORTE SAINT-MARTIN. — Arch. : M. MATADY Claude, 60, rue Gabriel Faure, 59150 WATTRELOS. — Surélévation de 2 niveaux d'un bâtiment de 4 étages + combles à destination d'hébergement hôtelier. S.H.O.N. créée : 128 m². S.T. : 174 m². Hauteur du projet : 19 m. — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

10^e arr. (PC-075-110-11-V-0041). — 5, rue de Dunkerque. — Pét. : M. Stéphane GARDY, COFITEM-DUNKERQUE. — Arch. : DGL, 38, av. Parmentier, 93100 MONTREUIL. — Réhabilitation d'un bâtiment de 6 étages sur un niveau de sous-sol avec changement de destination de locaux de bureau en hébergement hôtelier, construction d'un plancher intermédiaire entre le sous-sol et le rez-de-chaussée, création d'une coursive au 6^e étage, modification des liaisons verticales, remplacement des menuiseries à

rez-de-chaussée, ouverture de deux portes de secours sur cour et ravalement des façades sur rue et cour. S.H.O.N. à démolir : 148 m². S.H.O.N. créée : 148 m². — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

10^e arr. (PC-075-110-11-V-0042). — 9 au 11, cour de la Ferme Saint-Lazare, 7 au 13, rue Léon Schwartzberg, 9, square Alban Satragne. — Pét. : M. MONTHIOUX Jacques, MAIRIE DE PARIS - D.P.A. — Arch. : CABINET BIGONI MORTEMARD ARCHITECTES, 154, rue Saint-Denis, 75002 PARIS. — Réhabilitation d'un bâtiment de 4 étages sur square en vue de l'aménagement d'une médiathèque avec création d'un niveau de sous-sol, démolition et reconstruction des planchers, démolition et restauration des façades avec remplacement des menuiseries extérieures, réfection des toitures et aménagement d'un jardin dans la cour centrale. Immeuble concerné par une Inscription à l'Inventaire Supplémentaire au titre des Monuments Historiques en date du 28-11-2005. S.H.O.N. à démolir : 3 760 m². S.H.O.N. créée : 4 385 m². S.T. : 10 312 m². — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

11^e arr. (PC-075-111-11-V-0025). — 62A, rue de Montreuil. — Pét. : M. JOBARD Olivier. — Arch. : M. MEIRA Jacques, 204, av. de la République, 94700 MAISONS-ALFORT. — Réaménagement d'un local d'habitation avec création d'une mezzanine dans le volume du 1^{er} étage, d'un niveau de sous-sol et d'une trémie d'escalier dans le plancher du rez-de-chaussée. S.H.O.N. à démolir : 2 m². S.H.O.N. créée : 68 m². S.T. : 1 030 m². — Date d'enregistrement : 03-06-2011.

11^e arr. (PC-075-111-11-V-0026). — 171, rue du Faubourg Saint-Antoine. — Pét. : Mme Agnès STEPHAN. — Arch. : M. Harold SCHMITT, 79, rue Saint-Charles, 75015 PARIS. — Changement de destination d'un local commercial en habitation (1 logement créé) avec pose d'une verrière après démolition d'un appenti, remplacement des fenêtres par des châssis, et création d'une trémie d'escalier. S.H.O.N. à démolir : 3 m². S.H.O.N. créée : 3 m². — Date d'enregistrement : 06-06-2011.

11^e arr. (PC-075-111-10-V-0061-01). — 1X, cour Saint-Louis, 45, rue du Faubourg Saint-Antoine. — Pét. : M. Dominique DUTREIX, COFFIM. — Arch. : M. ORY Jean-Jacques, 91 bis, rue du Cherche-Midi, 75006 PARIS. — Modification de l'emprise du bâtiment en vue de l'élargissement de la courette, création d'ouvertures et agrandissement d'une trémie d'escalier. Modificatif au PC n° 075-111-10-V-0061 délivré le 21-02-2011. S.H.O.N. créée : 7 997 m² au lieu de 8 015 m². — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

11^e arr. (PC-075-111-11-V-0028). — 269 au 269B, rue du Faubourg Saint-Antoine. — Pét. : M. Laurent REBUZZI, S.A.R.L. FERIAI. — Arch. : M. Julien VASSE, 8, rue Bourdon Blanc, 45000 ORLEANS. — Changement de destination d'un local commercial au 1^{er} étage sur cour en habitation (1 logement créé) avec surélévation de la toiture avec reconstruction du plancher des combles, réfection de la couverture, remplacement des menuiseries extérieures, isolation thermique par l'extérieur de la façade cour et ravalement du mur mitoyen. S.H.O.N. à démolir : 20 m². S.H.O.N. créée : 46 m². — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

12^e arr. (PC-075-112-11-V-0020). — 35, rue de Cotte, 124, rue du Faubourg Saint-Antoine. — Pét. : Mme Alexandra ROUSSELET, MAMMA FASHION. — Changement de destination d'un local artisanal, sur rue, en commerce de vêtements avec remise en peinture de la devanture. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

12^e arr. (PC-075-112-09-P-0045-01). — Place Louis Armand, rue de Chalon. — Pét. : M. BETRANCOURT Dominique, SNCF GARES ET CONNEXIONS. — Arch. : CABINET J.M. DUTHILLEUL & F. BONNEFILLE, 16, av. d'Ivry, 75647 PARIS CEDEX 13. — Modification de la façade sur la place Henri Frenay, de liaisons verticales et de distribution. Modificatif au PC n° 075-112-09-P-0045 délivré le 15-01-2010. — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

12^e arr. (PC-075-112-11-V-0022). — 72 au 74, rue du Rendez-Vous. — Pét. : Mme Christiane STAUDT, BODY MINUTE E.U.R.L. — Changement de destination d'un local commercial en artisanat avec modification de la devanture. — Date d'enregistrement : 08-06-2011.

12^e arr. (PC-075-112-11-V-0021). — 20, rue Moreau. — Pét. : M. Nicolas LE PERE, S.C.I. PAGEPIERRE II. — Arch. : STUDIO IX ARCHITECTURE - M. Alain LE ROCH, 6, rue de Chantilly, 75009 PARIS. — Changement de destination de locaux artisanaux, sur cour, du 1^{er} au 3^e étage, en habitation (4 logements créés) avec conservation des surfaces artisanales à rez-de-chaussée, construction de plancher au 3^e étage et fermeture d'une trémie d'escalier au 1^{er} étage, démolition partielle de plancher au 3^e étage pour l'implantation d'un escalier, ravalement des façades et du pignon, remplacement avec modification des menuiseries extérieures à rez-de-chaussée et création d'un châssis de toit. S.H.O.N. à démolir : 5 m². S.H.O.N. créée : 11 m². S.T. : 471 m². — Date d'enregistrement : 06-06-2011.

12^e arr. (PC-075-112-11-V-0023). — Place Henri Frenay. — Pét. : Mme Alain DEVES, SAEMES. — Arch. : CABINET AG CONCEPT ARCHITECTURE, 22, place Saint-André des Arts, 75006 PARIS. — Réhabilitation d'un parc de stationnement de 6 niveaux de sous-sol (1 460 places au lieu de 1 469) avec fermeture de trémies et création d'un édicule sur rue. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

13^e arr. (PC-075-113-10-V-0025-01). — 4, rue Ponscarne. — Pét. : M. Jean-Louis PRADEAU, S.A.S. PALLADIO. — Arch. : THUAL ET AGATHON, 3, av. de Madrid, 92200 NEUILLY SUR SEINE. — Transfert du PC n° 075-113-10-V-0025 délivré le 22-10-2010 à la S.A.S. PALLADIO au bénéfice de la S.C.I. DU 4, RUE PONSCARME (M. PRADEAU). — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

13^e arr. (PC-075-113-11-V-0034). — Rue du Loiret. — Pét. : M. Daniel SCHNEIDER, R.I.V.P. — Arch. : CABINET BEAL & BLANCKAERT, 10, rue Nicolas Leblanc 59000 LILLE. — Construction d'un bâtiment de 11 niveaux, à usage de résidence étudiante, de résidence de jeunes travailleurs, de logements de fonction (197 logements) et d'école polyvalente (14 classes), avec implantation de 166 m² de panneaux solaires thermiques en toiture-terrasse (Lot M10 C/D). S.H.O.N. créée : 8 792 m². S.T. : 3 356 m². — Date d'enregistrement : 08-06-2011.

13^e arr. (PC-075-113-08-V-0017-01). — 75, rue du Château des Rentiers. — Pét. : M. Philippe de LA SERVE, S.C.I. NORD MIDI. — Arch. : S.A.R.L. ARCHITYM, 94, rue de Varenne, 75007 PARIS. — Modification d'aspect extérieur et réaménagement d'une résidence étudiants. Modificatif au PC n° 075-013-08-V-00017 délivré le 02-10-2008. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

14^e arr. (PC-075-114-11-V-0030). — 45 au 49, rue Boissonade. — Pét. : M. DE FROMENT Xavier. — Arch. : M. MESTER DE PARAJD Gabor, 14, rue Cassette, 75006 PARIS. — Réhabilitation partielle d'un bâtiment d'habitation d'un étage + combles sur jardin avec extension de la verrière en limite séparative, création de trémies d'escalier, démolition et reconstruction de 2 mezzanines, suppression de la verrière en toiture et remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures. S.H.O.N. à démolir : 30 m². S.H.O.N. créée : 28 m². — Date d'enregistrement : 08-06-2011.

14^e arr. (PC-075-114-01-V-0018-02). — 34A, bd Saint-Jacques, 23B au 23T, rue Jean Dolent. — Pét. : Mme Elise et M. Pierre-Pascal BRUNEAU. — Arch. : M. Patrick GALLET, 9, rue Boris Vilde, 92260 FONTENAY AUX ROSES. — Modification de la distribution intérieure, remplacement des pavés de verre en verre sablé sur passage intérieur, suppression d'un conduit de cheminée et d'un garde-corps en toiture et déplacement d'une passerelle en bois dans le jardin. Modificatif aux PC n°s 075-014-01-V-0018 et 075-014-01-V-0018-M1 délivrés les 21-01-2002 et 08-06-2007. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

15^e arr. (PC-075-115-11-V-0044). — 7, villa Santos-Dumont. — Pét. : M. OSSOLA Frédéric. — Arch. : CABINET SEBENNE

VERREY & ASSOCIES, 67, rue Bobillot, 75013 PARIS. — Réhabilitation d'une maison de ville avec transformation d'une fenêtre en porte, remplacement de la porte d'entrée et création d'une trémie d'escalier. S.H.O.N. à démolir : 6 m². — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

15^e arr. (PC-075-115-11-V-0043). — 7 au 9, rue Santos-Dumont. — Pét. : Mme Nicole FREY. — Surélévation d'un bâtiment d'habitation, de 1 étage + combles sur 1 niveau de sous-sol, sur rue et cour, avec remplacement de l'escalier menant du 1^{er} étage aux combles, création de fenêtres de toit, ravalement des façades avec remplacement des menuiseries extérieures et réfection de l'étanchéité de la toiture-terrasse côté cour. S.H.O.N. créée : 12 m². S.T. : 79 m². — Date d'enregistrement : 06-06-2011.

15^e arr. (PC-075-115-11-V-0045). — 31 au 35, rue Dombasle, 218 au 220, rue de la Convention. — Pét. : Mme Maria Helena RODRIGUES CARVALHO MOREIRA, Congrégation des Franciscaines Missionnaires de Notre-Dame. — Arch. : Mme Agnès BAULME, 3, av. Ferdinand Buisson, 75016 PARIS. — Construction d'un bâtiment de 6 étages sur 1 niveau de sous-sol, sur rue et cour, à usage d'habitation (26 logements), bureau (959 m²), commerce (154 m²) et stationnement (9 places - 300 m²), avec toitures-terrasses végétalisées. S.H.O.N. créée : 4 898 m². S.T. : 2 121 m². — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

15^e arr. (PC-075-115-11-V-0046). — 184 au 184B, rue de la Convention. — Pét. : M. Dominique RELIER-DUBOSQ, SOFIAM. — Arch. : C.Z. ARCHITECTURE, 5 bis, route de Saint-Leu, 95360 MONTMAGNY. — Construction d'un bâtiment d'habitation (7 logements), de commerce (170 m²) et de stationnement (7 places - 248 m²), de 7 étages sur 2 niveaux de sous-sols, sur cour et courette, avec implantation de 21 m² de panneaux solaires et végétalisation des toitures-terrasses, après démolition du bâtiment existant de 1 étage sur 1 niveau de sous-sol. S.H.O.N. à démolir : 374 m². S.H.O.N. créée : 770 m². S.T. : 214 m². — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

16^e arr. (PC-075-116-11-V-0045). — 111, rue de Longchamp. — Pét. : M. GELRUBIN Samuel, S.C.I. ONE ELEVEN. — Arch. : M. GIRAUD Robin, 11-13, rue Henry Michaux, 75013 PARIS. — Extension et surélévation d'un étage d'un bâtiment de 4 étages à usage de bureau et de commerce avec changement de destination partiel des locaux de bureau en habitation, extension de planchers à tous les niveaux sur cour et création de trémies d'escalier aux 3^e et 4^e étages. S.H.O.N. à démolir : 21 m². S.H.O.N. créée : 389 m². S.T. : 503 m². — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

17^e arr. (PC-075-117-11-V-0041). — Rue Cardinet. — Pét. : M. VIDON Jean-Luc, S.A. ICF LA SABLIERE — Arch. : CABINET ANTONINI + DARMON, 11, rue des Petites Ecuries, 75010 PARIS. — Construction d'un bâtiment de 7 étages sur un niveau de sous-sol à usage d'habitation (50 logements sociaux créés) et de stationnement (38 places créées) avec pose de panneaux photovoltaïques (450 m²) - Lot E7 Clichy-Batignolles S.H.O.N. créée : 3 755 m². S.T. : 4 138 m². — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

17^e arr. (PC-075-117-11-P-0042). — 14, rue Puteaux. — Pét. : Mme RUDOWICZ Julie, ERDF. — Arch. : CABINET ITEA, 444, rue Paradis, 13008 MARSEILLE. — Construction d'un bâtiment de 2 étages sur 2 niveaux de sous-sol sur rue à destination de poste de transformation électrique après démolition d'un bâtiment à rez-de-chaussée à destination d'entrepôt. S.H.O.N. créée : 475 m². S.H.O.N. à démolir : 290 m². — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

17^e arr. (PC-075-117-11-V-0043). — 7, rue Biot. — Pét. : Mme Raphaëlle FERRY, S.C.I. FAMILIALE FERRY GABARD. — Arch. : M. Marco CITTADINI, 26, rue de Crussol, 75011 PARIS. — Changement de destination d'un bâtiment de 2 étages, de bureau en habitation (1 logement créé), en fond de parcelle, avec démolition partielle de la verrière pour création d'un patio et remplacement des parties vitrées de la verrière restante. — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

18^e arr. (PC-075-118-11-V-0038). — 22, rue des Trois Frères. — Pét. : M. Patrick Robert DAGNEAUX, PARIS HABITAT. — Arch. : S.C.P.A. BAPST, 29, rue Miguel Hidalgo, 75019 PARIS. — Ravalement des façades sur rue et cour avec pose d'une isolation thermique extérieure, agrandissement d'une baie à rez-de-chaussée sur la façade arrière du bâtiment B, création d'un abri d'escalier et démolition de locaux de sanitaires du rez-de-chaussée au 3^e étage sur cour du bâtiment B. S.H.O.N. à démolir : 22 m². S.H.O.N. créée : 7 m². — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

18^e arr. (PC-075-118-08-V-0045-01). — 87, rue des Poissonniers. — Pét. : M. Ludwig VOGEL, S.I.E.M.P. — Arch. : CABINET DZO ARCHITECTURES, 79, rue du Faubourg du Temple, 75010 PARIS. — Agrandissement de la cour privative et suppression d'une terrasse au 4^e étage côté cour, modification du revêtement de façade sur cour et des baies de fenêtres et portes. Modificatif au PC n° 075-018-08-V-0045 délivré le 15-09-2008. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

18^e arr. (PC-075-118-11-V-0041). — 52, bd Ornano, 7, rue Neuve de la Chardonnière, 8, rue du Roi d'Alger. — Pét. : M. Stéphane GIRODON. — Arch. : CABINET L+R ARCHITECTURE, 11, rue des Cloys, 75018 PARIS. — Surélévation d'un niveau d'un bâtiment de 4 étages à usage d'habitation avec création d'une terrasse et d'une trémie d'escalier au 5^e étage. S.H.O.N. créée : 46 m². S.T. : 935 m². Hauteur du projet : 17 m. — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

18^e arr. (PC-075-118-11-V-0039). — 8, passage de Clichy, 12 au 20, rue Capron, 9 au 17, rue Forest. — Pét. : M. Jean NICOLAS, SOCIETE S.L.S.L. — Arch. : AWAZU-PONFILLY ARCHITECTES, 21, av. du Maine, 75015 PARIS. — Réaménagement intérieur du rez-de-chaussée sur rue avec décaissement partiel pour remise à niveau du sol en vue de l'implantation d'un établissement de remise en forme avec modification de la devanture. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

18^e arr. (PC-075-118-11-V-0040). — Rue Moussorgsky. — Pét. : M. Jean-David TARTEUR, TRIBAL FOOT S.A.S. — Arch. : LE ROY & ASSOCIES, 13, rue Chapon, 75003 PARIS. — Changement de destination partiel d'un bâtiment à usage d'entrepôt (6 460 m²), à rez-de-chaussée côté quais de déchargement, en salles de sport (12 terrains de football), avec modification de la façade et pose de garde-corps sur la rampe d'accès. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

19^e arr. (PC-075-119-11-V-0025). — 3, cité du Palais Royal de Belleville. — Pét. : Mme KÜCHENBECKER Tania. — Surélévation partielle de la toiture d'une maison de ville avec création de 2 lucarnes et d'une trémie d'escalier dans le plancher des combles. S.H.O.N. créée : 23 m². S.T. : 103 m². — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

20^e arr. (PC-075-120-11-V-0041). — 37, rue de Bagnolet. — Pét. : M. Mathieu MARCHE. — Arch. : Mme Juliette BUVAT, 75, bd de Grenelle, 75015 PARIS. — Surélévation d'un niveau d'un bâtiment d'un étage à usage d'habitation et de commerce à rez-de-chaussée après démolition de la toiture. S.H.O.N. créée : 135 m². — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

20^e arr. (PC-075-120-11-V-0043). — 122, rue de Ménilmontant. — Pét. : M. JEAN Denis, S.C.I. LA FERME DES FOLATIERS. — Arch. : CABINET BT3Z ARCHITECTURE, 85, rue Jules Auffret, 93500 PANTIN. — Surélévation partielle d'un bâtiment d'habitation de 2 étages+combles sur rue et cour avec extension du plancher du 3^e étage sur cour, ravalement des façades sur rue et cour, remplacement des menuiseries extérieures et réfection de la toiture conservée. S.H.O.N. créée : 79 m². S.T. : 327 m². — Date d'enregistrement : 08-06-2011.

20^e arr. (PC-075-120-11-V-0042). — 54, rue Irénée Blanc. — Pét. : Mmes Danièle et Françoise FESTIN. — Arch. : M. Jean-Louis VALENTIN, 3, impasse Cortin, 10410 RUVIGNY. — Extension avec surélévation, après démolition de la toiture, d'une maison de ville de 1 étage + combles sur 1 niveau de sous-sol,

réaménagement intérieur et création d'un oriel au niveau du rez-de-chaussée avec escalier extérieur d'accès au jardin, ravalement des façades avec isolation thermique par l'extérieur et remplacement des menuiseries extérieures, côtés rue et jardin. S.H.O.N. créée : 34 m². S.T. : 104 m². — Date d'enregistrement : 03-06-2011.

20^e arr. (PC-075-120-11-V-0045). — 7, rue de Lagny. — Pét. : M. Julien WELFLING, 22-24 SCI. — Arch. : MODULO 3 ARCHITECTURE, 47, rue Censier, 75005 PARIS. — Changement de destination partiel côté cour d'un local commercial à rez-de-chaussée, en habitation (2 logements créés), démolition partielle de toiture pour création d'un patio intérieur, création et déplacement de châssis de toit et modification des façades. S.H.O.N. à démolir : 20 m². — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

Urbanisme. — Liste des demandes de permis de démolir déposées entre le 1^{er} juin et le 15 juin 2011.

15^e arr. (PD-075-115-11-V-0008). — 31 au 35, rue Dombasle, 218 au 220, rue de la Convention. — Pét. : Mme Maria Hélène RODRIGUES CARVALHO MOREIRA, Congrégation des franciscaines missionnaires de Notre Dame. — Démolition d'un bâtiment de 1 étage, sur rue et cour et d'un appentis à rez-de-chaussée sur cour. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

18^e arr. (PD-075-118-11-V-0004). — 78, rue de Clignancourt. — Pét. : M. Bernard PARAGE, ANTIN RESIDENCE. — Démolition totale d'un bâtiment de 1 étage en fond de parcelle. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

20^e arr. (PD-075-120-11-V-0006). — Square des Cardeurs. — Pét. : M. ALBERTINI Jean-Paul, SEMAEST. — Démolition d'un parc de stationnement souterrain de 3 niveaux de sous-sol. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

Urbanisme. — Liste des déclarations préalables déposées entre le 1^{er} juin et le 15 juin 2011.

1^{er} arr. (DP-075-101-11-V-0101). — 35, place du Marché Saint-Honoré, 17 au 19, rue Danielle Casanova, 35 au 37, rue du Marché Saint-Honoré. — Pét. : M. Thomas DELAFON, SAINT HONORE RESTAURATION. — Modification de la devanture d'un restaurant. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

1^{er} arr. (DP-075-101-11-V-0102). — 219, rue Saint-Honoré, 16, rue d'Alger. — Pét. : M. Pierre GUIOT, SOCIETE GENERALE. — Modification de la devanture d'une agence bancaire. — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

1^{er} arr. (DP-075-101-11-V-0103). — 18 au 20, rue Pierre Lescot, 84, rue Rambuteau, 15, rue de la Grande Truanderie. — Pét. : M. Alain SAAL, KGS PRESTIGE. — Ravèlement des façades et murs pignons sur rues, cours et courette avec rénovation de menuiseries extérieures et réfection des couvertures. — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

1^{er} arr. (DP-075-101-11-V-0104). — 22, place du Marché Saint-Honoré. — Pét. : Mme DE GUILLEBON Claudie. — Remplacement de deux châssis de toit. — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

1^{er} arr. (DP-075-101-11-V-0105). — 47, av. de l'Opéra. — Pét. : M. DUMOND Michel, GECOBAT. — Réfection du brisis avec remplacement de 6 fenêtres de toit. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

1^{er} arr. (DP-075-101-11-V-0106). — 9 au 19, bd de Sébastopol, 12 au 20, rue Saint-Denis, 98 au 102, rue de Rivoli. — Pét. : M. Pascal MOYON, CABINET GRIFFATON et MONTREUIL. — Réfection d'un balcon au 5^e étage côté rue. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

1^{er} arr. (DP-075-101-11-V-0107). — 140, rue de Rivoli. — Pét. : M. Daniel FAUVET, IKKS RETAIL. — Modification de la devanture d'une boutique de prêt-à-porter. — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

1^{er} arr. (DP-075-101-11-V-0108). — 31, rue Cambon. — Pét. : M. Luc DONY, CHANEL S.A.S. — Remplacement des menuiseries extérieures aux 4^e et 5^e étages sur cour. — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

2^e arr. (DP-075-102-11-V-0134). — 13, rue d'Uzès, 42, rue des Jeûneurs. — Pét. : M. Damien GROSSE. — Changement de destination partiel d'un local de bureau au 5^e étage, sur cour, en habitation (1 logement créé). — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

2^e arr. (DP-075-102-11-V-0135). — 18, rue Sainte-Foy. — Pét. : M. Gilles COURGEY, Syndic, 18, rue Sainte Foy, 75002 Paris. — Ravalement de la courette intérieure. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

2^e arr. (DP-075-102-11-V-0136). — 216B au 218B, rue Saint-Denis. — Pét. : M. AMSELLEM Marcel. — Réfection de la devanture à rez-de-chaussée sur cour avec remise en peinture, installation de 2 marquises et modification des ouvertures. — Date d'enregistrement : 03-06-2011.

2^e arr. (DP-075-102-11-V-0137). — 1, rue Saint-Joseph, 7, rue du Sentier. — Pét. : M. GRIVELET Arnaud, S.A.R.L. GRIVELET. — Ravalement partiel de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 06-06-2011.

2^e arr. (DP-075-102-11-V-0138). — 11, rue Poissonnière. — Pét. : M. Romain ARNAL. — Création de 3 fenêtres de toit sur un local artisanal à rez-de-chaussée et sous-sol sur cour avec création d'un patio après démolition partielle du bâtiment. S.H.O.N. démolie : 36 m². — Date d'enregistrement : 06-06-2011.

2^e arr. (DP-075-102-11-V-0139). — 16, rue Notre-Dame de Recouvrance, 34, rue de la Lune. — Pét. : Mme Béatrice BROS. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

2^e arr. (DP-075-102-11-V-0140). — 87, rue Réaumur, 16, rue des Petits Carreaux. — Pét. : M. STORA Patrick, STE PATRICK GERARD. — Fmeture d'une trémie d'escalier à rez-de-chaussée. S.H.O.N. créée : 15 m². — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

2^e arr. (DP-075-102-11-V-0141). — 3, rue de Hanovre, 22, rue du Quatre Septembre. — Pét. : M. Nicolas GEAY, BEAU MANGER. — Modification de la devanture avec pose d'un store en vue de l'implantation d'un restaurant. — Date d'enregistrement : 08-06-2011.

2^e arr. (DP-075-102-11-V-0142). — 22, rue de la Paix. — Pét. : M. Cyril POIDATZ, FREE MOBILE S.A.S. — Implantation d'un relais de radiotéléphonie en toiture-terrasse. — Date d'enregistrement : 08-06-2011.

2^e arr. (DP-075-102-11-V-0143). — 9 au 11, rue de Tracy. — Pét. : M. Jean-Nicolas PERONNE. — Changement de destination d'un local artisanal au 1^{er} étage sur rue et cour en habitation (1 logement créé). — Date d'enregistrement : 08-06-2011.

2^e arr. (DP-075-102-11-V-0144). — 3, rue Poissonnière. — Pét. : M. BATTISTELLI Antoine, FONCIA PARIS. — Ravalement de 2 façades sur cour. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

2^e arr. (DP-075-102-11-V-0145). — 28 au 30, rue Léopold Bellan. — Pét. : M. Alex TAHAR, LA MR. — Remise en peinture de la devanture d'un local commercial et remplacement du store. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

2^e arr. (DP-075-102-11-V-0146). — 7, rue Sainte-Foy, 112, rue d'Aboukir. — Pét. : M. Philippe FRAUDIN, S.C.I. DU 112, RUE D'ABOUKIR. — Ravalement du mur pignon gauche et des souches de cheminée. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

2^e arr. (DP-075-102-11-V-0147). — 35 au 37, rue Dussoubs, 94 au 96, rue Réaumur, 4, rue des Forges. — Pét. : M. Philippe

MERLE, DRFIP PARIS. — Dépose d'un bloc paratonnerre en toiture. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

2^e arr. (DP-075-102-11-V-0148). — 1, rue Sainte-Foy, 106, rue d'Aboukir, 16X, rue d'Alexandrie. — Pét. : M. Lofti SEMMACHE, S.A.R.L. LE ROYAL ABOUKIR. — Ravalement des façades de l'hôtel, sur rues, avec réfection des souches de cheminées. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

2^e arr. (DP-075-102-11-V-0149). — 1, rue Saint-Philippe, 113, rue d'Aboukir. — Pét. : M. AUVRAY Alexandre, HOME SQUARE. — Modification de la devanture en vue de l'installation d'une agence immobilière. — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

3^e arr. (DP-075-103-11-V-0181). — 84, rue Beaubourg, 41, rue au Maire. — Pét. : Mme Marianne LEVY. — Arch. : IMAGINE ARCHITECTURE, 20, rue Voltaire, 93100 MONTREUIL. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

3^e arr. (DP-075-103-11-V-0185). — 62 au 66, rue Vieille du Temple, 5X, voie B/3. — Pét. : M. BUISSON Thomas, S.A.R.L. AESOP. — Modification de la devanture d'un local commercial. — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

3^e arr. (DP-075-103-11-V-0184). — 24, rue Dupetit-Thouars, 160B, rue du Temple. — Pét. : M. Christian VAYSSIERE, S.A.R.L. CAFE LA TOUR DU TEMPLE. — Pose de luminaires et d'appareils de chauffage en devanture d'un café. — Date d'enregistrement : 06-06-2011.

3^e arr. (DP-075-103-11-V-0186). — 5, impasse Berthaud, 24, rue Beaubourg. — Pét. : M. DESORMEAU Lionel, STE S.L.R. — Arch. : M. CHICOISNE François, 233, rue de la Convention, 75015 PARIS. — Ravalement des façades sur rue et impasse. — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

3^e arr. (DP-075-103-11-V-0182). — 61, bd Beaumarchais, 72, rue des Tournelles. — Pét. : M. Raymond et Mme Marjana CHAUSSIN. — Arch. : Le correspondant courrier, 20, rue Saulnier, 75009 Paris ou 118, bd Suchet, 75016 Paris. — Remplacement de 2 fenêtres au rez-de-chaussée sur cour. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

3^e arr. (DP-075-103-11-V-0187). — 94, rue des Archives. — Pét. : S.A.S. HOTELIERE ANOU 1. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

3^e arr. (DP-075-103-11-V-0188). — 42, rue de Sévigné. — Pét. : M. François CHAMPSAUR, FC SEVIGNE. — Arch. : Le demandeur. — Remplacement de la verrière et création d'une terrasse. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

3^e arr. (DP-075-103-11-V-0197). — 18 au 20, rue Villehardouin. — Pét. : M. FERRE Benoît, FERRE ARCHITECTE. — Arch. : Le demandeur. — Ravalement des façades sur cour. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

3^e arr. (DP-075-103-11-V-0189). — 1, rue de la Perle. — Pét. : Mme Débora MARTINS, ALPHANE IMMOBILIER. — Arch. : B-ARCHI, 35, bd Berthier, 75017 PARIS. — Pose de grilles de clôture côté jardin. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

3^e arr. (DP-075-103-11-V-0191). — 26, rue Pastourelle. — Pét. : M. Sébastien TRANCOSO, LCST RENOVATION S.A.R.L. — Arch. : M. Jean BOCRIE, 26, rue Pastourelle, 75003 PARIS. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

3^e arr. (DP-075-103-11-V-0192). — 5, bd des Filles du Calvaire, 2, rue Froissart. — Pét. : M. Philippe CORDONNIER, S.A.S. MICHEL CORDONNIER. — Réfection de l'étanchéité d'un balcon au 5^e étage sur rue. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

3^e arr. (DP-075-103-11-V-0193). — 1 au 3, impasse Beaubourg, 35 au 37, rue Beaubourg. — Pét. : M. Sacha LIN,

HOATONG. — Arch. : ATELIERS D'ARCHITECTURE AMBLEVILLOIS, 4, rue Grande, 95710 AMBLEVILLE. — Modification de la devanture et des stores d'un restaurant. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

3^e arr. (DP-075-103-11-V-0194). — 29 au 31, bd du Temple, 85, rue Charlot. — Pét. : M. Patrick VINCENT, MAIRIE DE PARIS - DDEES. — Arch. : ATELIER D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME - Rémy VIARD, Péniche Savannah, 16 bis, quai du Moulin, 93450 L'ILE SAINT-DENIS. — Modification de la devanture d'un local de bureau. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

3^e arr. (DP-075-103-11-V-0195). — 36 au 42, rue Rambuteau. — Pét. : M. LEROY Denis, S.A. BANQUE TRAVELEX. — Modification de la devanture d'un bureau de change. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

3^e arr. (DP-075-103-11-V-0196). — 278 au 292, rue Saint-Martin, 5, rue Vaucanson, 31 au 55, rue du Vertbois. — Pét. : M. FORESTIER Christian, CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS. — Arch. : FERRARINI & ASSOCIES ARCHITECTES, 36, bd de la Bastille, 75012 PARIS. — Remplacement des menuiseries extérieures au 1^{er} et 2^e étages du bâtiment en façade rue. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

3^e arr. (DP-075-103-11-V-0198). — 44 au 46, rue Beaubourg. — Pét. : Mme GALY Pascale, S.A. GESTION ET TRANSACTIONS DE FRANCE. — Arch. : CABINET CROUE & LANDAZ S.E.L.A.R.L., 17, rue Victor Duruy, 75015 PARIS. — Ravèlement des façades sur courettes. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

3^e arr. (DP-075-103-11-V-0199). — 2X, rue de Bretagne, 107 au 109, rue de Turenne. — Pét. : Mme Cécile REMOADI, BNP PARIBAS. — Modification de la devanture d'une agence bancaire. — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

3^e arr. (DP-075-103-11-V-0200). — 35, rue Notre-Dame de Nazareth. — Pét. : M. LORAS Damien. — Arch. : G. ROSIER ARCHITECTE, 10, av. de Villiers, 75017 PARIS. — Modification des baies à rez-de-chaussée en façade sur cour. — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

3^e arr. (DP-075-103-11-V-0190). — 42 au 44, rue de Sévigné. — Pét. : M. HADIDA Charles, S.A.R.L. LES ROSIERS. — Transformation d'une fenêtre en porte sur rue et modification de la porte côté cour avec installation d'une grille de ventilation. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

3^e arr. (DP-075-103-11-V-0201). — 130, rue de Turenne. — Pét. : Mme Suzanne ZANONI, S.A.R.L. DOLL SUZANNE ERMANN. — Pose de 5 stores sur les fenêtres du 1^{er} étage. — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

4^e arr. (DP-075-104-11-V-0197). — 20, rue des Tournelles. — Pét. : Mme Delphine PANNETIER. — Changement de destination d'un local de bureau, à rez-de-chaussée sur cour, en habitation (1 logement créé). — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

4^e arr. (DP-075-104-11-V-0178). — 66, rue de la Verrerie. — Pét. : M. DE BASTOS Antonio, S.A.R.L. AJC DE BASTOS. — Ravèlement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

4^e arr. (DP-075-104-11-V-0182). — 18, rue Saint-Antoine. — Pét. : M. DOUILLET Vincent, COMPTOIR DES COTONNIERS FRANCE. — Pose d'un store (5,57 m x 1 m) en devanture d'un magasin de prêt-à-porter. — Date d'enregistrement : 06-06-2011.

4^e arr. (DP-075-104-11-V-0180). — 35, rue des Blancs Man-teaux. — Pét. : Mme Corinne AMIRAULT MOULIN. — Création d'une verrière après démolition de la toiture. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

4^e arr. (DP-075-104-11-V-0185). — 28, rue Saint-Paul. — Pét. : Mme Hélène CANAVAN-DUPLAN. — Création d'une fenêtre de toit côté rue. — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

4^e arr. (DP-075-104-11-V-0179). — 9, place des Vosges, 10, rue de Turenne. — Pét. : M. Menahem MAZOUZ, LBL2M. — Modification de la devanture d'un salon de coiffure avec pose d'un store-banne 7,50 m x 1,50 m. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

4^e arr. (DP-075-104-11-V-0183). — 115 au 117, rue Saint-Antoine. — Pét. : Mme COHEN Annie, S.A. BASTILLE RIVOLI DISTRIBUTION. — Modification de la devanture d'une supérette. — Date d'enregistrement : 06-06-2011.

4^e arr. (DP-075-104-11-V-0184). — 33, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, 17, rue des Archives. — Pét. : M. Jean-Luc SONNIER. — Ravèlement des façades sur courette. — Date d'enregistrement : 06-06-2011.

4^e arr. (DP-075-104-11-V-0187). — 19, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, 12, rue de Moussy. — Pét. : M. Abdel SAMEK, S.A.R.L. INES, enseigne L'ARGAGNIER. — Modification de la devanture d'un restaurant. — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

4^e arr. (DP-075-104-11-V-0188). — 9, rue Beautreillis, 6 au 6B, rue Charles V. — Pét. : Mme Isabelle SEGAL. — Reconstruction avec modification de la toiture d'un bâtiment sur rue et cour. — Date d'enregistrement : 08-06-2011.

4^e arr. (DP-075-104-11-V-0189). — 6 au 8, rue du Cloître Saint-Merri. — Pét. : M. CHIBON François, OGEC SAINT-MERRI. — Modification des ouvertures à rez-de-chaussée sur cour avec transformation de 2 fenêtres en issue de secours. — Date d'enregistrement : 08-06-2011.

4^e arr. (DP-075-104-11-V-0181). — 94, rue Saint-Martin. — Pét. : M. Zeinab ISMAIL, S.A.R.L. ALISSAR. — Pose d'un store-banne 2,80 m x 3 m. — Date d'enregistrement : 06-06-2011.

4^e arr. (DP-075-104-11-V-0190). — 19, rue des Francs Bourgeois. — Pét. : M. Mouloud KARA, S.A.R.L. E.S.P.R. — Ravèlement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 08-06-2011.

4^e arr. (DP-075-104-11-V-0191). — 21, rue de Turenne. — Pét. : Mme Marie-Christine FORMOSA, CABINET S.T.B. GESTION. — Ravèlement de la façade sur rue et du pignon gauche. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

4^e arr. (DP-075-104-11-V-0192). — 19, rue Pavée. — Pét. : M. Vincent DOUILLET, S.A.R.L. COMPTOIR DES COTONNIERS. — Pose d'un store-banne. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

4^e arr. (DP-075-104-11-V-0193). — 135 au 137, rue Saint-Antoine, 14 au 16, rue de Fourcy. — Pét. : M. MERLIN Matthieu, CABINET MERLIN & ASSOCIES. — Arch. : CABINET XY ARCHITECTURE, 79/81, rue Victor Hugo, 94200 IVRY SUR SEINE. — Ravèlement de la façade sur rue au 16, rue de Fourcy, et ravèlement des pignons donnant sur le 14, rue de Fourcy et le 135, rue Saint-Antoine. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

4^e arr. (DP-075-104-11-V-0196). — 40, bd de Sébastopol, 61, rue Quincampoix, 71, rue Rambuteau. — Pét. : M. SANCHEZ Juan, STE EGIP S.A.S. — Ravèlement d'une façade sur cour. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

4^e arr. (DP-075-104-11-V-0198). — 28, rue Saint-Paul. — Pét. : Mme DEREN Christine. — Pose d'une fenêtre de toit. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

4^e arr. (DP-075-104-11-V-0200). — 10, rue de Sévigné. — Pét. : M. Michel TETU. — Ravèlement des façades sur cours. — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

4^e arr. (DP-075-104-11-V-0194). — 3, quai de Bourbon. — Pét. : Mme Déborah JOST, S.A. SIEL. — Remise en peinture de la devanture d'une agence immobilière. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

4^e arr. (DP-075-104-11-V-0199). — 1, rue Simon Le Franc, 45, rue du Temple. — Pét. : M. Stephen VEYTIA, S.A.R.L. ONE

DISTRIBUTION FR. — Remise en peinture de la devanture avec pose de store-banne. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

5^e arr. (DP-075-105-11-V-0152). — 2 au 4, rue Erasme, 28 au 32, rue Lhomond, 2, rue Rataud. — Pét. : Père Noël PERROT, Congrégation du Saint-Esprit. — Agrandissement de la baie de porte des locaux d'une congrégation religieuse, à rez-de-chaussée côté rue Erasme. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

5^e arr. (DP-075-105-11-V-0153). — 20 au 24, rue Saint-Victor, 28 au 34, rue de Pontoise, 1 au 5, square de la Mutualité. — Pét. : M. Bruno CAZALI, ORANGE FRANCE. — Modification d'un relais de radiotéléphonie en toiture avec aménagement du local technique existant au 2^e sous-sol. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

5^e arr. (DP-075-105-11-V-0154). — 10, rue Saint-Séverin. — Pét. : M. CIMADEVILLA Arnaud, CABINET CIMADEVILLA ARCHITECTURE S.A.R.L. — Réfection de la couverture et des souches de cheminées. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

5^e arr. (DP-075-105-11-V-0155). — 10, rue Saint-Séverin. — Pét. : M. CIMADEVILLA Arnaud, CABINET CIMADEVILLA ARCHITECTURE S.A.R.L. — Ravalement du pignon Nord-Est et du pignon Ouest. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

5^e arr. (DP-075-105-11-V-0156). — 44, bd Saint-Germain. — Pét. : M. André ROUSSEAU. — Modification de la devanture et du store d'un local commercial. — Date d'enregistrement : 06-06-2011.

5^e arr. (DP-075-105-11-V-0157). — 16 au 16B, rue de l'Abbé de l'Épée. — Pét. : M. René DE MENTHON, S.C.I. DE L'ESPEE. — Ravalement des façades sur rue, cour et jardin et du pignon côté rue, remplacement partiel des menuiseries extérieures sur rue, cour et jardin, réfection de la couverture et remplacement de châssis parisiens par des fenêtres de toit. — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

5^e arr. (DP-075-105-11-V-0158). — 6, rue Linné. — Pét. : M. Franck COCHEREL, BOULANGERIE-PÂTISSERIE. — Modification de la devanture d'une boulangerie avec remplacement du store. — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

5^e arr. (DP-075-105-11-V-0160). — 46, rue de la Montagne Sainte-Geneviève. — Pét. : M. Jean-Loup MILLIER, CABINET MILLIER. — Ravalement de la façade sur rue et réfection de la couverture. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

5^e arr. (DP-075-105-11-V-0161). — 39T au 41, rue Gay-Lussac, 10, rue Louis Thuillier. — Pét. : M. HURIET Claude, INSTITUT CURIE. — Réaménagement de locaux de bureau du rez-de-chaussée au 2^e étage avec percement d'un mur porteur au 1^{er} étage. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

5^e arr. (DP-075-105-11-V-0162). — 21, quai Saint-Michel, 26, rue de la Huchette. — Pét. : M. MONOT, SYNDIC CABINET VASSILIADES. — Ravalement des façades sur cour. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

5^e arr. (DP-075-105-11-V-0164). — 1, impasse Maubert, 1, rue Frédéric Sauton, 9, rue des Grands Degrés. — Pét. : M. Gustavo ARTAZA. — Remplacement des menuiseries extérieures au rez-de-chaussée sur rues. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

5^e arr. (DP-075-105-11-V-0163). — 6, rue des Anglais. — Pét. : M. MILLIER Jean-Loup, CABINET MILLIER S.A.R.L. — Arch. : CABINET ALTERNA, E.U.R.L D'ARCHITECTURE, 27/29, av. de Fontainebleau, 94270 LE KREMLIN BICETRE. — Ravalement de la façade sur rue et de la lucarne haute. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

5^e arr. (DP-075-105-11-V-0167). — 9 au 11, rue Saint-Séverin. — Pét. : M. Patrick GOMY, ETS LEGRAND. — Réfection de la couverture, versants rue et cour. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

5^e arr. (DP-075-105-11-V-0168). — 27, rue Jussieu. — Pét. : M. SANCHEZ Juan, S.A. EGIP S.A.S. — Ravalement des façades sur courette. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

5^e arr. (DP-075-105-11-V-0166). — 23, quai Saint-Michel. — Pét. : M. Abdelmjid MOUFLIH, SAFA SOUVENIRS. — Modification de la devanture d'un local commercial. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

5^e arr. (DP-075-105-11-V-0165). — 5, rue de la Bûcherie. — Pét. : M. TAHIR Derradji. — Surélévation partielle de la toiture du bâtiment d'habitation en fond de parcelle après démolition de la partie de toiture correspondante et démolition partielle du plancher du 1^{er} étage. S.H.O.N. à démolir : 7 m². S.H.O.N. créée : 7 m². — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

5^e arr. (DP-075-105-11-V-0169). — 8, av. des Gobelins. — Pét. : M. LAY Cédric, PRONTIMEX. — Modification de la devanture en vue de l'installation d'une boutique de prêt-à-porter. — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

6^e arr. (DP-075-106-11-V-0167). — 108 au 108B, rue du Cherche-Midi. — Pét. : M. DE BASTOS Antonio, S.A.R.L. AJC DE BASTOS. — Ravalement des façades sur cour. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

6^e arr. (DP-075-106-11-V-0178). — 48 au 50, bd Raspail, 29, rue de Sèvres. — Pét. : M. Cédric GRENIER, S.A.R.L. FRANCE ARNO. — Modification de la devanture d'un magasin de chaussures. — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

6^e arr. (DP-075-106-11-V-0168). — 102B au 108B, rue de Vaugirard. — Pét. : M. Jean-Louis DE PAYRAT, OGEC SAINT-NICOLAS. — Construction d'un bâtiment à rez-de-chaussée sur cour, à usage de cantine pour le lycée. S.H.O.N. créée : 20 m². S.T. : 1 523 m². — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

6^e arr. (DP-075-106-11-V-0169). — 62, rue Bonaparte, 37, rue du Four. — Pét. : M. Michel USUARDI, MAX MARA. — Modification des liaisons verticales d'un local commercial et remplacement des cheminées d'extraction sur cour. S.H.O.N. à démolir : 4 m². S.H.O.N. créée : 4 m². — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

6^e arr. (DP-075-106-11-V-0170). — 2 au 4, rue Guisarde, 13, rue Princesse. — Pét. : M. Jacques LE BARAZER. — Modification de la devanture en vue de l'implantation d'un commerce de décoration. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

6^e arr. (DP-075-106-11-V-0172). — 16, rue Madame. — Pét. : Mme Caroline BIDERMAN. — Création d'une fenêtre de toit côté cour. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

6^e arr. (DP-075-106-11-V-0173). — 164, bd Saint-Germain, 40, rue de Buci, 33, rue de l'Echaudé. — Pét. : M. Paul Antoine BRIAT, S.A.R.L. YELLOWKORNER. — Mise en peinture de la devanture d'un local commercial avec réentoilage du store. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

6^e arr. (DP-075-106-11-V-0174). — 3, rue de Grenelle. — Pét. : M. Franck MOPIN, H & M - HENNES AND MAURITZ. — Modification de la devanture d'un commerce avec remplacement de châssis en façade et toiture par des grilles à ventelles, à rez-de-chaussée côté cour. — Date d'enregistrement : 03-06-2011.

6^e arr. (DP-075-106-11-V-0171). — 15, rue de l'Ancienne Comédie. — Pét. : Mme Gaëlle ARLOT, SOCIETE GERANCE PASSY. — Ravalement des façades sur cour et réfection de la couverture versant cour. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

6^e arr. (DP-075-106-11-V-0175). — 8, rue de Grenelle. — Pét. : M. Guido PASQUALI, PASQUALI S.A.R.L. — Modification de la devanture d'une boutique. — Date d'enregistrement : 06-06-2011.

6^e arr. (DP-075-106-11-V-0176). — 8 au 10, rue Jean Ferrandi. — Pét. : Mme Mathilde ARTUS, S.A.S.

CAZALIERES-ORALIA. — Ravalement des façades sur la cour arrière gauche du bâtiment en fond de parcelle. — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

6^e arr. (DP-075-106-11-V-0177). — 13, rue Saint-Jean-Baptiste de La Salle. — Pét. : M. THIRAUT Pierre, ESH TOIT ET JOIE. — Pose d'une isolation thermique extérieure sur les pignons et remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures. — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

6^e arr. (DP-075-106-11-V-0179). — 55, rue Saint-André des Arts. — Pét. : Mme Mei Ye CHENG, S.A.R.L. LIN YUN. — Pose d'un conduit d'extraction en façade sur cour. — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

6^e arr. (DP-075-106-11-V-0187). — 21, rue Guénégaud, 20, rue de Nevers. — Pét. : M. Patrick BOCQUIAU, CABINET MARCEL PINARD S.A.R.L. — Ravalement de la façade cour. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

6^e arr. (DP-075-106-11-V-0180). — 29, rue d'Assas. — Pét. : M. GUENA Frédéric, SAS COMBET-SERITH. — Réfection du balcon du 5^e étage sur rue. — Date d'enregistrement : 08-06-2011.

6^e arr. (DP-075-106-11-V-0181). — 45, rue Madame, 62, rue de Vaugirard. — Pét. : M. Xavier VOILLEMOT, CABINET VOILLEMOT. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

6^e arr. (DP-075-106-11-V-0183). — 119, rue du Cherche-Midi. — Pét. : M. D'URZO, SYNDIC CABINET SAINT LAMBERT. — Ravalement des façades sur cour. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

6^e arr. (DP-075-106-11-V-0184). — 105 au 107, rue de Sèvres. — Pét. : M. CRAUNOT, SYNDIC CABINET CRAUNOT. — Ravalement des façades de la cour et des souches versant cour. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

6^e arr. (DP-075-106-11-V-0185). — 141, bd du Montparnasse, 94, rue Notre-Dame des Champs. — Pét. : M. Jacques GOULET DE RUGY. — Réaménagement partiel du 6^e étage avec création de 3 lucarnes avec balconnets en remplacement de fenêtres de toit et réfection de la couverture. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

6^e arr. (DP-075-106-11-V-0188). — 31, rue Cassette, 66, rue de Vaugirard. — Pét. : M. RICARDO Gregori, S.A.R.L. PBS. — Réfection de l'étanchéité du balcon du 5^e étage. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

6^e arr. (DP-075-106-11-V-0189). — 26, rue Madame, 6, rue de Mézières. — Pét. : CABINET LARBOULLET. — Ravalement de l'étage d'attique sur la rue de Mézières. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

6^e arr. (DP-075-106-11-V-0190). — 26 au 28, rue Mayet, 124, rue du Cherche-Midi. — Pét. : M. MENDES José, S.A.R.L. A.L.T. ENTREPRISE. — Ravalement des façades sur rues. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

6^e arr. (DP-075-106-11-V-0191). — 6, rue Séguier, 2, rue de Savoie. — Pét. : M. François BLANCHARD, CABINET D'ARCHITECTURE. — Ravalement de la façade sur rue et réfection de la couverture versants rue et cour. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

6^e arr. (DP-075-106-11-V-0192). — 68 au 70, rue Saint-André des Arts. — Pét. : M. François PELLEGRIN, CABINET ALBA ROME. — Ravalement des façades sur rue. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

6^e arr. (DP-075-106-11-V-0193). — 18, rue de Buci, 56, rue de Seine. — Pét. : M. Maurizio DEGLI ESPOSTI, VIA CONFINE. — Modification de la devanture d'un restaurant. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

6^e arr. (DP-075-106-11-V-0186). — 8B au 10, rue Garancière. — Pét. : M. MERLIN Mathieu, CABINET MERLIN &

Associés. — Arch. : CABINET XY ARCHITECTURE, 79/81, rue Victor Hugo, 94200 IVRY SUR SEINE. — Ravalement des façades sur cour à l'exception du petit bâtiment adossé au pignon Ouest. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

6^e arr. (DP-075-106-11-V-0182). — 66, rue Mazarine. — Pét. : M. LAPAIRE Laurent, S.A.R.L. AGAPE GASTRONOMIE. — Modification de la devanture en vue de l'installation d'un restaurant. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

7^e arr. (DP-075-107-11-V-0184). — 65, rue de Grenelle, 73, rue du Bac. — Pét. : M. Emmanuel BALLOT, FRANPRIX EXPANSION. — Modification de la devanture d'une supérette avec déplacement d'un escalier intérieur. — Date d'enregistrement : 08-06-2011.

7^e arr. (DP-075-107-11-V-0181). — 218, bd Saint-Germain. — Pét. : M. DE BASTOS Antonio, S.A.R.L. AJC DE BASTOS. — Ravalement des façades sur cour. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

7^e arr. (DP-075-107-11-V-0182). — 22, av. de Tourville, 40, rue Chevert. — Pét. : M. CHAMORAND, CABINET CHAMORAND. — Réfection de la couverture, versants rue et cour. — Date d'enregistrement : 03-06-2011.

7^e arr. (DP-075-107-11-V-0193). — 3, passage de la Vierge. — Pét. : M. Cyrille GRANDCLERC. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

7^e arr. (DP-075-107-11-V-0183). — 8, villa de Ségur. — Pét. : M. ROBOLY-DAMBREVILLE Olivier, FONCIA SEGG. — Réfection de la couverture et des souches de cheminée. — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

7^e arr. (DP-075-107-11-V-0186). — 39, rue de Verneuil. — Pét. : M. Eric FARCOT, CABINET BERNARD FAJON. — Ravalement de la façade et réfection de la couverture, côté rue. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

7^e arr. (DP-075-107-11-V-0187). — 9, bd Raspail, 8, rue de Luynes. — Pét. : Mme Marie-Hélène MOITIER, HSBC. — Modification de la devanture d'une agence bancaire. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

7^e arr. (DP-075-107-11-V-0189). — 17 au 17B, passage Jean Nicot. — Pét. : Mme FRANC, CABINET MEDIA. — Ravalement de la façade sur passage et des pignons, avec isolation thermique par l'extérieur. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

7^e arr. (DP-075-107-11-P-0202). — 26A, rue de Bourgogne, 138, rue de Grenelle. — Pét. : Mme DUBOS Aimée, PREFECTURE DE PARIS ET ILE DE FRANCE. — Modification des baies en façade sur cour et réfection de l'étanchéité de la toiture-terrasse avec création d'une verrière. — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

7^e arr. (DP-075-107-11-V-0190). — 9, rue Malar, 166, rue de l'Université. — Pét. : M. André ATTIA, S.A.R.L. DOMI ALMA. — Réfection de la couverture. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

7^e arr. (DP-075-107-11-V-0191). — 50, rue Vaneau. — Pét. : M. BERGENE Nils Christian. — Réfection de la toiture, démolition d'une cheminée et agrandissement de la verrière existante. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

7^e arr. (DP-075-107-11-V-0192). — 69, allée Adrienne Lecouvreur, 8, av. Frédéric Le Play. — Pét. : CABINET XAVIER DE COINTET & ASSOCIES. — Réfection de la couverture. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

7^e arr. (DP-075-107-11-V-0194). — 10, rue de la Chaise. — Pét. : M. Arnaud CIMADEVILLA, CIMADEVILLA ARCHITECTURE. — Réfection de la couverture du bâtiment en fond de cour. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

7^e arr. (DP-075-107-11-V-0197). — 16, av. Bosquet. — Pét. : M. GOUBIN, IMMOBILIERE CHAMP DE MARS. — Réfection des balcons des 2^e et 5^e étages, côté rue. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

7^e arr. (DP-075-107-11-V-0198). — 41, bd Raspail, 18, rue de Sèvres. — Pét. : Mme Marie-Hélène MOTTIER, HSBC. — Installation d'une grille de climatisation en devanture et remise en peinture des menuiseries extérieures d'une agence bancaire. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

7^e arr. (DP-075-107-11-V-0199). — 29, rue Augereau, 214, rue de Grenelle. — Pét. : Mme Muriel HOURY, CASSIOPEE. — Pose d'un store. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

7^e arr. (DP-075-107-11-V-0200). — 1, av. de La Bourdonnais, 57 au 61, quai Branly. — Pét. : STE RESIDENCE BRANLY S.A.S. — Ravalement des façades sur rue et cour avec remplacement partielle des persiennes et réfection de la couverture. — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

7^e arr. (DP-075-107-11-V-0201). — 41, rue de Verneuil. — Pét. : M. René JULIOT. — Remplacement d'une fenêtre au 6^e étage. — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

7^e arr. (DP-075-107-11-V-0203). — 118 au 120, rue de Grenelle. — Pét. : Mme ALMEIDA Maria, ETS ALMEIDA. — Restauration des balustres. — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

7^e arr. (DP-075-107-11-V-0188). — 12, rue du Gros Caillou. — Pét. : Mme Florence LEGRAND, ETUDE DU THÉÂTRE. — Ravalement des façades sur courette. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

7^e arr. (DP-075-107-11-V-0185). — 37, rue de l'Université. — Pét. : M. Thierry PREQUICA, CABINET HENRAT & GARIN. — Ravalement de la façade sur cour. — Date d'enregistrement : 08-06-2011.

8^e arr. (DP-075-108-11-V-0265). — 35 au 37, av. des Champs Elysées, 42, rue Marbeuf, 29, rue de Maignan. — Pét. : M. MESTRE Bruno, BNP PARIBAS. — Réaménagement d'une agence bancaire avec modification de la devanture, déplacement des trémies d'escalier entre le rez-de-chaussée et 1^{er} étage, remplacement partiel des fenêtres en façade sur rue et cour avec installation de grilles de ventilation côté cour, remplacement du système d'éclairage en façade sur rue, création de châssis de désenfumage en toiture, pose partielle de barreaudages aux fenêtres du rez-de-chaussée et au 1^{er} étage sur cour, et réfection de l'étanchéité de la toiture-terrasse du bâtiment sur cour. S.H.O.N. à démolir : 17 m². S.H.O.N. créée : 17 m². — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

8^e arr. (DP-075-108-11-V-0262). — 27, rue Marbeuf. — Pét. : M. DAHAN Robert, S.A.R.L. ROBERTO CELK ARTIOLI. — Modification de la devanture d'une maroquinerie avec remplacement du store. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

8^e arr. (DP-075-108-11-V-0270). — 60, rue du Rocher. — Pét. : Mme Mireille MARTINS, SYNDIC CABINET N & H IMMOBILIER. — Réfection de la couverture. — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

8^e arr. (DP-075-108-11-V-0263). — 34, rue de Miromesnil. — Pét. : M. Ji Anguang DAI. — Demande d'installation d'un store-banne. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

8^e arr. (DP-075-108-11-V-0264). — 9, av. Percier, 26, rue de La Baume. — Pét. : M. Lauric LECLERC, SIIC DE PARIS C/O BNP PARIBAS REPM S.A.S. — Modification des appareils de climatisation en toiture-terrasse. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

8^e arr. (DP-075-108-11-V-0267). — 74, bd Malesherbes, 46, rue de Naples. — Pét. : M. HADDACH Karim, S.A.R.L. PARADISE SUSHI. — Modification de la devanture avec remplacement du store en vue de l'installation d'un restaurant. — Date d'enregistrement : 03-06-2011.

8^e arr. (DP-075-108-11-V-0268). — 10, rue Jean Mermoz, 6, rue de Ponthieu. — Pét. : Mme CATTANEO ADORNO Serena,

STE GAGOSIAN GALLERY OF PARIS S.A.S. — Modification de la baie à rez-de-chaussée sur rue avec suppression du store en vue de l'installation d'une galerie d'art. — Date d'enregistrement : 06-06-2011.

8^e arr. (DP-075-108-11-V-0271). — 20, rue Jean Mermoz. — Pét. : Mme Anna ROSTICKA, NACASA. — Changement de destination d'un local de bureau au 2^e étage sur rue et cour en habitation (1 logement créé). — Date d'enregistrement : 08-06-2011.

8^e arr. (DP-075-108-11-V-0272). — 239, rue du Faubourg Saint-Honoré. — Pét. : M. Alban PENNAFORTE, PHARMACIE WAGRAM. — Modification de la devanture d'une pharmacie. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

8^e arr. (DP-075-108-11-V-0273). — 58, av. Montaigne. — Pét. : M. CREVET Alain, S.A. ST DUPONT. — Modification de la porte d'un local commercial. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

8^e arr. (DP-075-108-11-V-0266). — 23, rue Tronchet. — Pét. : M. Jean-Jacques POCH, CREAREP S.A. — Modification de la devanture en vue de l'implantation d'un magasin de chaussures. — Date d'enregistrement : 03-06-2011.

8^e arr. (DP-075-108-11-V-0274). — 11, rue de Lisbonne, 82, rue de Miromesnil. — Pét. : Mme THOMAS, SYNDIC CABINET CITYA TEISSIER SABI. — Ravalement des façades sur rues. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

8^e arr. (DP-075-108-11-V-0275). — 21 au 23, bd Malesherbes. — Pét. : M. Etienne Philippe HECKLE. — Aménagement d'une toiture-terrasse sur cour avec pose d'un plancher bois et d'un store rétractable, remplacement de l'escalier métallique d'accès par un escalier en bois et transformation de la fenêtre du local d'habitation du 5^e étage par une porte. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

8^e arr. (DP-075-108-11-P-0276). — 22, rue d'Aguesseau, 21B au 23, rue de Surène. — Pét. : M. ALOEV, AMBASSADE D'OUZBEKISTAN. — Ravalement des façades et des murs de clôture de l'Ambassade d'OUZBEKISTAN. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

8^e arr. (DP-075-108-11-V-0277). — 26, rue du Rocher. — Pét. : Mme Marie-Noëlle KATCHADOURIAN. — Remplacement de deux châssis par deux fenêtres de toit. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

8^e arr. (DP-075-108-11-V-0278). — 3, rue Clapeyron, 26, rue de Moscou. — Pét. : M. SABIN Olivier, CABINET ADB CONSULTING IDF. — Arch. : STE IGH ARCHITECTURE, 2, place de l'Eglise, 78720 DAMPIERRE EN YVELINES. — Ravalement des façades sur cours Nord et Sud. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

8^e arr. (DP-075-108-11-V-0279). — 33, rue Marbeuf. — Pét. : M. Didier BENAOUN, BWINVEST. — Changement de destination de locaux à usage d'hôtel en bureau au 1^{er} étage sur rue. — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

8^e arr. (DP-075-108-11-V-0280). — 10, av. de Friedland. — Pét. : M. PACAUD Alain, STE CENTURIA CAPITAL. — Ravalement de la façade sur avenue. — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

8^e arr. (DP-075-108-11-V-0269). — 32, av. de Friedland. — Pét. : M. VILLAIN Jacques, S.A. JOBARD S.A.S. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

9^e arr. (DP-075-109-11-V-0226). — 9, rue Auber, 2, rue Boudreau. — Pét. : M. Régis MANIERE, LOUIS PION S.A.S. — Modification de la devanture d'un commerce de montres. — Date d'enregistrement : 03-06-2011.

9^e arr. (DP-075-109-11-V-0225). — 38, rue Saint-Georges, 28, rue de Châteaudun. — Pét. : M. Antoine TARANTINO, GALERIE TARANTINO S.A.R.L. — Pose d'un store à la devanture d'une galerie d'art. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

9^e arr. (DP-075-109-11-V-0229). — 48, rue de Rochechouart. — Pét. : M. DESORMEAU Lionel, STE S.L.R. — Arch. : M. DAHAN Benjamin, 8, rue Boileau, 75016 PARIS. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 06-06-2011.

9^e arr. (DP-075-109-11-V-0230). — 17, rue du Faubourg Montmartre. — Pét. : Mme Rachel Elyane KAKOUN. — Changement de destination d'un local commercial à rez-de-chaussée sur cour en habitation (1 logement créé). — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

9^e arr. (DP-075-109-11-V-0227). — 35 au 37, rue de Trévise. — Pét. : Mme MARTEL Jacqueline. — Changement de destination d'un local de bureau en habitation (1 logement créé). — Date d'enregistrement : 06-06-2011.

9^e arr. (DP-075-109-11-V-0228). — 13, rue Duperré. — Pét. : M. LESCOULES Stéphane. — Extension du plancher de la mezzanine. S.H.O.N. créée : 5 m². S.T. : 351 m². — Date d'enregistrement : 06-06-2011.

9^e arr. (DP-075-109-11-V-0231). — 12, rue de Parme. — Pét. : Mme GAZIL Sophie, S.A.S. BLACKSTON HOTEL. — Réaménagement d'un hôtel avec démolitions partielles de murs porteurs à rez-de-chaussée, remplacement des menuiseries extérieures, création d'un local climatisation et d'un châssis de désenfumage en toiture. — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

9^e arr. (DP-075-109-11-V-0236). — 20, rue Gérando, 93, rue de Rochechouart. — Pét. : M. CAZALI Bruno, ORANGE FRANCE-UPR IDF. — Installation d'un relais de téléphonie mobile en toiture-terrasse avec aménagement d'un local technique en sous-sol. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

9^e arr. (DP-075-109-11-V-0232). — 55 au 59, bd de Clichy, 1, place Blanche, 46 au 52, rue Pierre Fontaine. — Pét. : M. Stéphane MAQUAIRE, MONOPRIX EXPLOITATION. — Modification des façades d'un local commercial. — Date d'enregistrement : 08-06-2011.

9^e arr. (DP-075-109-11-V-0233). — 38, rue Vignon. — Pét. : M. Laurent CHAPUT, LA POSTE - D.L.I. PARIS NORD. — Modification de la devanture d'un bureau de poste. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

9^e arr. (DP-075-109-11-V-0234). — 15B, rue de Maubeuge. — Pét. : M. ROUGE Stéphane, CABINET CIV-GI. — Arch. : CABINET Yves LE DÛ & Hubert BRUNET S.C.P.A., 60, av. d'Iéna, 75116 PARIS. — Ravalement des façades sur la cour principale. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

9^e arr. (DP-075-109-11-V-0237). — 15, rue Cadet, 64, rue La Fayette. — Pét. : M. RHOUM Eric, S.C.I. LA FAYETTE. — Réaménagement de la toiture avec installation de 4 verrières et de 2 châssis fixes, création d'une terrasse, déplacement des unités de climatisation sur la terrasse, pose d'un pare-vue en zinc et modification de la toiture de l'édicule d'escalier. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

9^e arr. (DP-075-109-11-V-0238). — 2 au 2B, impasse Sandrié, 3, rue Auber, 9, rue Scribe. — Pét. : Mme WEBSTER Agnès, S.A. PARFUMERIE FRAGONARD. — Modification des façades sur cour et impasse d'une parfumerie avec réaménagement intérieur, création de 2 trémies de monte-charge et agrandissement d'une trémie d'escalier. S.H.O.N. démolie : 3 m². S.H.O.N. créée : 1 m². — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

9^e arr. (DP-075-109-11-V-0239). — 16 au 18, rue Saint-Lazare. — Pét. : Mme Carine SOULEZ LARIVIERE, S.C.I. BRINDILLE. — Ouverture d'une fenêtre de toit. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

9^e arr. (DP-075-109-11-V-0240). — 16, rue de Bellefond. — Pét. : M. SANCHEZ Juan, STE EGIP S.A.S. — Ravalement du mur pignon sur cour. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

9^e arr. (DP-075-109-11-V-0241). — 14, bd des Capucines, 1, rue Scribe. — Pét. : M. ARNAUD Vincent, MINHAL FRANCE. —

Déplacement et modification de 2 portes d'accès à un restaurant. — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

9^e arr. (DP-075-109-11-V-0242). — 38 au 46, bd Haussmann, 2 au 12, rue de Mogador, 77 au 79, rue de Provence. — Pét. : M. Rémi LOT, GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN - GLH. — Ravalement des façades sur bd Haussmann, rue de Mogador et rue de la Chaussée d'Antin. — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

9^e arr. (DP-075-109-11-V-0243). — 55, rue du Faubourg Montmartre. — Pét. : Mme Elena BARONE, S.A.R.L. BARONE. — Modification de la devanture d'un local commercial et remplacement de la toile de store. — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

10^e arr. (DP-075-110-11-V-0217). — 30 au 32, rue de Chabrol. — Pét. : M. ABOUKOUA Francis, S.A. COULON. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 08-06-2011.

10^e arr. (DP-075-110-11-V-0209). — 3, cité de Magenta. — Pét. : M. Bertrand GIRARD. — Changement de destination d'un local commercial à rez-de-chaussée sur cour en habitation (1 logement créé). — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

10^e arr. (DP-075-110-11-V-0215). — 17, rue Beaurepaire. — Pét. : M. FAUKEMBERGUE, S.A.R.L. TAGERIM COURCELLES. — Ravalement sur la façade sur rue et réfection des souches de cheminée versant rue. — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

10^e arr. (DP-075-110-11-V-0213). — 12, bd de Magenta, 37, rue Albert Thomas. — Pét. : M. André PERRISSEL, S.A.R.L. CIPA AGENCE ETOILE. — Ravalement de la façade côté rue Albert Thomas du 1^{er} au 3^e étage et des façades sur la grande cour. — Date d'enregistrement : 06-06-2011.

10^e arr. (DP-075-110-11-V-0214). — 12, bd de Strasbourg. — Pét. : M. YESILMEN MEHMET Halil, S.A.R.L. STRASBOUR. — Modification de la devanture en vue de l'installation d'un magasin de vente de produits cosmétiques. — Date d'enregistrement : 06-06-2011.

10^e arr. (DP-075-110-11-V-0208). — 3, cité de Magenta. — Pét. : Mme Sophie MONTFORT. — Changement de destination d'un local commercial à rez-de-chaussée sur cour en habitation (1 logement créé). — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

10^e arr. (DP-075-110-11-V-0216). — 12, rue Martel. — Pét. : Mme BILLAUD Ludivine, S.A.R.L. CONVULSIVE DISPLAY. — Modification de la devanture d'un local commercial avec pose d'une gaine d'extraction en façade sur cour. — Date d'enregistrement : 08-06-2011.

10^e arr. (DP-075-110-11-V-0218). — 37, av. Claude Vellefaux, 1, rue Charles Robin. — Pét. : M. JOAQUIM Sergio, STE ENTREPRISE NEGRO. — Ravalement des façades sur rues. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

10^e arr. (DP-075-110-11-V-0219). — 166, rue La Fayette, 49, rue d'Alsace. — Pét. : Mme LEATICIA STENER, S.A.S. CABINET LAMY. — Ravalement des façades sur rue. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

10^e arr. (DP-075-110-11-V-0220). — 10, rue Bichat. — Pét. : Mme Béatrice FRADELIZI. — Remplacement d'un châssis par une fenêtre de toit sur le bâtiment en fond de parcelle. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

10^e arr. (DP-075-110-11-V-0211). — 18 au 20, bd de Bonne Nouvelle, 2 au 8, impasse Bonne Nouvelle, 1 au 7, rue de Mazafran. — Pét. : M. LEGAL Didier, UGI FRANCE TELECOM. — Installation d'un rideau métallique et d'une grille anti-intrusion à rez-de-chaussée sur rue. — Date d'enregistrement : 03-06-2011.

10^e arr. (DP-075-110-11-V-0221). — 6, bd de Bonne Nouvelle, 1X, voie C/10. — Pét. : M. LIVET Stéphan, S.A. LIVET. — Ravalement des façades sur rue et sur passage. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

10^e arr. (DP-075-110-11-V-0222). — 3 au 3B, rue Taylor. — Pét. : M. Jean-Marc COLY, UFG PIERRE. — Modification de deux portes d'accès d'un immeuble de bureau et pose de grilles à ventelles en toiture. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

10^e arr. (DP-075-110-11-V-0223). — 6, place Jacques Bonsergent. — Pét. : M. BAHMED Kamel. — Création d'une fenêtre de toit. — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

10^e arr. (DP-075-110-11-V-0224). — 22, rue de l'Echiquier. — Pét. : M. Alain SAAL, KGS PRESTIGE. — Ravalement des façades sur la courette de gauche avec pose d'une isolation thermique extérieure. — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

11^e arr. (DP-075-111-11-V-0277). — 14, rue Chanzy, 30, rue Faidherbe. — Pét. : M. MORGAND, CABINET MORGAND. — Ravalement de la façade sur cour. — Date d'enregistrement : 03-06-2011.

11^e arr. (DP-075-111-11-V-0267). — 128, av. Parmentier, 2, rue Deguerry. — Pét. : Mme Lorraine BACHARZYNA. — Remplacement de 3 fenêtres au 6^e étage sur rue. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

11^e arr. (DP-075-111-11-V-0268). — 10, rue Auguste Barbier. — Pét. : M. DE BASTOS Antonio, S.A.R.L. AJC DE BASTOS. — Ravalement des façades sur rue. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

11^e arr. (DP-075-111-11-V-0269). — 13 au 15, rue de Mont-Louis. — Pét. : M. DE BASTOS Antonio, S.A.R.L. AJC DE BASTOS. — Ravalement des façades sur cour. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

11^e arr. (DP-075-111-11-V-0270). — 11 au 15, rue de Lappe. — Pét. : M. Didier GRANGER, S.C.I. IMMOLAPPE. — Modification des devantures d'un restaurant et d'un coiffeur. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

11^e arr. (DP-075-111-11-V-0272). — 65 au 79, bd Richard Lenoir, 2 au 12, rue Alphonse Baudin, 21 au 29, rue Pelée. — Pét. : M. Stéphane PIMBERT, INRS. — Création de plancher, remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures côtés rues et jardin, ouverture de 3 baies rue Baudin au rez-de-chaussée et 1^{er} étage, réfection partielle de la couverture au R+2, extension de la clôture, agrandissement d'une trémie d'escalier, création de trémies pour des gaines. S.H.O.N. à démolir : 58 m². S.H.O.N. créée : 19 m². — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

11^e arr. (DP-075-111-11-V-0273). — 45, rue de Lappe. — Pét. : M. Alexandre LE CŒUR, PARIS HABITAT OPH. — Ravalement sur rue et cour. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

11^e arr. (DP-075-111-11-V-0276). — 14 au 16, passage Piver, 94, rue du Faubourg du Temple. — Pét. : M. SROUSSI Laurent, S.A.R.L. OLIV PRODUCTION. — Réhabilitation du théâtre du Tambour Royal avec modification du volume de la toiture et de la devanture à rez-de-chaussée sur passage. — Date d'enregistrement : 03-06-2011.

11^e arr. (DP-075-111-11-V-0274). — 21, rue Popincourt, 60, rue Sedaine. — Pét. : M. Adel KHEZAMI, PARIS BAT. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 03-06-2011.

11^e arr. (DP-075-111-11-V-0275). — 36, bd Voltaire, 6, rue de Malte. — Pét. : Mme Dominique OHLMAN, CABINET FONCIA RIVES DE SEINE. — Réfection de la couverture avec remplacement des châssis de toit, versants rue et cour. — Date d'enregistrement : 03-06-2011.

11^e arr. (DP-075-111-11-V-0278). — 122, av. de la République, 6 au 10, rue Plichon. — Pét. : Mme ZHENG Li, LES SAVEURS REPUBLIQUE. — Pose d'un store en devanture d'un restaurant. — Date d'enregistrement : 06-06-2011.

11^e arr. (DP-075-111-11-V-0279). — 219, bd Voltaire. — Pét. : M. Helmi GOUIDER, S.A.R.L. GOUIDER. — Ravalement

des trois murs pignons en héberge de la façade arrière et du pignon contigu. — Date d'enregistrement : 06-06-2011.

11^e arr. (DP-075-111-11-V-0280). — 82, av. Parmentier. — Pét. : M. Jean-Pierre WELSCHBILLIG, S.A. G.T.F. — Ravalement des façades sur courette. — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

11^e arr. (DP-075-111-11-V-0281). — 9, rue de Crussol. — Pét. : M. Dalibov BEGOVIC, LE CELLAR - CHRISATHI. — Modification de la devanture d'un restaurant avec pose d'un store. — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

11^e arr. (DP-075-111-11-V-0282). — 72 au 74, rue Léon Frot, 1, rue de la Folie-Regnault. — Pét. : M. Philippe RICHARD, S.A.R.L. AAPR. — Réfection de la couverture. — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

11^e arr. (DP-075-111-11-V-0283). — 36, rue de Malte. — Pét. : M. SCHNEIDER Daniel, REGIE IMMOBILIERE DE LA VILLE DE PARIS. — Réhabilitation d'un ensemble de 3 bâtiments avec ravalement des façades, remplacement des menuiseries extérieures, réfection des couvertures des bâtiments A et B, des souches de cheminée et pose de 2 fenêtres de toit sur le bâtiment B en fond de parcelle. — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

11^e arr. (DP-075-111-11-V-0285). — 76, rue de la Folie-Regnault. — Pét. : M. Adam WITEK, S.C.I. VIRGO. — Transformation d'un local vélos en habitation avec remplacement des menuiseries extérieures. S.H.O.N. créée : 20 m². — Date d'enregistrement : 08-06-2011.

11^e arr. (DP-075-111-11-V-0286). — 25, rue Léon Frot, 120, rue de Charonne. — Pét. : Mme Chantal WYTERS, S.C.I. ACAW. — Changement de destination d'un local de bureau en habitation aux rez-de-chaussée et 1^{er} étage sur cour. — Date d'enregistrement : 08-06-2011.

11^e arr. (DP-075-111-11-V-0287). — 64, bd Richard Lenoir, 16, rue Moufle. — Pét. : M. Roger VOYE, EDP. — Ravalement de la façade sur rue et du pignon gauche. — Date d'enregistrement : 08-06-2011.

11^e arr. (DP-075-111-11-V-0288). — 15, bd Richard Lenoir. — Pét. : M. Jean AUNIORD, SALINA S.A.R.L. — Modification des devantures d'un commerce de pompes industrielles, remplacement d'un escalier et création d'un nouvel escalier de liaison avec les réserves en sous-sol et démolition partielle de plancher pour reconstruction d'un plancher en panneaux de verre. S.H.O.N. à démolir : 17 m². S.H.O.N. créée : 5 m². — Date d'enregistrement : 08-06-2011.

11^e arr. (DP-075-111-11-V-0289). — 1 au 2, cour Delépine, 37, rue de Charonne. — Pét. : M. Antoine MORANE. — Ravalement de la façade sur cour. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

11^e arr. (DP-075-111-11-V-0291). — 17, place de la Nation. — Pét. : M. José PEREIRA, S.A.S. PEREIRA. — Ravalement des façades sur cour. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

11^e arr. (DP-075-111-11-V-0294). — 63, rue Jean-Pierre Timbaud, 30, rue des Trois Bornes. — Pét. : SYNDIC CABINET ENGLANDER. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

11^e arr. (DP-075-111-11-V-0295). — 2, rue Saint-Bernard, 185, rue du Faubourg Saint-Antoine. — Pét. : M. SOLLADIE, ENTREPRISE NOISEENNE DU BATIMENT. — Ravalement des façades sur rue et courette. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

11^e arr. (DP-075-111-11-V-0292). — 15 au 17, rue de la Présentation, 110 au 112, rue du Faubourg du Temple. — Pét. : M. Salvatore COCCOLUTO. — Changement de destination d'un local artisanal à rez-de-chaussée sur cour, en habitation (1 logement créé). — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

11^e arr. (DP-075-111-11-V-0293). — 154, rue de la Roquette. — Pét. : M. RODRIGUES Alvaro, S.A.R.L. ALCATINE. — Ravalement des façades sur cour et réfection de la couverture de l'appentis. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

11^e arr. (DP-075-111-11-V-0296). — 2, rue Titon. — Pét. : M. BARGINE Sébastien, S.A.S. CENTRAL PEINTURE. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

11^e arr. (DP-075-111-11-V-0297). — 1 au 7, passage Basfroi, 24 au 38, passage Charles Dallery, 43 au 49B, rue Basfroi. — Pét. : Mme TIGUEMOUNINE Katia, S.E.L.A.R.L. KATIA TIGUEMOUNINE. — Modification de la devanture de locaux de bureau. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

11^e arr. (DP-075-111-11-V-0298). — 74, rue de Charonne. — Pét. : M. FORMAL. — Pose de deux fenêtres de toit. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

11^e arr. (DP-075-111-11-V-0284). — 22, rue de la Folie-Méricourt. — Pét. : Mme Pascale GOUTTE. — Création d'une fenêtre de toit côté cour. — Date d'enregistrement : 08-06-2011.

11^e arr. (DP-075-111-11-V-0299). — 107, rue de Montreuil. — Pét. : M. Bruno LE RU. — Fermeture partielle de la terrasse au 5^e étage sur rue. S.H.O.N. créée : 14 m². — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

11^e arr. (DP-075-111-11-V-0300). — 3, rue de Nemours. — Pét. : M. Pascal NOBLET, S.C.I. A. RAGUENET. — Ravalement du pignon sur cour, côté n° 61, rue Oberkampf. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

11^e arr. (DP-075-111-11-V-0290). — 56, rue Oberkampf. — Pét. : M. Gaeliq DROUIN, FONCIA FRANCO SUISSE S.A.S. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

12^e arr. (DP-075-112-11-V-0181). — 32, rue du Faubourg Saint-Antoine. — Pét. : Mme Karine CHAIGNEAUD, MAISONS DU MONDE. — Modification de la devanture d'un commerce d'objets de décoration pour la maison, côtés rue du Faubourg Saint-Antoine et rue de Charenton, avec déplacement d'un escalier intérieur. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

12^e arr. (DP-075-112-11-V-0182). — 130, rue de Charenton. — Pét. : M. Pierre JOUBERT-BOITAT. — Modification de la façade à rez-de-chaussée sur cour de locaux de bureau. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

12^e arr. (DP-075-112-11-V-0184). — 90, rue du Faubourg Saint-Antoine. — Pét. : M. Toshihiko YOSHINAGA, BOOKOFF FRANCE. — Modification de la devanture d'une librairie. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

12^e arr. (DP-075-112-11-V-0185). — 31 au 33, rue Claude Tillier. — Pét. : M. BERDAM Eric, S.A.R.L. CEREELEC. — Réfection de la couverture. — Date d'enregistrement : 03-06-2011.

12^e arr. (DP-075-112-11-V-0186). — 44, rue Claude Decaen, 37, rue de Fécamp. — Pét. : Mme HAJ ABOUDA Monjia. — Remplacement de 3 fenêtres au 2^e étage sur rue. — Date d'enregistrement : 03-06-2011.

12^e arr. (DP-075-112-11-V-0187). — 6, rue Montgallet. — Pét. : Mme IANNACE Antonietta, S.A.R.L. IANNACE. — Réfection de la couverture avec remplacement des châssis parisiens. — Date d'enregistrement : 03-06-2011.

12^e arr. (DP-075-112-11-V-0188). — 98, rue Claude Decaen. — Pét. : M. MARDFELD Sylvain, STE SILVER CREEK. — Remplacement de la toile de store. — Date d'enregistrement : 06-06-2011.

12^e arr. (DP-075-112-11-V-0189). — 46, rue Crozatier, 25, rue de Citeaux. — Pét. : M. HAN Joseph, E.U.R.L. AEXPIL FORMATION. — Modification de la devanture d'un local commercial. — Date d'enregistrement : 06-06-2011.

12^e arr. (DP-075-112-11-V-0191). — 51, av. de Saint-Mandé. — Pét. : M. VILLAIN Jacques, CABINET JOBARD S.A.S. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

12^e arr. (DP-075-112-11-V-0192). — 29 au 37, bd de Picpus, 1 au 35, rue Santerre, 49 au 55, rue de Picpus. — Pét. : M. Bruno FRACHET, IFIC. — Remplacement partiel des menuiseries extérieures à rez-de-chaussée d'un bâtiment en limite de propriété. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

12^e arr. (DP-075-112-11-V-0193). — 58, rue du Faubourg Saint-Antoine. — Pét. : M. Guillaume BARRIQUAND, S.A.S. CARRE BLANC BOUTIQUES. — Modification de la devanture en vue de l'implantation d'un magasin de linge de maison avec pose d'un store. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

12^e arr. (DP-075-112-11-V-0195). — 97, bd Diderot, 21 au 23, passage du Génie. — Pét. : M. RODRIGUES Alvaro, S.A.R.L. ALCATINE. — Ravalement des façades sur cour. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

12^e arr. (DP-075-112-11-V-0196). — 1, impasse de la Vallée de Fécamp, 20, rue de Fécamp, 64, rue de Wattignies. — Pét. : Mme Ghislaine CANIT, CABINET POUGEOT. — Ravalement des façades à rez-de-chaussée sur rues, du soubassement et du mur de clôture sur impasse. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

12^e arr. (DP-075-112-11-V-0197). — 32, rue du Faubourg Saint-Antoine. — Pét. : M. VILLETTE Guillaume, CABINET SYNDIC IMMO DIRECT. — Arch. : M. DUBOUT Alain, 11 bis, rue de l'Armistice, 94130 NOGENT SUR MARNE. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

12^e arr. (DP-075-112-11-V-0199). — 6, rue Rottembourg. — Pét. : M. Florent LAINE. — Création de fenêtres de toit et d'une trémie d'escalier. S.H.O.N. démolie : 2 m². — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

12^e arr. (DP-075-112-11-V-0198). — 50, rue de Charenton. — Pét. : M. GUENA Frédéric, SOCIETE COMBET-SERITH. — Ravalement des façades sur rue et cour. — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

12^e arr. (DP-075-112-11-V-0200). — Bd Carnot. — Pét. : M. Didier DELY, VILLE DE PARIS COLLECTIVITE TERRITORIALE. — Création d'un local pour le gardien d'une déchetterie. S.H.O.N. créée : 10 m². — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

13^e arr. (DP-075-113-11-V-0160). — 36 au 52, rue Vergniaud, 3 au 23, rue Wurtz, 228 au 230, rue de Tolbiac. — Pét. : M. ABOUKOUA Francis, S.A. COULON. — Ravalement des façades sur rue et cour. — Date d'enregistrement : 08-06-2011.

13^e arr. (DP-075-113-11-V-0156). — 1 au 3, place de l'Escadrille Normandie-Niemen, 18 au 20, rue Charcot, 9, rue Pierre Gourdauld. — Pét. : Mme Véronique SELLEM. — Construction de plancher au 1^{er} étage d'un local d'habitation. S.H.O.N. créée : 11 m². — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

13^e arr. (DP-075-113-11-V-0157). — 2 au 4BA, av. de Choisy, 110 au 122, bd Masséna. — Pét. : M. Rémy VIEILLE, D.P.A. — Remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures. — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

13^e arr. (DP-075-113-11-V-0158). — 53 au 61, rue Baudricourt. — Pét. : VILLE DE PARIS - D.P.A. - DIRECTION DU PATRIMOINE ET DE L'ARCHITECTURE. — Remplacement partiel des menuiseries extérieures. — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

13^e arr. (DP-075-113-11-V-0159). — 44, rue Baudricourt. — Pét. : M. Mohamed ABAZA, S.A.R.L. CARTHAGE. — Demande de pose d'un store-banne. — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

13^e arr. (DP-075-113-11-V-0161). — 18B, rue Damesme. — Pét. : Mme Danielle COFLER. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

13^e arr. (DP-075-113-11-V-0166). — 4 au 6, passage Chanvin, 3 au 9, rue Duchefdelaville. — Pét. : Mme CADIOU, R.I.V.P. — Ravalement de la façade sur rue avec pose d'une isolation thermique extérieure. — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

13^e arr. (DP-075-113-11-V-0162). — 44, rue de Tolbiac. — Pét. : Mme BROCARD Sylvie, CABINET GESTION BATIMENTS ET PATRIMOINES S.A.R.L. — Ravalement de la courette. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

13^e arr. (DP-075-113-11-V-0163). — 91, rue Barrault. — Pét. : M. SANCHEZ Juan, STE EGIP S.A.S. — Ravalement des façades sur cour. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

13^e arr. (DP-075-113-11-V-0164). — 49 au 65, bd Auguste Blanqui, 1, rue Eugène Atget, 1 au 3, rue Jonas. — Pét. : M. Cyril POIDATZ, FREE MOBILE SAS. — Installation de 3 antennes en toiture-terrasse. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

13^e arr. (DP-075-113-11-V-0165). — 55, rue du Dessous des Berges. — Pét. : M. Charles-Dominique PETIT, R.I.V.P. — Remplacement partiel des menuiseries extérieures sur rue et cour. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

13^e arr. (DP-075-113-11-V-0167). — 176, rue Jeanne d'Arc. — Pét. : M. François LACOSTE, LACOSTE & THIEULIN. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

14^e arr. (DP-075-114-11-V-0205). — 68, rue Maurice Ripoché. — Pét. : Mme DEBRY, CABINET LE TERROIR. — Réfection de la couverture du bâtiment rue et cour avec remplacement de châssis de toit. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

14^e arr. (DP-075-114-11-V-0206). — 7 au 21, rue Sarrette, 6 au 20, rue du Père Coentin. — Pét. : M. Philippe LEVY, S.A.R.L. SIMAR. — Mise en peinture de la devanture d'une supérette. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

14^e arr. (DP-075-114-11-V-0207). — 31 au 55, bd Brune, 4 au 6, square André Lichtenberger, 1 au 4, square Auguste Renoir. — Pét. : M. VIDON Jean-Luc, ICF LA SABLIERE. — Installation d'une isolation thermique extérieure et pose d'un bardage aluminium sur 3 façades avec remplacement de toutes les menuiseries extérieures. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

14^e arr. (DP-075-114-11-V-0208). — 6, place Denfert-Rochereau, 2, rue Froidevaux. — Pét. : M. Jacques LE BARAZER. — Création d'une devanture de commerce après dépose d'une terrasse fermée. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

14^e arr. (DP-075-114-11-V-0209). — 83, av. du Général Leclerc. — Pét. : M. BOCQUET Philippe, S.A. PROMOD. — Modification de la devanture avec pose d'un climatiseur en toiture. — Date d'enregistrement : 06-06-2011.

14^e arr. (DP-075-114-11-V-0210). — 17, rue de la Sablière. — Pét. : M. FRULLA Maurizio, S.A.R.L. SEPIBAT. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 06-06-2011.

14^e arr. (DP-075-114-11-V-0211). — 35, rue Hippolyte Maindron, 17, rue Léonidas, 20, rue Olivier Noyer. — Pét. : M. MASHHADI Alexandre, S.C.I. SACHA. — Modification de la devanture d'une brasserie avec déplacement du store, pose de grilles de ventilation côté mur pignon et jardin et remplacement du conduit et de la tourelle d'extraction. — Date d'enregistrement : 06-06-2011.

14^e arr. (DP-075-114-11-V-0212). — 22 au 24, place de Catalogne, 24 au 26, rue Vercingétorix, 33 au 35, rue du Commandant René Mouchotte. — Pét. : M. Olivier MARTIN, VINCI IMMOBILIER ET GESTION. — Modification de l'accès de l'immeuble avec remplacement de la porte et réfection de la façade à rez-de-chaussée côté rue. — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

14^e arr. (DP-075-114-11-V-0213). — 39 au 41, rue du Couédic, 58, rue Hallé. — Pét. : Mme LARROZE Françoise. —

Remplacement de la véranda à rez-de-jardin. S.H.O.N. à démolir : 9 m² S.H.O.N. créée : 9 m² — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

14^e arr. (DP-075-114-11-V-0214). — 39 au 41, rue du Couédic, 58, rue Hallé. — Pét. : M. GUENA Frédéric, S.A.S. COMBET-SERITH. — Ravalement des façades sur rue et cour et du pignon gauche. — Date d'enregistrement : 08-06-2011.

14^e arr. (DP-075-114-11-V-0215). — 43, rue des Artistes. — Pét. : M. MELLAC Florent et Mme LEGRAND Judith. — Réhabilitation d'une maison de 2 étages + combles avec ravalement des façades, modification des baies, remplacement des menuiseries extérieures, création de baies en pavés de verre sur pignon, modification de la toiture avec création d'une verrière. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

14^e arr. (DP-075-114-11-V-0218). — 8 au 8B, rue Lecuirot. — Pét. : M. Antonio CORREIA, PARISUD IMMOBILIER. — Changement de destination d'un local de bureau, au 2^e étage, en habitation (1 logement créé). — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

14^e arr. (DP-075-114-11-V-0216). — 32, rue Raymond Losserand. — Pét. : M. Jean- Michel ARNOUX. — Pose d'un caisson de climatisation en toiture. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

14^e arr. (DP-075-114-11-V-0217). — 8 au 8B, rue Lecuirot. — Pét. : M. Antonio CORREIA, S.A.R.L. PARISUD IMMOBILIER. — Changement de destination d'un local de bureau au 3^e étage, en habitation (1 logement créé). — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

14^e arr. (DP-075-114-11-V-0219). — 45B, rue Pernety. — Pét. : M. Benjamin DE LONGUERUE. — Modification des baies en façade sur jardin d'une maison de ville, réfection de la véranda existante et ravalement de l'ensemble des façades. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

14^e arr. (DP-075-114-11-V-0220). — 113, rue Didot, 2, villa Deshayes. — Pét. : Mme Ying LI, S.A.R.L. SUSHI TORA. — Ravalement de la façade à rez-de-chaussée sur rue. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

14^e arr. (DP-075-114-11-V-0221). — 2 au 8, rue des Mariniers, 1, square André Lichtenberger. — Pét. : M. SOCARD Bernard, Syndic IMMO DE FRANCE. — Fermeture d'un porche en vue de la création de 2 locaux-vélos. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

14^e arr. (DP-075-114-11-V-0222). — 5, rue Alphonse Daudet. — Pét. : M. SANCHEZ Juan, S.A. EGIP S.A.S. — Ravalement des façades sur courette. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

14^e arr. (DP-075-114-11-V-0223). — 55, av. du Général Leclerc. — Pét. : M. Patrick DESTRIATS, COMPAGNIE EUROPEENNE DE LA CHAUSSURE. — Mise en peinture des menuiseries extérieures en vue de l'installation d'un magasin de chaussures. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

14^e arr. (DP-075-114-11-V-0224). — 13 au 19, place de Catalogne, 1 au 5, place de l'Amphithéâtre, 1 au 13, rue Alain. — Pét. : M. Christophe GERBENNE, R.I.V.P. — Rénovation des toitures-terrasses de deux groupes d'immeubles avec végétalisation, réfection de l'étanchéité, remplacement des châssis de désenfumage et pose de garde-corps. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

14^e arr. (DP-075-114-11-V-0225). — 37, av. Reille. — Pét. : M. Pascal BONO, S.C.I. BONO. — Modification de la devanture d'un local artisanal à rez-de-chaussée sur rue. — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

14^e arr. (DP-075-114-11-V-0226). — 31, rue Paul Fort. — Pét. : M. Christian DELEVAUX. — Réfection partielle de la couverture et création d'une lucarne. S.H.O.N. créée : 6 m². — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

14^e arr. (DP-075-114-11-V-0227). — 20, rue Morère. — Pét. : Mme Marie TAILLAN. — Création de 3 châssis de toit côté cour. — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

15^e arr. (DP-075-115-11-V-0264). — 66 au 70, av. Emile Zola, 90 au 92, rue Saint-Charles. — Pét. : Mme MASSONI Colette. — Remplacement de 3 fenêtres au 5^e étage sur jardin. — Date d'enregistrement : 03-06-2011.

15^e arr. (DP-075-115-11-V-0287). — 37, rue Castagnary, 70, rue de Vouillé. — Pét. : M. Juan SANCHEZ, SOCIETE EGIP. — Ravalement des façades sur courette. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

15^e arr. (DP-075-115-11-V-0265). — 34, rue Robert Lindet, 50, rue de Dantzig. — Pét. : M. KAROUBI Matthieu. — Pose de 2 fenêtres de toit et création d'une trémie d'escalier dans le plancher des combles. S.H.O.N. à démolir : 2 m² — Date d'enregistrement : 03-06-2011.

15^e arr. (DP-075-115-11-V-0272). — 1, av. Delecourt, 61, rue Violet. — Pét. : M. VIEILLE Rémy, VILLE DE PARIS - DIRECTION DU PATRIMOINE ET DE L'ARCHITECTURE. — Modification de la porte sur cour et création de 2 issues de secours. — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

15^e arr. (DP-075-115-11-V-0266). — 12 au 18, bd du Montparnasse, 1 au 5, square du Croisic. — Pét. : M. Thierry PUECH, S.C.I. CATS. — Remplacement de 2 châssis à tabatières côté cour. — Date d'enregistrement : 06-06-2011.

15^e arr. (DP-075-115-11-V-0267). — 23, square Vergennes. — Pét. : M. Henrique FARIA, E.C.B.M. S.A.R.L. — Ravalement du pignon droit. — Date d'enregistrement : 06-06-2011.

15^e arr. (DP-075-115-11-V-0268). — 157, av. de Suffren, 14, rue Rosa Bonheur. — Pét. : M. Ronan LEBAS, HABITAT RL CONSEIL S.A.R.L. — Modification de la devanture en vue de l'implantation d'une agence immobilière. — Date d'enregistrement : 06-06-2011.

15^e arr. (DP-075-115-11-V-0269). — 1, rue Alasseur, 17, rue Duplex. — Pét. : M. MONTIEL Xavier, BOUCHERIE DUPLÉIX. — Modification de la devanture d'une boucherie. — Date d'enregistrement : 06-06-2011.

15^e arr. (DP-075-115-11-V-0270). — 27, rue Robert Lindet. — Pét. : Mme Christine MORONVAL. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 06-06-2011.

15^e arr. (DP-075-115-11-V-0271). — 3, rue d'Ouessant. — Pét. : M. Armando VENANCIO, ARC EN CIEL BATIMENT. — Ravalement du pignon sur cour. — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

15^e arr. (DP-075-115-11-V-0283). — 2, rue Béatrix Dussane, 21, rue Viala. — Pét. : M. Sayed RAGAB, S.A.R.L. FRANCILIENNE DE PEINTURE. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

15^e arr. (DP-075-115-11-V-0273). — 106, av. de Suffren. — Pét. : M. Patrick VALENTE, SOCATEB. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 08-06-2011.

15^e arr. (DP-075-115-11-V-0281). — 11, rue François Bonvin. — Pét. : Mme Danielle PICARD, U.C.I. UNION COMMERCIALE IMMOBILIERE. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

15^e arr. (DP-075-115-11-V-0282). — 23, rue François Bonvin. — Pét. : Mme Danielle PICARD, U.C.I. UNION COMMERCIALE IMMOBILIERE. — Ravalement des façades sur courette. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

15^e arr. (DP-075-115-11-V-0274). — 31 au 33, rue Cambronne. — Pét. : M. GUENA Frédéric, S.A.S. COMBET-SERITH. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 08-06-2011.

15^e arr. (DP-075-115-11-V-0275). — 13, bd Garibaldi. — Pét. : M. Amar OULTACHE, RESATURANT AUX QUATZ ARTS. — Remise en peinture de la devanture d'un restaurant avec remplacement du store. — Date d'enregistrement : 08-06-2011.

15^e arr. (DP-075-115-11-V-0276). — 93 au 95, rue Brancion. — Pét. : Mme Céline BRODOVITCH, S.A. SOREQA. — Changement de destination d'un hôtel et d'un commerce en habitation du rez-de-chaussée au 3^e étage sur rue et cour. — Date d'enregistrement : 08-06-2011.

15^e arr. (DP-075-115-11-V-0277). — 185, rue de Javel. — Pét. : M. SORIN, S.A.R.L. STI. — Ravalement des façades sur cour. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

15^e arr. (DP-075-115-11-V-0278). — 38, rue Saint-Lambert. — Pét. : M. Dominique MORVAN. — Réfection d'une véranda au 7^e étage sur rue. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

15^e arr. (DP-075-115-11-V-0279). — 1, place Violet, 69, rue des Entrepreneurs. — Pét. : Mme LEVASSEUR Christelle, CABINET ROLAND GOSSELIN. — Ravalement des façades sur cour et réfection du brisis versant cour. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

15^e arr. (DP-075-115-11-V-0280). — 11, rue Desnouettes, 1, rue de Langeac. — Pét. : Mme, M. UNG. — Modification de la devanture d'un restaurant. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

15^e arr. (DP-075-115-11-V-0284). — 4, rue Valentin Haüy. — Pét. : M. Frédéric CROBEDDU, S.A.R.L. FELIX. — Remplacement d'un châssis parisien par une fenêtre de toit côté cour. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

15^e arr. (DP-075-115-11-V-0285). — 6B, rue d'Arsonval. — Pét. : M. José PEREIRA, S.A.S. PEREIRA. — Ravalement des façades sur courette. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

15^e arr. (DP-075-115-11-V-0286). — 18 au 20, rue Bargue, 1 au 3, rue La Quintinie. — Pét. : Mme Laure DE LA BRETECHE, C.A.S.V.P. — Remplacement de l'ensemble des menuiseries sur rue et cour et des stores. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

15^e arr. (DP-075-115-11-V-0288). — 105 au 105B, bd de Grenelle, 20, rue de Pondichéry. — Pét. : Mme Annick REGY, CABINET REGY. — Réfection de la couverture versant bd de Grenelle. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

15^e arr. (DP-075-115-11-V-0289). — 50, rue Blomet. — Pét. : Mme Catherine GRENET. — Pose de 4 volets roulants au 1^{er} étage sur cour. — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

15^e arr. (DP-075-115-11-V-0290). — 163B, rue de Vaugirard. — Pét. : M. D'URZO, CABINET SAINT LAMBERT. — Réfection des balcons aux 2^e et 5^e étages sur rue. — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

15^e arr. (DP-075-115-11-V-0291). — 8, rue Marmontel. — Pét. : M. LIPACK Philippe, DODIM IMMOBILIER. — Ravalement des façades sur courette. — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

16^e arr. (DP-075-116-11-V-0290). — 13, bd Exelmans, 10, rue Fantin Latour. — Pét. : M. Pierre THOMAS, SIB pour le compte de PEUGEOT. — Modification de la devanture d'un concessionnaire automobiles. — Date d'enregistrement : 03-06-2011.

16^e arr. (DP-075-116-11-V-0283). — 138, av. Victor Hugo, 1, villa Victor Hugo. — Pét. : M. Pierre GAURIAU, S.A. EUGENE GAURIAU ET FILS. — Ravalement de la façade cour, réfection de la couverture et remplacement de châssis. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

16^e arr. (DP-075-116-11-V-0284). — 80 au 82, rue Jean de La Fontaine. — Pét. : M. Pascal DELCEY, S.A.S. BECHET. — Ravalement des façades sur rue et sur cour. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

16° arr. (DP-075-116-11-V-0285). — 27, av. Victor Hugo, 12 au 14, rue du Dôme. — Pét. : M. Alain FAURE, PARALLELE. — Modification de la devanture d'un magasin de chaussures avec pose d'un store. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

16° arr. (DP-075-116-11-V-0286). — 6X, rue Bastien Lepage, 79, rue Jean de La Fontaine. — Pét. : M. Jean-Michel BERTHIER, CREDIT DU NORD DIRECTION ILE-DE-FRANCE. — Modification de la devanture d'une agence bancaire avec réaménagement intérieur. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

16° arr. (DP-075-116-11-V-0287). — 4, villa de Longchamp. — Pét. : M. Arnaud CIMADEVILLA, CIMADEVILLA ARCHITECTURE. — Ravalement des façades et pignons, côtés rue et cour. — Date d'enregistrement : 03-06-2011.

16° arr. (DP-075-116-11-V-0291). — 97, bd Exelmans. — Pét. : M. MOLLIS Jean-Christophe, S.A. SAPA. — Arch. : CABINET ANTHEM S.A.R.L, 125, rue du Vieux Pont de Sèvres, 92100 BOULOGNE. — Ravalement de la façade sur cour et remplacement des garde-corps. — Date d'enregistrement : 06-06-2011.

16° arr. (DP-075-116-11-V-0288). — 52, av. Mozart. — Pét. : M. Patrice CHAPON, S.A.R.L. ATELIER DU CHOCOLATIER. — Ajout d'une joue au store d'une chocolaterie. — Date d'enregistrement : 03-06-2011.

16° arr. (DP-075-116-11-V-0292). — 19, rue Copernic. — Pét. : M. QUENNESSON Olivier, SOPAROTEL. — Réfection de l'étanchéité des terrasses aux 7^e et 8^e étages. — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

16° arr. (DP-075-116-11-V-0293). — 29, rue Erlanger. — Pét. : M. Bertrand TIERSONNIER. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

16° arr. (DP-075-116-11-V-0294). — 41 au 43, rue Cortambert. — Pét. : M. Nicolas TEISSEYRE. — Aménagement d'une toiture-terrasse au 9^e étage. — Date d'enregistrement : 08-06-2011.

16° arr. (DP-075-116-11-V-0295). — 8X, av. de Boufflers, 5, av. des Tilleuls, 14, av. du Square. — Pét. : Mme Christine de VAUREIX. — Abattage d'un arbre. — Date d'enregistrement : 08-06-2011.

16° arr. (DP-075-116-11-V-0296). — 6 au 12, rue de la Cure. — Pét. : M. ABOUKOUA Francis, S.A. COULON. — Ravalement des façades sur rue et cour. — Date d'enregistrement : 08-06-2011.

16° arr. (DP-075-116-11-V-0300). — 137, av. de Malakoff, 24, rue Pergolèse. — Pét. : M. DAUCHEZ Jérôme, DAUCHEZ COPROPRIETE. — Ravalement des façades sur rue. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

16° arr. (DP-075-116-11-V-0297). — 5, rue Isabey. — Pét. : M. Alberto AMITRANO, MARGELINA S.A.R.L. — Pose d'un store en façade à rez-de-chaussée sur rue. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

16° arr. (DP-075-116-11-V-0298). — 43, bd Lannes. — Pét. : Mme Myriam LAMBERT. — Ravalement de la façade sur rue et des souches de cheminée versant rue. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

16° arr. (DP-075-116-11-V-0299). — 4X, rue Antoine Arnauld, 3, rue Jacques Offenbach. — Pét. : M. MOLLIS Jean-Christophe, S.A. SAPA. — Arch. : M. DES NOYERS DE BIEVILLE Thierry, 50, bd Malesherbes, 75008 PARIS. — Ravalement des façades sur rues et sur cour arrière. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

16° arr. (DP-075-116-11-V-0301). — 46, av. de New York. — Pét. : M. DARMON Jean-Jacques. — Modification de 3 portes-fenêtres au 4^e étage sur rue. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

16° arr. (DP-075-116-11-V-0302). — 46, av. Mozart, 82X, rue du Ranelagh. — Pét. : M. BOURY Patrick. — Remplacement du bow-window au 2^e étage sur rue. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

16° arr. (DP-075-116-11-V-0303). — 83, rue de Longchamp. — Pét. : M. KERBORIOU Eric, S.A.R.L. NEW SEASON PARIS. — Modification de la devanture d'un local commercial. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

16° arr. (DP-075-116-11-V-0304). — 62, av. Raymond Poincaré. — Pét. : M. Olivier GAURIAU, CABINET E. GAURIAU ET FILS. — Ravalement de la façade sur rue avec pose d'un vitrage de protection aux 3^e et 4^e étages à l'arrière des garde-corps. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

16° arr. (DP-075-116-11-V-0289). — 28 au 32, av. Victor Hugo. — Pét. : M. Joël DUROY, GRAND VISION - GRAND OPTICAL. — Modification partielle du vitrage de la devanture en vue de l'implantation d'un magasin d'optique. — Date d'enregistrement : 03-06-2011.

16° arr. (DP-075-116-11-V-0305). — 1B, av. Foch, 17, rue de Presbourg. — Pét. : M. Georges COHEN, GROUPAMA IMMOBILIER. — Réfection de la couverture et remplacement des châssis par des fenêtres de toit. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

16° arr. (DP-075-116-11-V-0306). — 105, rue de Longchamp, 129, rue de la Pompe. — Pét. : M. Didier LALANCE, MONTAIGNE DIFFUSION. — Modification de la devanture d'un local commercial. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

16° arr. (DP-075-116-11-V-0307). — 28, rue des Belles Feuilles. — Pét. : M. Nicolas BORGYE, CABINET D'ERCEVILLE CONSULTANT & ASSOCIES. — Réfection du terrasson et de l'étanchéité du balcon du 5^e étage sur rue. — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

16° arr. (DP-075-116-11-V-0308). — 2, av. de New York, 2, rue des Frères Périer. — Pét. : Mme RADOSAVLJEVIC Françoise, SYNDIC SOCIETE FONCIA FRANCO SUISSE. — Ravalement des façades sur rues, réfection de l'étanchéité des balcons, réfection des couvertures et des souches de cheminée. — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

16° arr. (DP-075-116-11-V-0309). — 33 au 35, rue de la Tour. — Pét. : M. Stanislas PLANTROU, FURGE-MULHAUSER. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

17° arr. (DP-075-117-11-V-0321). — 24, rue Davy. — Pét. : M. ABOUKOUA Francis, S.A. COULON. — Ravalement des façades sur rue et cour. — Date d'enregistrement : 08-06-2011.

17° arr. (DP-075-117-11-V-0303). — 93, av. des Ternes, 73 au 87, bd Gouvion Saint-Cyr, 214 au 218, bd Pereire. — Pét. : Mme POIDATZ Cyril, FREE MOBILE. — Installation d'un relais de radiotéléphonie mobile en toiture-terrasse. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

17° arr. (DP-075-117-11-V-0305). — 11 au 9B, rue Descombes. — Pét. : M. Xavier ROBERT, DURAND CONCHEZ SELAS. — Modification de la devanture d'une boutique. — Date d'enregistrement : 06-06-2011.

17° arr. (DP-075-117-11-V-0306). — 184, rue Legendre. — Pét. : M. GRIMAUX Jérôme, CABINET DEGUELDRE. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 06-06-2011.

17° arr. (DP-075-117-11-V-0307). — 12 au 14, rue Médéric. — Pét. : Mme Brigitte SAGNES, S.A.S. PARIS COURCELLES 2. — Restructuration d'un bâtiment de bureau de 8 étages sur 3 demi-niveaux de sous-sol, sur rue, courettes et patio, avec démolitions partielles de planchers au 1^{er} étage pour l'agrandissement du patio et à tous les niveaux pour la création de jardins

suspendus, déplacement d'un escalier, fermeture d'une trémie, suppression de la mezzanine dans le volume du 5^e étage, transformation de locaux techniques sous combles en bureau et d'une partie du sous-sol en local d'archives et vestiaires, modification des façades sur patio, réfection des couvertures avec remplacement du châssis de désenfumage et déplacement de la souche de cheminée. S.H.O.N. à démolir : 243 m². S.H.O.N. créée : 243 m². S.T. : 1 032 m². — Date d'enregistrement : 06-06-2011.

17^e arr. (DP-075-117-11-V-0308). — 22, av. Niel, 28, rue Saussier-Leroy. — Pét. : M. TORDJMAN David, S.A.R.L. ECOUFFES. — Modification de la devanture d'un restaurant avec remplacement des stores. — Date d'enregistrement : 06-06-2011.

17^e arr. (DP-075-117-11-V-0309). — 59, rue Legendre. — Pét. : M. CHOMEL, CABINET IMMOBILIERE ILE-DE-FRANCE. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 06-06-2011.

17^e arr. (DP-075-117-11-V-0311). — 31, rue des Apennins. — Pét. : Mme BORDINAT Christine, S.A.R.L. GLAD ET BISIAUX. — Ravalement des façades sur rue et cour. — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

17^e arr. (DP-075-117-11-P-0310). — 7 au 9, rue Jadin, 34, rue Médéric. — Pét. : THOMANN HANRY M. Jean-Paul FELICI. — Ravalement de la façade sur rue de l'ambassade du Rwanda. — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

17^e arr. (DP-075-117-11-V-0312). — 46, rue Dulong. — Pét. : Mme NAIMA TIR, S.A.S. DESLANDES ROME. — Ravalement des façades sur rue et cour. — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

17^e arr. (DP-075-117-11-V-0313). — 22, place Charles Fillion. — Pét. : Mme REMY Geneviève. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

17^e arr. (DP-075-117-11-V-0315). — 120, bd Malesherbes. — Pét. : Mme Georgette ORIOU. — Changement de destination d'un local à rez-de-chaussée et sous-sol à usage de bureau en habitation (1 logement créé). — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

17^e arr. (DP-075-117-11-V-0316). — 39 au 39B, av. de Saint-Ouen, 34 au 38, rue Dautancourt. — Pét. : M. Alain DULKS, ED. — Modification de la devanture d'un local commercial. — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

17^e arr. (DP-075-117-11-V-0317). — 42, rue La Condamine. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 08-06-2011.

17^e arr. (DP-075-117-11-V-0318). — 53, rue Truffaut. — Pét. : M. Maurizio FRULLA, S.A.R.L. ENTREPRISE SEPIBAT. — Ravalement du mur pignon côté 51, rue Truffaut. — Date d'enregistrement : 08-06-2011.

17^e arr. (DP-075-117-11-V-0319). — 42, rue La Condamine. — Pét. : M. Riadh LADHARI, S.A.R.L. MIZAK. — Ravalement de la façade côté rue. — Date d'enregistrement : 08-06-2011.

17^e arr. (DP-075-117-11-V-0302). — 3, rue de l'Arc de Triomphe. — Pét. : M. Olivier LEBLANC, SEM S.G.I.M. DIRECTION DU PATRIMOINE. — Ravalement de la façade sur rue et ravalement et isolation extérieure des courettes. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

17^e arr. (DP-075-117-11-V-0304). — 15, rue des Fermiers. — Pét. : M. ROUBEIX, SYNDIC CABINET JOURDAN. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

17^e arr. (DP-075-117-11-V-0322). — 17 au 21, rue Pouchet. — Pét. : M. Abdelkrim BRIOUA, ENTREPRISE I.R.H. — Réfection de la couverture, versants rue et cour. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

17^e arr. (DP-075-117-11-V-0327). — 32, rue du Docteur Heulin. — Pét. : M. CALDERERO, STE E. GRENON ET FILS. —

Réfection de la couverture avec remplacement de 3 châssis de toit. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

17^e arr. (DP-075-117-11-V-0323). — 36, rue Cardinet, 46, rue de Prony. — Pét. : M. AUDUGE Julien, MB PEINTURE S.A.S. — Ravalement des façades sur rue. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

17^e arr. (DP-075-117-11-V-0324). — 8, rue Henri Rochefort. — Pét. : M. HASCOET François, S.C.I. 75 WALL STREET. — Changement de destination de locaux commerciaux du sous-sol au 1^{er} étage en bureaux. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

17^e arr. (DP-075-117-11-V-0325). — 72 au 74, av. des Terres. — Pét. : M. Laurent BENET, RESEAU CLUB BOUYGUES TELECOM. — Modification de la devanture en vue de l'implantation d'un commerce de téléphonie. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

17^e arr. (DP-075-117-11-V-0326). — 5, rue Denis Poisson. — Pét. : SYNDIC S.A.S. DAUCHEZ. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

17^e arr. (DP-075-117-11-V-0328). — 5, rue Laugier. — Pét. : M. LEVY Pascal, SEGUIN LEVY. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

17^e arr. (DP-075-117-11-V-0329). — 3, impasse Naboulet. — Pét. : M. MOLLIS Jean-Christophe, S.A. SAPA. — Ravalement des courettes. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

17^e arr. (DP-075-117-11-V-0330). — 58, bd des Batignolles. — Pét. : Mme MAILLARD-LATTY Camille. — Modification de trois lucarnes au 6^e étage sur rue avec pose de garde-corps. — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

17^e arr. (DP-075-117-11-V-0331). — 83B, rue de Courcelles. — Pét. : Mme Déborah JOST, SIEL. — Remise en peinture de la devanture d'un local commercial. — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

17^e arr. (DP-075-117-11-V-0332). — 3, rue du Général Lanrezac. — Pét. : M. BUDIN Alexandre, LE MAGASIN DE LA HARPE. — Modification de la devanture d'un local commercial. — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

17^e arr. (DP-075-117-11-V-0333). — 9, rue Fourcroy. — Pét. : Mme Cindy DROUOT, STE C.G.M. — Ravalement du pignon droit. — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

17^e arr. (DP-075-117-11-V-0334). — 50B, av. de la Grande Armée, 2, rue Denis Poisson. — Pét. : Mme DAYRAS Marie-Hélène. — Arch. : CABINET TUKANA ARCHITECTURE E.U.R.L., 6, rue Madeleine Michelis, 92200 NEUILLY SUR SEINE. — Ravalement des façades sur rue et avenue. — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

17^e arr. (DP-075-117-11-V-0320). — 14, rue Gauthery, 12, rue Guy Môquet. — Pét. : M. Roger VOYE, EDP. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 08-06-2011.

18^e arr. (DP-075-118-11-V-0291). — 37, rue Calmels Prolongée. — Pét. : CABINET MARUANI. — Installation d'une grille de clôture. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

18^e arr. (DP-075-118-11-V-0292). — 37, rue Calmels Prolongée. — Pét. : CABINET MARUANI. — Réfection de la clôture sur cour. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

18^e arr. (DP-075-118-11-V-0267). — 12 au 14, impasse de la Grosse Bouteille. — Pét. : Mme Delphine D'ANGELO, FONCIA PARIS. — Ravalement des pignons arrière. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

18^e arr. (DP-075-118-11-V-0279). — 1, rue Jean Dollfus, 52, rue Leibniz. — Pét. : M. Gérard DOLLEANS, SYNDIC CABINET DOLLEANS. — Réfection de la couverture. — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

18^e arr. (DP-075-118-11-V-0270). — 1, rue Burq, 50, rue des Abbesses. — Pét. : M. Emmanuel HELLOT, SYNDIC CABINET LA PAGERIE. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 03-06-2011.

18^e arr. (DP-075-118-11-V-0268). — 26, rue Eugène Sue. — Pét. : M. Daniel GASSER, G.E.S. — Modification de la devanture d'un local artisanal. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

18^e arr. (DP-075-118-11-V-0269). — 94 au 96, rue de la Chapelle, 1 au 3, rue du Pré. — Pét. : M. Tarek DGHIM, DTHM. — Remise en peinture d'une boulangerie. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

18^e arr. (DP-075-118-11-V-0278). — 9, rue Simart. — Pét. : M. Aloul Kalam ABDUL HAKEEM, S.A.R.L. NEW PELAWS. — Pose d'un conduit d'extraction en façade sur courette. — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

18^e arr. (DP-075-118-11-V-0271). — 150, rue des Poissonniers. — Pét. : M. Bruno LEROUX, FEDERATION LEO LAGRANGE. — Remplacement de menuiseries extérieures à rez-de-chaussée, côtés rue et cour. — Date d'enregistrement : 03-06-2011.

18^e arr. (DP-075-118-11-V-0273). — 49, rue Custine. — Pét. : M. GUIONNET Alain, S.A.R.L. LETELLIER. — Ravalement des souches de cheminée. — Date d'enregistrement : 06-06-2011.

18^e arr. (DP-075-118-11-V-0274). — 41, rue des Abbesses. — Pét. : M. DOUILLET Vincent, S.A.R.L. COMPTOIR DES COTONNIERS France. — Pose d'un store en devanture d'un magasin de prêt-à-porter. — Date d'enregistrement : 06-06-2011.

18^e arr. (DP-075-118-11-V-0275). — 44, rue Lamarck. — Pét. : SELECTINVEST 1. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 06-06-2011.

18^e arr. (DP-075-118-11-V-0276). — 6, rue Lepic, 3, rue Puget. — Pét. : M. Jean DUFOREST, OKAÏDI S.A. — Remise en peinture de la devanture d'un magasin de confection. — Date d'enregistrement : 06-06-2011.

18^e arr. (DP-075-118-11-V-0280). — 14, place des Abbesses, 1, rue La Vieuville. — Pét. : M. Rémy VIEILLE, MAIRIE DE PARIS - D.P.A. — Modification de la clôture avec pose de portails côté square. — Date d'enregistrement : 08-06-2011.

18^e arr. (DP-075-118-11-V-0281). — 113, rue du Mont Cenis. — Pét. : Mme GAROT Marie, STE CABINET DESLANDES S.A.S. — Ravalement de la façade sur rue avec remise en peinture de la porte cochère et réfection du brisis et du terrasson en zinc côté rue. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

18^e arr. (DP-075-118-11-V-0283). — 28, rue Letort. — Pét. : M. TELLIER Laurent, S.A.S. TROUVE LECLAIRE. — Ravalement partiel de la façade et réfection de l'étanchéité du balcon au 2^e étage côté rue. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

18^e arr. (DP-075-118-11-V-0284). — 7, impasse Dupuy. — Pét. : CABINET C.P. RINALDI. — Arch. : Mme PINSSEAU Véronique, 19, rue Montcalm, 75018 PARIS. — Ravalement de la façade sur rue et des deux pignons, et réfection de la couverture versant rue. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

18^e arr. (DP-075-118-11-V-0286). — 37, rue Saint-Vincent. — Pét. : M. RICARDO Gregori, STE PBS. — Ravalement de la façade sur rue et du mur pignon et réfection de la clôture sur rue. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

18^e arr. (DP-075-118-11-V-0285). — 24, rue Damrémont. — Pét. : M. Michel SZEMZO, S.A.R.L. ACTIVE GESTION MICHEL SZEMZO. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

18^e arr. (DP-075-118-11-V-0287). — 17, rue Duhesme. — Pét. : M. TBOUL Eric, RESIDENCA DUHESME. — Réaména-

gement d'un hôtel du second sous-sol au 2^e étage, modification de la façade cour au niveau du rez-de-chaussée, démolition partielle de la verrière et de la dalle en fond de cour, modification des gaines d'ascenseur et création de deux trémies d'escalier en rez-de-chaussée et mise aux normes sécurité et accessibilité. S.H.O.N. démolie : 86 m². S.H.O.N. créée : 19 m². Transformation de S.H.O.B. en S.H.O.N. : 10 m². — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

18^e arr. (DP-075-118-11-V-0288). — 7, rue Houdon. — Pét. : M. Edouard DAUCHEZ. — Changement partiel de destination d'un local à rez-de-chaussée sur cour à usage de commerce en habitation. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

18^e arr. (DP-075-118-11-V-0289). — 2B, rue Robert Planquette. — Pét. : M. Robert MARNEZ, R. MARNEZ ARCHITECTES. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

18^e arr. (DP-075-118-11-V-0290). — 8, rue Garreau. — Pét. : M. Patrick GOMY, ETS LEGRAND. — Réfection de la couverture, versants rue et cour, avec remplacement d'un châssis de toit. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

18^e arr. (DP-075-118-11-V-0293). — 48, rue Lepic. — Pét. : M. ALVAREZ Jean-Fernand, LUIS.A. — Modification de la devanture en vue de l'installation d'un salon de coiffure avec pose de 3 stores. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

18^e arr. (DP-075-118-11-V-0294). — 26, rue Custine. — Pét. : M. José MACHADO, ENTREPRISE MACHADO. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

18^e arr. (DP-075-118-11-V-0277). — 13, rue de Sofia. — Pét. : M. SHAABAN Tarek. — Changement de destination d'un local commercial à rez-de-chaussée sur cour en habitation (2 logements créés). — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

18^e arr. (DP-075-118-11-V-0296). — 2, rue Stephenson. — Pét. : M. Mathieu GUERRIER, Président du Conseil Syndical. — Ravalement de la façade côté voies de chemin de fer et création d'une fresque. — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

18^e arr. (DP-075-118-11-V-0272). — 28, rue Saint-Vincent. — Pét. : M. Emmanuel SCHNEIDER. — Transformation partielle d'un garage à rez-de-chaussée sur courette en extension du local d'habitation attenant au rez-de-jardin avec création d'un escalier de liaison après démolition de la partie de plancher correspondante. S.H.O.N. à démolir : 2 m². S.H.O.N. créée : 16 m². S.T. : 285 m². — Date d'enregistrement : 06-06-2011.

19^e arr. (DP-075-119-11-V-0170). — 155, rue de Belleville. — Pét. : M. Juan SANCHEZ, SOCIETE EGIP. — Ravalement de la façade sur rue et du mur pignon gauche d'un bâtiment. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

19^e arr. (DP-075-119-11-V-0157). — 23, av. Secrétan. — Pét. : M. Patrick BECOUARN, DU PAREIL AU MEME. — Remise en peinture de la devanture et du auvent d'un commerce de vêtements pour enfants avec remplacement du store. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

19^e arr. (DP-075-119-11-V-0158). — 191 au 193, av. Jean Jaurès, 6 au 8, rue Adolphe Mille, 1 au 5, square du Diapason. — Pét. : M. Olivier LEBLANC, SEM S.G.I.M. — Ravalement des façades sur rue et cours de l'ensemble des bâtiments. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

19^e arr. (DP-075-119-11-V-0159). — 38, av. de Flandre. — Pét. : M. Fabrice FOUINEAU, FOUINEAU IMMO. — Réfection de la couverture et ravalement des souches de cheminées. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

19^e arr. (DP-075-119-11-V-0160). — 52 au 54, rue de Romainville. — Pét. : M. Reyad EL SHAFEI, S.A.R.L. LES LILAS BATIMENTS. — Réfection du bandeau au 4^e étage et purge

d'éléments instables aux 3^e et 4^e étages sur rue. — Date d'enregistrement : 03-06-2011.

19^e arr. (DP-075-119-11-V-0161). — 59, rue Arthur Rozier, 69, rue Compans. — Pét. : M. Arnaud BEUVIN. — Construction d'une véranda à rez-de-chaussée sur cour, en extension d'un local d'habitation. S.H.O.N. créée : 13 m². S.T. : 480 m². — Date d'enregistrement : 03-06-2011.

19^e arr. (DP-075-119-11-V-0162). — 4, rue Gresset. — Pét. : M. Khaled DROUCHE, HOTEL GRESSET. — Ravalement de la façade sur rue d'un hôtel et remplacement d'une persienne à rez-de-chaussée. — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

19^e arr. (DP-075-119-11-V-0163). — 50 au 52, rue Edouard Pailleron. — Pét. : M. Andrey RICHARD, ETUDE CONSEIL IMMOBILIER. — Ravalement avec isolation thermique par l'extérieur de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

19^e arr. (DP-075-119-11-V-0164). — 4, rue des Ardennes. — Pét. : Mme BROSSERON-LIAUZUN Caroline, S.A.R.L. LIAUZUN ET FILS. — Ravalement de la façade sur rue et du pignon droit. — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

19^e arr. (DP-075-119-11-V-0167). — 127 au 131, av. Jean Jaurès. — Pét. : M. Philippe DABI, SELARL. — Modification de la devanture d'un laboratoire d'analyses médicales. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

19^e arr. (DP-075-119-11-V-0165). — 27, av. de Laumière. — Pét. : M. ABOUKOUA Francis, S.A. COULON. — Ravalement des façades sur cour. — Date d'enregistrement : 08-06-2011.

19^e arr. (DP-075-119-11-V-0166). — 9, passage de Crimée. — Pét. : M. Christophe SEIGNIER. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

19^e arr. (DP-075-119-11-V-0168). — 7, rue Cavendish. — Pét. : SYNDIC CABINET LAMY. — Fermeture d'une copropriété par la pose d'une grille en barreaudage. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

19^e arr. (DP-075-119-11-V-0169). — 3, sente des Dorées. — Pét. : M. Olivier PERRET, R.I.V.P. — Pose de persiennes sur l'ensemble des fenêtres côté jardin. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

19^e arr. (DP-075-119-11-V-0171). — 73 au 79, quai de la Seine, 1 au 5, rue Duvergier, 6 au 8, rue Riquet. — Pét. : M. Eric POUPON, CABINET LAMY BUTTES CHAUMONT. — Ravalement des façades du bâtiment des n^{os} 3 et 5, rue Duvergier, sur rue et cour. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

20^e arr. (DP-075-120-11-V-0213). — 14, bd de Belleville. — Pét. : M. Philippe LECONTE. — Création de 2 fenêtres de toit côté rue. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

20^e arr. (DP-075-120-11-V-0214). — 7, rue Levert, 82, rue des Rigoles. — Pét. : Mme GERMAIN Caroline. — Installation de 2 fenêtres de toit. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

20^e arr. (DP-075-120-11-V-0215). — 1, place Gambetta, 241, rue des Pyrénées. — Pét. : M. Denis LEFEBVRE, CAISSE D'EPARGNE IDF. — Modification de la devanture d'une agence bancaire avec réaménagement intérieur. — Date d'enregistrement : 01-06-2011.

20^e arr. (DP-075-120-11-V-0219). — 20, rue Laurence Savart. — Pét. : M. Manuel BARBEROUSSE. — Création d'un édicule d'accès à la terrasse du 1^{er} étage sur rue. — Date d'enregistrement : 07-06-2011.

20^e arr. (DP-075-120-11-V-0217). — 8 au 10, rue du Guignier. — Pét. : VILLE DE PARIS. — Abattage d'un arbre. — Date d'enregistrement : 03-06-2011.

20^e arr. (DP-075-120-11-V-0218). — 25, rue des Panoyaux. — Pét. : M. GUIONNET Alain, S.A.R.L. LETELLIER. — Ravale-

ment partiel de la façade sur cour. — Date d'enregistrement : 06-06-2011.

20^e arr. (DP-075-120-11-V-0220). — 15 au 17T, rue Saint-Fargeau, 2 au 10, rue du Télégraphe. — Pét. : M. Philippe SANDEVOIR, PARIS HABITAT OPH. — Installation de panneaux solaires en toiture-terrasse, aménagement d'un local technique en sous-sol et pose d'un conduit en façade sur cour. — Date d'enregistrement : 09-06-2011.

20^e arr. (DP-075-120-11-V-0216). — 30, rue d'Avron, 49, rue de Buzenval. — Pét. : M. Olivier MARCHAL. — Installation d'une antenne rotative de radioamateur en toiture. — Date d'enregistrement : 03-06-2011.

20^e arr. (DP-075-120-11-V-0221). — 144X, rue de Bagnolet, 27, rue des Balkans. — Pét. : M. José PEREIRA, S.A.S. PEREIRA. — Ravalement des façades sur rues. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

20^e arr. (DP-075-120-11-V-0223). — 39, rue des Maronites. — Pét. : M. HARDOON Simon, REZ DE CHAUSSEE EN VILLE. — Modification de façade rue d'un local commercial et création d'une fenêtre en façade cour. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

20^e arr. (DP-075-120-11-V-0222). — 59, rue Olivier Métra. — Pét. : M. Benjamin SOPPELSA, SOCIETE IMMOBILIERE & HOTELIERE R. OLIVIER METRA. — Changement de destination d'un ensemble hôtelier de 6 et 7 étages sur 1 niveau de sous-sol, sur rue et cour, en habitation (65 logements créés) avec transformation des réserves en caves. S.H.O.N. à démolir : 267 m². — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

20^e arr. (DP-075-120-11-V-0224). — 59, rue de la Chine, 262B, rue des Pyrénées. — Pét. : M. Davy COLLACHOT, POISSONNERIE DAVY COLLACHOT. — Modification de la devanture en vue de l'installation d'une poissonnerie. — Date d'enregistrement : 10-06-2011.

20^e arr. (DP-075-120-11-V-0225). — 29, rue Irénée Blanc, 22, rue Jules Siegfried. — Pét. : M. DURAND Emmanuel. — Dépose d'un escalier extérieur en vue de la création d'une courrette anglaise avec modification de la façade au sous-sol. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

20^e arr. (DP-075-120-11-V-0226). — 6, rue Jean-Baptiste Dumay. — Pét. : M. Jonathan DINH, Restaurant « Bonjour Vietnam ». — Remplacement avec déplacement d'une gaine d'extraction d'air vicié en façade sur cour. — Date d'enregistrement : 14-06-2011.

20^e arr. (DP-075-120-11-V-0227). — 32, rue de Belleville, 51, rue de Tourtille. — Pét. : Mme Sonia MECHIRI. — Modification de la devanture d'une boulangerie. — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

20^e arr. (DP-075-120-11-V-0228). — 12, rue Boyer, 2X, voie AO/20. — Pét. : Mme Liliane JANIN. — Réfection de la couverture d'un bâtiment sur cour avec remplacement du revêtement fibrociment par du zinc, création de 3 châssis de toit et ravalement du mur arrière. — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

20^e arr. (DP-075-120-11-V-0229). — 14, rue de Ménilmontant. — Pét. : M. Richard SADY, ARCO S.A.R.L. — Ravalement de la façade sur rue et des souches de cheminées. — Date d'enregistrement : 15-06-2011.

Urbanisme. — Liste des permis de construire délivrés entre le 1^{er} juin et le 15 juin 2011.

1^{er} arr. (PC-075-101-10-V-0029). — 106 au 110, rue Saint-Honoré. — Pét. : Mme Françoise SORNAS MOUSSEUX, ECOLE DE DESSIN EDTA SORNAS. — Arch. : M. Paul VERNY, 2, rue des Haudriettes, 75003 PARIS. — Changement de destination de locaux de bureau à rez-de-chaussée sur cour en extension de

l'école de dessin attenante avec la création d'une issue de secours et l'agrandissement d'une porte. — Date de la décision : 09-06-2011.

2^e arr. (PC-075-102-10-V-0036). — 5 au 7, bd des Capucines, 30, rue du Quatre Septembre. — Pét. : M. NEEL Bertrand, ARCHINET DESIGN. — Mise en peinture de la devanture d'une boutique de prêt-à-porter. Immeuble concerné par une Inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en date du 10-03-2006. — Date de la décision : 01-06-2011.

2^e arr. (PC-075-102-11-V-0008). — 1 au 2, galerie Feydeau, 17 au 21, galerie Montmartre, 1 au 2, galerie Saint-Marc. — Pét. : M. MOREL, CABINET DIMORA. — Arch. : M. CROUE François, 17, rue Victor Duruy, 75015 PARIS. — Ravalement des façades sur rue. Immeuble concerné par une Inscription à l'Inventaire Supplémentaire au titre des Monuments Historiques en date du 07-07-1974. — Date de la décision : 14-06-2011.

2^e arr. (PC-075-102-11-V-0002). — 11, passage Choiseul, 8, rue Dalayrac. — Pét. : Mme LA ROCCA Sylvie, S.C.I. GRAIN DE LUNE. — Ravalement de la façade sur rue avec agrandissement des baies et réfection de la couverture avec remplacement du châssis de toit. Immeuble concerné par une inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en date du 07-07-1974. — Date de la décision : 14-06-2011.

4^e arr. (PC-075-104-10-V-0021). — 74, rue de la Verrerie, 7X, rue du Cloître Saint-Merri. — Pét. : M. Olivier LEBLANC, S.G.I.M. - SOCIETE DE GESTION IMMOBILIÈRE DES IMMEUBLES MUNICIPAUX. — Arch. : LE MAIL ARCHITECTURE, M. François BRUGEL, 6, rue de la Prairie, 92160 ANTONY. — Réhabilitation de 2 bâtiments d'habitation (7 logements sociaux) et de commerce, de 1 et 5 étages sur 1 niveau de sous-sol, sur rue et place, avec permutation partielle des affectations, démolition des appentis à rez-de-chaussée sur cour, de parties de planchers à tous les niveaux pour le passage de gaines, de parties de façades côté cour, réfection des couvertures, ravalement des façades avec isolation thermique par l'extérieur côté cour, pose de garde-corps et modification de la devanture côté rue (Immeuble concerné par une inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en date du 12-04-1974) (S.H.O.N. à démolir : 93 m² - S.H.O.N. créée : 18 m² - S.T. : 244 m²). — Date de la décision : 07-06-2011.

6^e arr. (PC-075-106-10-V-0037). — 106, rue de Vaugirard. — Pét. : Mme Marie-Thérèse JESTIN, SŒURS DOMINICAINES DE LA PRESENTATION. — Arch. : CABINET FRANÇOIS, 82, av. Niel, 75017 PARIS. — Réhabilitation d'un ensemble de bâtiments pour mise aux normes accessibilité et sécurité incendie avec surélévation d'un étage de l'aile de 1 étage sur rue (3 logements sociaux créés), remplacement de la verrière sur cour, démolition de bâtiments à rez-de-chaussée et 1 étage sur cour, modification des façades de la galerie sur jardin et création de 4 lucarnes au 3^e étage du bâtiment central. S.H.O.N. créée : 142 m². Surface du terrain : 548 m². — Date de la décision : 07-06-2011.

6^e arr. (PC-075-106-10-V-0037). — 106, rue de Vaugirard. — Pét. : Mme Marie-Thérèse JESTIN, SŒURS DOMINICAINES DE LA PRESENTATION. — Arch. : CABINET FRANÇOIS, 82, av. Niel, 75017 PARIS. — Réhabilitation d'un ensemble de bâtiments pour mise aux normes accessibilité et sécurité incendie avec surélévation d'un étage de l'aile de 1 étage sur rue (3 logements sociaux créés), remplacement de la verrière sur cour, démolition de bâtiments à rez-de-chaussée et 1 étage sur cour, modification des façades de la galerie sur jardin et création de 4 lucarnes au 3^e étage du bâtiment central. S.H.O.N. créée : 142 m². Surface du terrain : 548 m². — Date de la décision : 07-06-2011.

6^e arr. (PC-075-106-10-V-0051). — 7 au 9, rue Cardinale, 2, rue de l'Abbaye, 16 au 18, rue de l'Echaudé. — Pét. : Mme Armelle GANDOSSI, IRE S.A.S. — Changement partiel de destination d'un magasin de meubles en local de distribution du réseau de fibre optique avec modification de la devanture côté rue Cardinal. — Date de la décision : 09-06-2011.

7^e arr. (PC-075-107-05-V-0011-03). — 4, impasse Oudinot, 65 au 77, rue Vaneau, 40 au 42B, rue de Sèvres. — Pét. :

M. Alain ROBERT, S.N.C. LAENNEC RIVE GAUCHE. — Changement de destination d'un bâtiment de R+1 étage + combles à usage d'habitation en bureau, des modifications d'aspect extérieur et réaménagement ponctuel du parc de stationnement (443 places - inchangé) - (S.H.O.N. finale créée : 34 830,79 m²). Modificatif aux PC n^{os} 075-107-05-V-00011, 075-107-05-V-10011 et 075-107-05-V-20011 délivrés les 30-06-2006, 8-11-2007 et 16-11-2009. — Date de la décision : 03-06-2011.

7^e arr. (PC-075-107-09-V-0004-01). — 24, rue du Général Bertrand. — Pét. : M. Gilles DUPIN, SOCIETE CIVILE CENTRALE MONCEAU / AXIM. — Arch. : CABINET PALISSARD ARCHITECTURES, 10, rue de la Fontaine à Mulard, 75013 PARIS. — Reconstruction de la façade d'origine au droit de la passerelle démolie, modification de distribution intérieure (création d'un restaurant d'entreprise, modification des locaux techniques) et l'implantation d'équipements techniques en toiture d'un bâtiment de R+6 étages sur 3 niveaux de sous-sol à usage de bureau. Modificatif au PC n^o 075-107-09-V-0004 délivré le 14-09-2009. — Date de la décision : 14-06-2011.

7^e arr. (PC-075-107-11-V-0003). — 177, bd Saint-Germain, 48, rue des Saints-Pères. — Pét. : M. Ippolito ETRO, S.A.R.L. ARNABOLDI FRANCE. — Arch. : M. Pierre VICHNIEVSKY, 7, rue Mandar, 75002 PARIS. — Modification de la devanture en vue de l'extension du commerce de prêt-à-porter adossé, avec la création d'un escalier menant du sous-sol au rez-de-chaussée et la suppression de l'escalier menant du 2^e au 1^{er} sous-sol (S.H.O.N. créée : 7 m²). S.T. : 215 m². — Date de la décision : 08-06-2011.

8^e arr. (PC-075-108-11-V-0003). — 64, rue de Monceau. — Pét. : M. Olivier HALIMI. — Arch. : CABINET B&B ARCHITECTES, 6, esplanade de la Manufacture, 92130 ISSY LES MOULINEAUX. — la fermeture d'une courette du 2^e au 5^e étage en vue de l'extension de locaux à usage d'habitation et de bureau (S.H.O.N. démolie : 1,25 m² - S.H.O.N. créée : 33,50 m²). — Date de la décision : 08-06-2011.

10^e arr. (PC-075-110-11-V-0023). — 78, rue de l'Aqueduc, 257 au 259, rue du Faubourg Saint-Martin. — Pét. : Mme DRUET Valérie. — Arch. : CABINET FOUGERAS-LAVERGNOLLE Arnaud, 18, rue de Saisset, 92120 MONTROUGE. — Changement de destination d'un local commercial à rez-de-chaussée sur rue et jardin en habitation avec modification des façades. — Date de la décision : 15-06-2011.

11^e arr. (PC-075-111-10-V-0084). — 6 au 10, rue Guillaume Bertrand, 54, rue Saint-Maur. — Pét. : M. Georges LAHOUD, ASSOCIATION L'ENFANCE EN COULEURS. — Arch. : Mme Clara SIMAY, 85, av. Jean-Jaurès, 75019 PARIS. — Changement de destination d'un local de bureau, à rez-de-chaussée sur rue et cour, en crèche associative de 20 berceaux, avec modification des façades. — Date de la décision : 06-06-2011.

11^e arr. (PC-075-111-10-V-0069). — 2, cité de l'Ameublement, 31 au 31B, rue de Montreuil. — Pét. : M. Maurice DAHAN, STE COFILEAD S.A.S. — Arch. : M. DELIAU Didier, 12, rue Saint-Fiacre, 75002 PARIS. — Changement de destination d'un local artisanal à rez-de-chaussée sur un niveau de sous-sol en commerce d'alimentation générale avec mise en peinture des menuiseries extérieures, modification de façade et agrandissement d'une trémie d'ascenseur — Date de la décision : 03-06-2011.

11^e arr. (PC-075-111-10-V-0087). — 10 au 11, cité du Couvent, 3, impasse Bon Secours. — Pét. : Mme Raymonde LAMBERT. — Arch. : CABINET AGENCE DARY ARCHITECTES, 48, rue Maurice Arnoux, 92120 MONTROUGE. — Changement de destination de locaux de bureau au 2^e étage sur rue et cour en habitation (4 logements créés), remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures sur rue et cour et réfection de la couverture avec remplacement d'un châssis parisien (Immeuble concerné par une inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en date du 17-09-1973). — Date de la décision : 10-06-2011.

11^e arr. (PC-075-111-10-V-0088). — 8, cité du Couvent, 1B, impasse Bon Secours. — Pét. : M. Pascal LEVY, E.U.R.L. SEGUIN LEVY. — le ravalement de la façade sur rue (Immeuble concerné par une inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en date du 17-09-1973). — Date de la décision : 10-06-2011.

11^e arr. (PC-075-111-10-V-0052). — 12 au 14, rue Saint-Bernard. — Pét. : M. Gilles CURCHOD. — Arch. : MARC DUPONT ARCHITECTURES S.A.R.L., 5, passage Charles Dallery, 75011 PARIS. — Création d'une terrasse en toiture avec pose de garde-corps après démolition du terrasson. — Date de la décision : 10-06-2011.

12^e arr. (PC-075-112-10-P-0022). — 53, av. de Saint-Maurice. — Pét. : M. Jean-François LAURENT, CHRYSALIS. — Arch. : CABINET SYNTHÈSE ARCHITECTURE, 35/37, rue Berthollet, 94110 ARCUEIL. — Construction de bâtiments (accueil, restaurant, loges animalières, serre tropicale, kiosques pédagogiques, pôle technique) et restructuration des bâtiments existants du parc animalier. S.H.O.N. à démolir : 23 393 m². S.H.O.N. créée : 14 362 m². — Date de la décision : 08-06-2011.

13^e arr. (PC-075-113-10-V-0056). — 17, rue Ernest et Henri Rousselle. — Pét. : M. Philippe VERON. — Arch. : M. Louis D'ALENCON, 49, rue Jean-Jacques Rousseau, 94200 IVRY SUR SEINE. — Surélévation partielle d'un étage d'un bâtiment de 1 étage sur 1 niveau de sous-sol à usage d'habitation et réfection de la partie de toiture conservée. S.H.O.N. créée : 24 m². S.T. : 92 m². Hauteur du projet : 9 m. — Date de la décision : 06-06-2011.

13^e arr. (PC-075-113-10-V-0051). — 101 au 121, bd Auguste Blanqui, 22 au 44, rue Daviel, 18 au 6, rue Vergniaud. — Pét. : M. Philippe TAILLEUR, S.A.R.L. TAWAK. — Arch. : ATELIER D'ARCHITECTURE DCE, 2, rue du Bailliage du Roi, 78000 VERSAILLES. — Changement de destination d'un local commercial en sous-sol partiel et rez-de-chaussée, sur rue et square, en laboratoire de préparation de pâtisseries, avec modification de la devanture. — Date de la décision : 08-06-2011.

13^e arr. (PC-075-113-11-V-0002). — 128 au 162, av. de France, 28 au 30, rue Emile Durkheim. — Pét. : M. Marin KARMITZ, STE MK2 TOLBIAC. — Arch. : Mme KIRCHNER Véronique, 108, rue de la Folie Méricourt, 75011 PARIS. — Extension du plancher du 1^{er} étage après démolition de la mezzanine existante et démolition avec reconstruction partielle de la toiture. S.H.O.N. à démolir : 96 m². S.H.O.N. créée : 96 m². — Date de la décision : 09-06-2011.

14^e arr. (PC-075-114-10-V-0055). — 8 au 10, rue des Artistes. — Pét. : Mme Jacqueline BERARD-ROBERT. — Arch. : M. Arnold VELAY, 41, rue du Dessous des Berges, 75013 PARIS. — Surélévation de la toiture d'une maison de ville sur jardin avec démolition et reconstruction du plancher du 1^{er} étage, ravalement des façades, modification des baies de fenêtres. S.H.O.N. à démolir : 28 m². S.H.O.N. créée : 28 m². S.T. : 300 m². — Date de la décision : 01-06-2011.

14^e arr. (PC-075-114-11-V-0002). — 7, rue Léopold Robert. — Pét. : Mme Sonia GRUNENWALD. — Arch. : M. Hugues TRUSCELLI, 15, rue Mechain, 75014 PARIS. — Changement de destination de deux locaux commerciaux à rez-de-chaussée sur rue en habitation (2 logements créés) avec modification de la façade. — Date de la décision : 01-06-2011.

15^e arr. (PC-075-115-11-V-0022). — 218 au 220B, rue de la Croix Nivert. — Pét. : M. Daniel SCHNEIDER, R.I.V.P. — Arch. : M. Henri GUEYDAN, 22, rue des Taillandiers, 75011 PARIS. — Construction d'un bâtiment de R+7 étages sur 2 niveaux de sous-sol à usage d'habitation, de crèche, de commerce à rez-de-chaussée et de parc de stationnement avec pose de panneaux solaires thermiques (220 m²) et photovoltaïques (230 m²) (S.H.O.N. créée : 12 429 m²). — Date de la décision : 03-06-2011.

15^e arr. (PC-075-115-10-V-0087). — 133 au 135, rue du Théâtre. — Pét. : Mme Armelle GANDOSSA, IRE S.A.S. — Chan-

gement de destination d'un local à rez-de-chaussée et sous-sol à usage artisanal en local de distribution du réseau de fibre optique avec modification de la façade à rez-de-chaussée sur rue et cour. — Date de la décision : 06-06-2011.

16^e arr. (PC-075-116-10-V-0061). — 12, villa Cheysson. — Pét. : M. Pierre-Frédéric RICHARD. — Arch. : CABINET DUMONT-LEGRAND ARCHITECTES, 7, rue des Reculettes, 75013 PARIS. — Surélévation d'un niveau d'une maison à rez-de-chaussée et combles sur un niveau de sous-sol avec modification des baies à rez-de-chaussée et création d'une fenêtre de toit (S.H.O.N. créée : 78,40 m²). — Date de la décision : 08-06-2011.

16^e arr. (PC-075-116-10-V-0062). — 55 au 57, rue Chardon-Lagache. — Pét. : M. Robert Patrick DAGNEAUX, PARIS HABITAT. — Arch. : L'AGENCE D'A COTE A. CANTIN / S. PLANCHEZ, 34, rue Dussoubs, 75002 PARIS. — Construction d'un bâtiment à usage de résidence sociale (48 logements), sur rue et jardin, de R+7 étages et combles aménagés, sur un niveau de sous-sol partiel, avec implantation de 65 m² de panneaux solaires thermiques en toiture versant jardin et végétalisation de la toiture-terrasse en fond de parcelle (S.H.O.N. créée : 1 596,20 m²). — Date de la décision : 15-06-2011.

16^e arr. (PC-075-116-10-V-0042). — 33, rue Scheffer, 2, square Pétrarque. — Pét. : M. SALDMANN Frédéric, SIMA. — Arch. : M. COMTE Bernard, 47 bis, rue des Entrepreneurs, 75015 PARIS. — Création d'une toiture-terrasse après démolition partielle de la toiture avec pose de garde-corps et ravalement des façades sur rue et cour. — Date de la décision : 14-06-2011.

16^e arr. (PC-075-116-10-P-0041). — 141 au 143, av. de Versailles, 138 au 144, quai Louis Blériot. — Pét. : M. Axel KAHN, UNIVERSITE PARIS DESCARTES. — Arch. : ATELIER ZUNDEL & CRISTEA, 23, rue de la Forge Royale, 75011 PARIS. — Construction d'un bâtiment de R+1 étage partiel, sur cour, à usage d'amphithéâtre pour l'Université de Paris Descartes. S.H.O.N. créée : 979 m². S.T. : 5 630 m². — Date de la décision : 14-06-2011.

17^e arr. (PC-075-117-11-V-0017). — 23, rue Berzélius. — Pét. : M. Antoine et Mme Maya ELKIK. — Arch. : M. Antoine ELKIK, 23, rue Berzélius, 75017 PARIS. — Changement de destination d'un local de bureau à rez-de-chaussée sur rue et cour en habitation (1 logement créé), avec pose de grilles de protection aux 2 fenêtres côté rue. — Date de la décision : 09-06-2011.

17^e arr. (PC-075-117-10-V-0054). — 12 au 18, av. de la Porte des Ternes, 6 au 10, rue Gustave Charpentier. — Pét. : M. Jocelyn PINOTEAU, S.C.I. SAINTE CROIX DE NEUILLY. — Arch. : M. François DELTOUR, 22, rue de Pontoise, 75005 PARIS. — Construction d'un bâtiment de 4 étages sur 1 niveau de sous-sol à usage de lycée, avec conservation du réfectoire sur 1 niveau partiel de sous-sol et aménagement d'un terrain de sport en toiture (S.H.O.N. créée : 6 562 m²). — Date de la décision : 09-06-2011.

18^e arr. (PC-075-118-10-V-0091). — 79 au 79B, rue des Martyrs. — Pét. : M. Ludwig VOGEL, S.I.E.M.P. — Arch. : M. Laurent CHARPIN, 40, rue Marat, 94200 IVRY SUR SEINE. — Construction d'un bâtiment de R+5 étages + combles sur 1 niveau de sous-sol partiel à usage de service public et d'intérêt collectif (20 logements) et de commerce avec la pose de panneaux solaires (26 m²), végétalisation de la toiture-terrasse et des 2 murs pignons (S.H.O.N. créée : 1 071 m²). — Date de la décision : 15-06-2011.

18^e arr. (PC-075-118-10-V-0090). — 22 au 30, bd de la Chapelle, 38, rue Philippe de Girard. — Pét. : M. Ludwig VOGEL, S.I.E.M.P. — Arch. : ABINAL & ROPARS, 103, rue d'Aboukir, 75002 PARIS. — Construction d'un bâtiment d'habitation (46 logements sociaux), de stationnement (35 places - 1 141 m²) et centre d'animation (921 m²), de R+6 étages + entresol sur 2 niveaux de sous-sol, sur rue et cour, avec toitures-terrasses végétalisées et panneaux solaires thermiques et photovoltaïques (S.H.O.N. créée : 4 232 m²). — Date de la décision : 07-06-2011.

18^e arr. (PC-075-118-11-V-0010). — 52, rue des Abbesses. — Pét. : M. Thierry CAMPION, S.A.R.L. LA MASCOTTE. — Arch. : M. Thierry CHALAUX, 31, Grande Rue, 61800 TINCHEBRAY. — Modification de la devanture d'un restaurant avec extension de la marquise, remplacement du store à rez-de-chaussée et pose de stores aux fenêtres du 1^{er} étage, changement de destination de l'habitation du 1^{er} étage en extension du restaurant, construction d'une extension en façade au 1^{er} étage côté cour, réfection des couvertures avec remplacement des verrières, démolitions partielles de planchers aux rez-de-chaussée et 1^{er} étage pour la création d'un escalier de liaison et décaissement pour l'extension du restaurant au sous-sol (S.H.O.N. créée : 108 m²). — Date de la décision : 03-06-2011.

18^e arr. (PC-075-118-10-V-0064). — 49, rue Damrémont, 99, rue Lamarck. — Pét. : M. Thierry GAUTIER, S.A.R.L. LOUNGE FLOREO MONCEAU FLEURS. — Changement de destination d'un local à rez-de-chaussée à usage de commerce en artisanat. — Date de la décision : 01-06-2011.

20^e arr. (PC-075-120-10-V-0017-01). — 92, rue de Bagnolet, 145, rue des Pyrénées. — Pét. : Mme Laurence BEARDSLEY, S.N.C. COGEDIM RESIDENCE. — Arch. : Mme Marie-Odile FOUCRAS, 11, rue des Arquebusiers, 75003 PARIS. — Intégration des contraintes liées aux fondations en zone d'anciennes carrières. Modificatif au PC n° 075-120-10-V-0017 délivré le 07-03-2011. Programme rectifié du PC initial : Construction de 2 bâtiments de commerce et d'habitation (32 logements créés dont 8 logements sociaux) de 8 et 6 étages sur 2 niveaux de sous-sol avec installation de panneaux solaires (45 m²) en toitures-terrasses avec démolition d'un bâtiment de commerce à rez-de-chaussée + combles sur 1 niveau de sous-sol. S.H.O.N. à démolir : 891 m². S.H.O.N. créée : 2 538 m². S.T. : 705 m². Hauteur du projet : 30 m. — Date de la décision : 10-06-2011.

20^e arr. (PC-075-120-10-V-0050). — 79, rue de la Plaine. — Pét. : Mme GAOUAR Sofia, SODEARIF. — Arch. : CABINET DDS ARCHITECTS, 10, rue Basfroi, 75011 PARIS. — Construction d'un bâtiment de 9 étages sur rue à usage de résidence sociale (103 logements créés) avec pose de panneaux solaires thermiques après démolition d'un bâtiment à usage de centre religieux et de commerce à rez-de-chaussée, réhabilitation du bâtiment de 4 étages en fond de parcelle avec surélévation d'un niveau, déplacement de trémies d'escalier et création d'une mezzanine dans le volume du rez-de-chaussée. S.H.O.N. à démolir : 703 m². S.H.O.N. créée : 2 798 m². S.T. : 1 130 m². — Date de la décision : 06-06-2011.

20^e arr. (PC-075-120-10-V-0034). — 16 au 30, av. du Docteur Gley. — Pét. : M. Daniel SCHNEIDER, R.I.V.P. — Arch. : S.A.R.L. CHARTIER / DALIX, 48, av. Claude Vellefaux, 75010 PARIS. — Construction d'un bâtiment de 9 étages sur 1 niveau de sous-sol, sur rues et jardin, à usage de crèche à rez-de-chaussée (66 berceaux), de foyer pour jeunes travailleurs, de foyer pour migrants (240 logements) et d'habitation (2 logements de fonction), avec implantation de panneaux solaires thermiques en toiture et d'éoliennes. S.H.O.N. créée : 7 898 m². S.T. : 1 759 m². — Date de la décision : 01-06-2011.

20^e arr. (PC-075-120-08-V-0049-01). — 70, rue Julien Lacroix. — Pét. : M. Laurent CHICHEPORTICHE, E.U.R.L. L'HOTELIERE. — Arch. : CABINET EQUILIBRE ARCHITECTES, 105, rue de Charenton, 75020 PARIS. — Réaménagement intérieur des locaux, décaissement du sous-sol en vue de l'aménagement de locaux sociaux, création d'une trémie d'escalier au rez-de-chaussée, modification de la façade sur cour et de la devanture sur rue et diminution de l'emprise du local à rez-de-chaussée sur cour. - S.H.O.N. démolie : 11 m². Modificatif au PC n° 075-020-08-V-0049 délivré le 13-10-2008. RESERVE LS 100% — Date de la décision : 01-06-2011.

20^e arr. (PC-075-120-10-V-0021). — 15, rue Levert. — Pét. : M. Erik COHEN, S.C.I. S.C.I. PEREC. — Construction d'une maison individuelle d'habitation de 2 étages + mezzanine, sur jardin, en fond de parcelle, après démolition du bâtiment d'habitation existant de 1 étage. S.H.O.N. à démolir : 36 m². S.H.O.N. créée : 110 m². S.T. : 324 m². — Date de la décision : 06-06-2011.

20^e arr. (PC-075-120-11-V-0020). — 60, bd de Ménilmontant. — Pét. : M. BUFFIN Antoine, AGENCE BUFFIN-AGENCE DU MERIDIEN. — Arch. : M. BEUZARD Christian, 32, av. Gambetta, 75020 PARIS. — Restructuration d'un bâtiment de 2 étages à destination d'habitation et de commerce avec démolition et reconstruction de la toiture et des planchers du rez-de-chaussée au 2^e étage, remplacement des menuiseries extérieures en façade sur rue, création d'une devanture à rez-de-chaussée sur rue et de 2, coursives aux 1^{er} et 2^e étages en façade sur cour. S.H.O.N. à démolir : 241 m². S.H.O.N. créée : 241 m². — Date de la décision : 15-06-2011.

Urbanisme. — Liste des permis de démolir délivrés entre le 1^{er} juin et le 15 juin 2011.

16^e arr. (PD-075-116-11-V-0001). — 22, av. des Sycomores. — Pét. : M. Vincent BOLLORE. — Démolition totale de 2 bâtiments à rez-de-chaussée et R+2 étages sur 1 niveau de sous-sol à usage d'habitation. — Date de la décision : 14-06-2011.

20^e arr. (PD-075-120-10-V-0019). — 29, rue de la Mare. — Pét. : M. Ludwig VOGEL, S.I.E.M.P. — Démolition totale d'un ensemble de bâtiments de 1 à 4 étages à usage d'habitation. — Date de la décision : 10-06-2011.

Urbanisme. — Permis d'aménager délivré entre le 1^{er} juin et le 15 juin 2011.

12^e arr. (PA-075-112-10-P-0001). — 53, av. de Saint-Maurice. — Pét. : M. Jean-François LAURENT, CHRYSALIS. — Réaménagement de l'ensemble du parc animalier. — Date de la décision : 08-06-2011.

POSTES A POURVOIR

Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. — Avis de vacance d'un poste de catégorie A (H/F).

Conseiller en prévention des risques professionnels.

LOCALISATION :

Service des Ressources Humaines — 5, boulevard Diderot, 75012 Paris.

POSITION DANS L'INSTITUTION DU C.A.S.V.P. :

Le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris est un établissement public administratif, rassemblant 6 200 agents environ, dont une partie majoritaire relève de la fonction publique territoriale, et l'autre de la fonction publique hospitalière.

Le conseiller en prévention des risques professionnels est placé sous l'autorité directe du chef du service du personnel. Il assiste aux C.H.S. et C.H.S.C.T. et en tant que de besoin aux C.T.P. Il travaille en lien avec les différents bureaux du service du personnel, auprès desquels il obtient les concours nécessaires. Il collabore également avec les services de médecine du travail et de médecine de contrôle et les services centraux concernés par ces problèmes.

MISSIONS :

Aidé de son adjoint, il assiste et conseille la Directrice Générale ainsi que les responsables d'unité de travail et leur(s) relais et/ou animateurs de prévention, afin :

- d'aider à la mise en place d'une structure opérationnelle de prévention pour l'analyse, l'évaluation et la gestion des risques professionnels dans leur Direction ;

- de contribuer à la connaissance du milieu du travail en matière de problèmes de sécurité, d'hygiène et de conditions de travail et de méthodes et de moyens pour les résoudre ;

- d'éliminer, de réduire et/ou de prévenir les dangers liés à l'activité de la Direction/du service pouvant créer un risque pour la santé-sécurité des personnels ;

— d'éliminer ou de réduire les accidents et les maladies contractées en service ;

— d'améliorer les conditions de travail par des actions sur l'hygiène, la sécurité et sur les postes, les situations et l'environnement de travail ;

— d'aider à l'analyse et à la maîtrise des coûts résultant de mauvaises conditions de travail.

1 — Participation à la définition des actions de la Direction en matière d'hygiène - sécurité - conditions de travail :

— Il analyse l'ensemble des obligations de la Direction et propose une démarche visant à ce que les encadrants puissent faire face aux responsabilités qu'ils supportent du fait des activités de leur unité de travail.

— Il établit le document unique d'évaluation des risques professionnels et tient ce document à jour lorsqu'apparaissent de nouveaux éléments ou des changements dans les postes de travail.

— Il fait figurer le document unique dans le programme annuel de prévention de la Direction qu'il présente au C.H.S.

— Il participe aux activités de la coordination centrale hygiène-sécurité-ergonomie pour le développement et l'harmonisation de la démarche de santé-sécurité au travail.

— Il est membre du comité de prévention du harcèlement et de lutte contre les discriminations.

— Il participe aux efforts de développement de l'emploi des personnes handicapées (aménagement de poste, contact avec les partenaires associatifs).

— En matière de formation, il participe à la définition des besoins et, éventuellement, à la formation elle-même.

— En cas de crise, il contribue à l'analyse de la situation et à l'élaboration de solutions (techniques et organisationnelles). Il peut représenter la Direction dans les instances institutionnelles.

2 — Animation du réseau des acteurs de la prévention en hygiène et sécurité. Ce réseau repose sur :

- 50 ACMO, correspondants en hygiène et sécurité ;
- 2 ACFI, inspecteurs ;
- 20 membres du C.H.S. ;
- 16 membres du C.H.S.C.T.

Cela suppose :

— réunions à fréquence régulière de ces acteurs de la prévention ;

— rappel des outils mis à leur disposition ;

— centralisation et/ou contrôle régulier des registres d'hygiène et sécurité ;

— élaboration en concertation d'une procédure d'enquête en cas d'incident grave ;

— réponse et suivi de mise en place de solution aux signalements des correspondants hygiène et sécurité.

3 — Mise en place et suivi d'un tableau de bord en hygiène et sécurité :

— recueil des données en hygiène et sécurité devant figurer au Bilan Social annuel de l'établissement public (décret 97-443 du 25 avril 1997) ;

— exploitation et analyse des statistiques relatives aux accidents du travail, etc... ;

— centralisation des rapports de la cellule de prise en charge psychologique d'urgence pour l'établissement d'un bilan annuel d'activité.

PROFIL SOUHAITE :

— expérience professionnelle dans ce domaine nécessaire ;

— sens de l'initiative et autonomie dans le travail ;

— sens de la communication ;

— esprit de synthèse et discernement ;

— aptitude à la conduite de réunions et à l'animation d'équipe ;

— disponibilité.

CONTACT :

Les agents intéressés par cette affectation sont invités à s'adresser à M. Marcel TERNER — Chef du Service des Ressources Humaines — Téléphone : 01 44 67 16 20.

Secrétariat Général de la Ville de Paris. — Avis de vacance d'un poste d'agent de catégorie A (F/H).

Poste numéro : 25581.

LOCALISATION

Secrétariat Général de la Ville de Paris — Mission Cinéma — 4, rue François Miron, 75004 Paris — Accès : Métro Hôtel de Ville.

NATURE DU POSTE

Titre : responsable du Bureau des tournages.

Contexte hiérarchique : sous l'autorité du Délégué au cinéma de la Ville de Paris.

Attributions / activités principales : le ou la responsable du Bureau des tournages a pour missions : l'accueil des équipes de production ; la gestion et la délivrance des autorisations de tournage ; les relations avec les directions de la Ville, les mairies d'arrondissement, la Préfecture de Police et les commissariats, les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel ; l'encadrement du personnel de Paris Film.

PROFIL DU CANDIDAT

Formation souhaitée / savoir-faire : BAC + 3 minimum.

Qualités requises :

N° 1 : très bonne connaissance du milieu cinématographique ;

N° 2 : sens de l'organisation ;

N° 3 : rigueur dans le travail ;

N° 4 : réactivité et disponibilité.

Connaissances professionnelles et outils de travail : connaissance de la production, des producteurs et de la presse cinématographiques.

CONTACT

M. Michel GOMEZ — Délégué au cinéma — Service Mission Cinéma — 4, rue François Miron, 75004 Paris — Téléphone : 01 44 54 19 71 — Mél : michel.gomez@paris.fr.

Direction des Achats. — Avis de vacance d'un poste d'agent de catégorie A (F/H) — (Ingénieur des travaux).

Poste : Acheteur expert au C.S.P. 4 achats 4 — Travaux d'infrastructures — Espace public — S/D des achats.

Contact : Mme Laurence FRANÇOIS — Téléphone : 01 71 28 60 14 — Mél : laurence.francois@paris.fr.

Référence : Intranet ITP n° 25597.

Le Directeur de la Publication :
Nicolas REVEL